

MASTER DE SPÉCIALISATION EN ÉTUDES DE GENRE

PLATEAU

Nina

**La place de la dimension de genre dans la réforme actuelle de la
formation initiale des enseignant.es en Communauté française de
Belgique**

ANNEXE

Table des matières

A. Les guides d'entretiens	3
ARES.....	3
Organisations féministes	5
B. Les recommandations des organisations : analyse de contenu thématique	7
Histoire des organisations	7
Missions générales	7
Recommandations (résumé).....	9
Contexte de rédaction des recommandations	12
C. La retranscription des entretiens.....	13
1. Entretien avec Cathy Bodson – ARES – 16/11/2021.....	13
2. Entretien avec Nadine Plateau – Commission enseignement du CFFB – 18/11/2021	22
3. Réunion de la Commission enseignement du CFFB – 10/01/2022	34
4. Entretien avec Alice Nucci – Université des femmes – 26/11/2022.....	48
5. Entretien avec Noémie Kayaert – Monde selon les femmes – 23/11/2022	58
6. Entretien avec Matilda Delier – Attachée à la direction de l'égalité des chances CFWB – 30/11/2022.....	63

A. Les guides d'entretiens

ARES

Dans le cadre de mon mémoire portant sur la manière dont la dimension de genre a été intégrée au sein de la formation initiale des enseignant.es (FIE), vous trouverez ci-dessous les différentes questions qui vous seront posées au cours de notre entretien. Cela vous permettra, si vous le souhaitez, de préparer certaines questions à l'avance.

Je vous remercie encore vivement d'avoir accepté de participer à cette recherche !

Questions de présentation :

1. Pourriez-vous vous présenter en quelques mots ?
2. Quel est votre rôle au sein de l'ARES ?

La mise en place du décret du 7 février 2019 concernant la nouvelle réforme de la formation initiale des enseignant.es (FIE) devait initialement avoir lieu en septembre 2020. Cependant, des élections législatives et la déclaration de politique communautaire 2019-2024 viendra postposer cette mise en place. Il sera en effet demandé à l'ARES, je cite, « d'examiner la capacité opérationnelle de la mise en œuvre de la réforme par les établissements d'enseignement supérieur ; le cas échéant, adapter la réforme quant à ses modalités et sa mise en œuvre ; évaluer le coût d'organisation de la réforme de la formation initiale des enseignant.es et son intégration dans la trajectoire budgétaire ». Cette demande permettra la diffusion en juillet 2020 d'un avant-projet de décret qui vient modifier en profondeur certains aspects de la réforme.

3. Très concrètement, quel est le rôle de l'ARES face à une nouvelle réforme de la FIE ?
4. Comment une réforme de la FIE se met-elle en place ?
 - Quelles sont les étapes et le calendrier mis en place d'une telle réforme ?
5. Initialement, au sein du décret du 7 février 2019, plusieurs articles abordent la dimension de genre¹, cette dimension a-t-elle fait l'objet de modifications dans l'avant-projet proposé par l'ARES ?
 - Si oui, savez-vous quelles sont les raisons de ces modifications ?
6. Qui sont les membres décisionnaires de l'intégration (ou non) de la dimension de genre dans la réforme ?

¹ Articles 7, 14 et 17.

- Quels sont leurs statuts, leurs rôles, quelle est la logique hiérarchique en place ?
7. Savez-vous pourquoi les précédent.es décisionnaires ont fait le choix d'intégrer la dimension de genre dans la nouvelle réforme de la FIE à travers le décret du 9 février 2019 ?
- Quels ont été les éléments déclencheurs d'après vous ?
8. Existe-il des obstacles à l'intégration de la dimension de genre dans la réforme de la FIE ?
- Si oui, quels sont ces obstacles ?
 - Qui sont les individus qui mettent en place ces obstacles ?
 - D'après-vous, pourquoi y a-t-il des obstacles face à l'intégration de la dimension de genre ?
9. L'ARES joue indéniablement un rôle dans la conception de la nouvelle réforme de la FIE. Cependant, qui sont les décisionnaires finaux ?

La dimension de genre dans la formation initiale des enseignant.es de manière concrète :

10. Comment est pensée l'intégration de la dimension de genre sur le terrain ?
- Comment des articles abordant le genre dans un décret se traduisent-ils concrètement dans les auditoires concernés ? (Programmes de cours, objectifs d'apprentissages, modalités d'évaluation, ...).
11. Suite au décret du 20 juillet 2005, la dimension de genre a été ajoutée au cours « approche théorique et pratique de la diversité culturelle ». Cependant, aucune formation n'a été proposée aux titulaires de ce cours, elles et ils n'étaient donc pas formé.es pour aborder la dimension de genre aux étudiant.es. Suite aux modifications apportées par la nouvelle réforme de la FIE en ce qui concerne la dimension de genre, est-ce qu'une formation spécifique est prévue pour les titulaires qui aborderont les questions de genre au sein de leurs cours ?
- Si oui, par quel organisme cette formation sera-t-elle donnée ?
 - Savez-vous si une évaluation de cette formation est prévue ? (Si non, pour quelles raisons ?)
12. Une des mission de l'ARES est de « développer des outils de veille, d'analyse et d'évaluation », est-ce qu'une évaluation des représentations sociales du genre des étudiant.es suite à la réforme est-elle envisagée ?
- Si oui, quelles en sont les étapes, les objectifs de l'évaluation, les outils utilisés, qui s'occupera de cette étude ?

Organisations féministes

Dans le cadre de mon mémoire portant sur la manière dont la dimension de genre a été intégrée au sein de la formation initiale des enseignant.es (FIE), vous trouverez ci-dessous les différentes questions qui vous seront posées au cours de notre entretien. Cela vous permettra, si vous le souhaitez, de préparer certaines questions à l'avance.

Je vous remercie encore vivement d'avoir accepté de participer à cette recherche !

Questions de présentation :

1. Pourriez-vous vous présenter en quelques mots ?
2. Pour quelle association travaillez-vous ? Quel est votre rôle au sein de cette association ?
3. Pourquoi vous intéressez-vous à la dimension de genre dans l'enseignement ?

Nous le savons, le militantisme a un impact, qu'il soit minime ou révolutionnaire, sur les évolutions de nos sociétés. Les militantes et chercheuses féministes ont une place non négligeable dans la prise en considération de la dimension de genre au sein de nos systèmes politiques, économiques, éducatifs, etc. Dans le cadre de cette recherche, nous nous intéressons entres-autres aux différent.es actrices et acteurs qui jouent un rôle dans l'intégration de la dimension de genre dans la FIE en communauté française de Belgique.

4. Historiquement, comment a commencé la lutte pour la prise en considération du genre au sein de l'enseignement ?
5. Quels ont été les avancées et les prises de décisions perçues comme étant des victoires dans cette lutte ?
6. Comment s'organise cette lutte ? Qui ont été, et qui sont, les actrices et les acteurs de changements les plus marquant.es ?
7. Existe-il des obstacles à l'intégration de la dimension de genre dans la FIE ?
 - Si oui, quelles ont été et quelles sont les obstacles encore actuels à l'intégration de la dimension de genre dans la FIE ?
 - Qui sont les individus qui mettent en place ces obstacles ?
 - D'après-vous, pourquoi y a-t-il des obstacles face à l'intégration de la dimension de genre ?

Suite au décret du 20 juillet 2005, la dimension de genre a été ajoutée au cours « approche théorique et pratique de la diversité culturelle ». Par la suite, nous retrouvons dans le

Pacte pour un Enseignement d'excellence dans l'avis n°3, Axe 4, le paragraphe suivant : « une formation et une sensibilisation spécifique des enseignant[·es] à la prise en compte de la problématique du genre apparaissent comme des éléments importants pour améliorer la contribution de l'enseignement à la lutte contre l'inégalité des sexes ». Ensuite, il faudra attendre le décret du 7 février 2019 définissant la réforme de la formation initiale des enseignant.es pour que la prise en considération de la dimension de genre évolue au sein de la FIE, et ce à travers les articles 7, 14 et 17. Cependant, le changement de législation a postposé la mise en place de ce décret initialement prévue en septembre 2020. Entre temps, nous avons vécu l'épidémie mondiale que nous connaissons, la question de la réforme a été mise de côté. Finalement, le projet de décret réformant la FIE proposé par la ministre de l'Enseignement supérieur Valérie Glatigny a été adopté par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'analyse de ce décret met en lumière que la notion de genre y est abordée de manière relativement semblable par rapport au décret du 7 février 2019, la notion de genre apparaît comme une compétence transversale et non plus comme un cours spécifique comme c'est le cas depuis le décret du 20 juillet 2005.

8. Quel est votre opinion face à l'évolution de l'intégration de la dimension de genre dans la FIE ?

- Elle vous semble suffisante ? Si non, que manque-t-il d'après vous ?

9. D'après vous pourquoi les précédent.es décisionnaires ont fait le choix d'intégrer la dimension de genre dans la nouvelle réforme de la FIE ?

- Quels ont été les éléments déclencheurs d'après vous ?

10. Quelles sont vos attentes concrètes en ce qui concerne la prise en considération de la notion de genre sur le terrain suite à la réforme de la FIE ? (Exemples : formations des titulaires des cours, évaluations de la formation, programme des cours, modalités d'évaluation, ...).

11. Si votre organisation a proposé des recommandations d'amélioration de la prise en considération de la dimension de genre dans la FIE auprès de nos décisionnaires, comment ces recommandations ont-elles été accueillies ?

- Avez-vous observé une amélioration et une prise en compte de ces recommandations ?

B. Les recommandations des organisations : analyse de contenu thématique

Histoire des organisations

CF&S – Comité Femmes & Sciences	Le CF&S a été institué par le décret du 10 mars 2016 et est accueilli par l'ARES. Il est composé de représentant.es des universités, du F.R.S.-FNRS, de l'ARES, du ministère de la FWB, des ministres compétent.es en matière d'enseignement supérieur, de recherche, des droits des femmes et d'égalités des chances, ainsi que des personnes de contact genre (PCG) des universités et du F.R.S.-FNRS.
CoGES (ARES) – Commission Genre en Enseignement Supérieur	La COGES fait partie de l'ARES et travaille sur ses missions depuis le 25 mai 2021.
CFFB – Conseil des Femmes Francophones de Belgique (Commission enseignement)	La commission enseignement du CFFB est l'une des nombreuses commissions qui constituent le CFFB. Les sujets de société en rapport avec les femmes sont examinés dans ces commissions afin de donner des avis, d'élaborer des solutions et de prendre position auprès des autorités compétentes. Les membres des commissions sont bénévoles. Le point de départ du CFFB est le rassemblement des différentes tendances féministes belges en une seule organisation en 1905 par Marie Popelin, sous le nom de Conseil National des Femmes Belges (CNFB).
Unia	Unia a été créé le 15 février 1993 sous le nom de Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme. Il s'agit d'une institution publique indépendante qui lutte contre la discrimination et défend l'égalité des chances en Belgique. L'Unia défend la participation égale et inclusive de tous et toutes dans tous les secteurs de la société, et veille au respect des droits humains en Belgique.
Genre et ESNU (Sophia) – Genre et Enseignement Supérieur Non- Universitaire	Le réseau Genre et ESNU fait partie de Sophia, le réseau Belge des Etudes de Genre. C'est une asbl bilingue subventionnée par l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes et fait suite au colloque international « Concepts et réalités des études féministes » de 1989 organisé par le GRIF.

Missions générales

CF&S – Comité Femmes & Sciences	<ul style="list-style-type: none"> - Formuler des avis et des recommandations sur les questions d'égalité f/h dans les domaines académiques et scientifique ; - assurer, dans ces questions, l'échange d'informations et de bonnes pratiques concernant l'égalité f/h dans les carrières académiques et la recherche scientifique ; - faciliter la mise en œuvre des dispositions liées à l'égalité f/h de la Charte européenne du 	<ul style="list-style-type: none"> - Formuler avis et recommandations (académiques et scientifique) ; - échange d'info et bonnes pratiques ; - mise en œuvre Charte européenne ;
-----------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<p>chercheur et du Code de conduite pour le recrutement des chercheurs ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - participer à la définition des prises de positions de la Fédération Wallonie-Bruxelles auprès du <i>Standing Working Group on Gender in Research and Innovation</i>. 	<ul style="list-style-type: none"> - lien entre FWB et SWGGRI ; - égalité F/H.
<p>CoGES (ARES) – Commission Genre en Enseignement Supérieur</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Formuler des avis et des recommandations sur les questions liées au genre dans le domaine de l'enseignement supérieur, sur demande du Gouvernement ou des instances de l'ARES, voire à l'initiative de ses membres ; - soutenir les établissements d'enseignement supérieur dans la sensibilisation et l'appropriation des questions de genre, en ce compris la formation continue du personnel et des Directions de l'enseignement supérieur sur les thématiques relatives au genre ; - soutenir les établissements d'enseignement supérieur dans la lutte contre les discriminations genrées et les violences sexuelles et sexistes ; - promouvoir une représentation équilibrée des genres dans les instances de décision et dans l'ensemble des catégories de personnel ; - favoriser l'attractivité des filières souffrant d'une ségrégation genrée ; - promouvoir l'intégration de la dimension genre dans l'ensemble des cursus, des formations, des contenus et de la recherche dans l'enseignement supérieur ; - sensibiliser aux biais de genre dans les processus de sélection et de promotion de toutes les catégories de personnel des établissements d'enseignement supérieur ; - promouvoir une articulation harmonieuse des temps de vie dans l'enseignement supérieur et proposer des pistes concrètes à cet effet ; - favoriser l'échange d'informations et de pratiques entre les établissements d'enseignement supérieur, le Comité Femmes et Sciences, l'administration, les ministres compétent·es pour l'enseignement supérieur, pour la recherche scientifique et pour les droits des femmes, et les instances concernées en la matière au niveau européen. 	<ul style="list-style-type: none"> - Formuler avis et recommandations (enseignement sup) ; - soutenir les établissements d'enseignement sup : sensibilisation et appropriation des questions de genre + lutte contre les discriminations ; - équilibre des genres et sensibilisation des biais (filiales + instances de décision + personnel) ; - intégration du genre dans l'enseignement sup ; - équilibre entre travail et vie perso ; - échange d'infos et de bonnes pratiques - question de genre.
<p>CFFB – Conseil des Femmes Francophones de Belgique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'intégration structurelle du genre dans l'ensemble du système éducatif ; - analyse des décrets, réglementations et lois avec une perspective de genre ; - soutient des expériences pilotes dans le domaine de la formation des enseignant.es ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer genre dans système éducatif : analyse + soutient expérience pilotes dans formations des enseignant.es ;

(Commission enseignement)	- organisation de rencontres avec comme invité des partenaires sociaux comme les syndicats ou des représentant.es politiques.	- partage d'infos avec des partenaires sociaux ; - question de genre.
Unia	- Défendre l'égalité et lutter contre les discriminations sur base des critères de discrimination protégés, sur le territoire belge et sur base de la loi ; - aider les personnes qui se sentent discriminées et écoute les témoins de discrimination ; - organiser des formations sur mesure pour qui veut mettre sur pied une politique de diversité ; - proposer des outils de lutte contre la discrimination et des campagnes d'information et de sensibilisation ; - adresser des avis et des recommandations aux organisations et aux autorités ; - produire des publications et statistiques qui permettent aux autorités et diverses instances de s'informer au sujet de la discrimination et de la diversité.	- égalité et lutte contre les discriminations ; - aide aux personnes + écoute des témoins ; - formations (politique de diversité) ; - outils et campagnes d'infos et de sensibilisations + publications et stat. ; - formuler avis et recommandations.
Genre et ESNU (Sophia) – Genre et Enseignement Supérieur Non-Universitaire	- Sensibiliser la communauté éducative à la question du genre ; - promouvoir l'intégration du genre dans le cursus des étudiant.es ; - réaliser une étude exploratoire de la situation dans les établissements de l'ESNU tant en ce qui concerne les options et les carrières que l'offre d'enseignement en genre ; - interpeller les autorités académiques et politiques afin que des mesures soient prises pour assurer l'intégration de la dimension de genre dans cet enseignement.	- genre dans communauté éducative + cursus ; - étude situation dans établissements esnu (perspective de genre) ; - formuler avis et recommandations ; - question de genre.

Recommandations (résumé)

Légende :

Enjeux principaux (similitudes)

Enjeux secondaires (différences)

CF&S – Comité Femmes & Sciences	- Avoir un observateur – expert en genre mandaté par le CF&S au sein du comité d'accompagnement de l'ARES qui sera chargé de la mise en œuvre harmonisée par la réforme de la FIE ; - ouvrir les travaux du GT4 à des membres du réseau informel des personnes contact genre des Hautes écoles ;	- Formation, sensibilisations du personnel de la FIE + échanges de bonnes pratiques ; - expert.es genre à l'ARES + GT4.
------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<ul style="list-style-type: none"> - organiser une rencontre de diffusion et de valorisation des bonnes pratiques de genre mises en œuvre dans les universités et le F.R.S.-FNRS ; - organiser des séances de formation ; - sensibiliser les enseignant.es à intégrer la dimension de genre dans la formation initiale de tous les professionnels. 	
CoGES (ARES) – Commission Genre en Enseignement Supérieur	<p>Le premier commentaire concerne la définition du terme « genre ». Les deux organisations insistent sur le fait qu’il serait pertinent de mettre davantage en avant le caractère socialement construit de la notion de sexe. Elles signalent également l’omission de la prise en considération des personnes intersexes.</p> <p>Le second commentaire concerne l’article 19 et propose l’ajout de phrases qui traduit l’importance de l’attention à la dimension de genre dans l’ensemble des axes de formation. Enfin, le dernier commentaire concerne l’article 20, elles proposent ici une manière concrète d’intégrer la dimension de genre dans le cours de psychologie, de sociologie de l’éducation, dans la pédagogie de l’enseignant et dans la philosophie de l’éducation. Elles proposent également des crédits avec des contenus de base afin d’intégrer les notions de base, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - éducation au genre : constructions des identités et des modèles d’attribution des rôles sociaux ; - sensibilisation au genre : enseignement visant à montrer comment les valeurs et les normes existantes influencent notre image de la réalité, perpétuent les stéréotypes et soutiennent les mécanismes de (re) production des inégalités et de rapports de domination ; - dimension de genre : prise en compte de la façon dont la situation, les besoins et les défis auxquels sont confrontés les individus diffèrent, en vue de déconstruire les stéréotypes de genre selon une grille de lecture intersectorielle, d’éliminer les inégalités et d’éviter leur perpétuation, ainsi que de promouvoir l’égalité la diversité dans l’ensemble des politiques, procédures ou programmes particuliers 	<ul style="list-style-type: none"> - Définition genre ; - piste d’intégration de la dimension de genre ; - contenu de base obligatoire + transversale.
CFFB – Conseil des Femmes Francophones de Belgique (Commission enseignement)	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer un cours destiné à apprendre à questionner ses propres représentations ; - intégrer la perspective de genre dans les référentiels des disciplines, en particulier celles qui relèvent de la sociologie, psychologie, histoire, droit, sciences économiques, santé ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Piste d’intégration de la dimension de genre ; - contenu de base obligatoire + transversale ;

	<ul style="list-style-type: none"> - prendre un compte l'EVRAS de manière transversale dans tous les axes de formations ; - diffuser et accompagner l'outil créé par la DEC « Filles-Garçons : une même école ? » ; - développer et faire connaître un réseau de formateurs et formatrices en genre. 	<ul style="list-style-type: none"> - expert.es genre (formateurs-formatrices).
Unia	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer structurellement la gestion inclusive de la diversité dans la formation initiale des enseignants ; - prévoir un programme de sensibilisation et de mise en situation pour favoriser la prise de conscience des biais, stéréotypes et préjugés par les futurs enseignants et enseignantes. Ils pourront ainsi développer des savoirs-être et des aptitudes spécifiques, au-delà de l'apprentissage théorique ; - implémenter des formations continuées pour soutenir et outiller les enseignants tout au long de leur carrière ; - intégrer au programme de formation le développement et le renforcement des aptitudes pour permettre aux futur.es enseignant.es de repérer et lutter contre leurs propres préjugés et stéréotypes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Piste d'intégration de la gestion de la diversité (au sens large, genre compris) ; - contenu de base obligatoire + formations continuées.
Genre et ESNU (Sophia) – Genre et Enseignement Supérieur Non-Universitaire	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le cours « Approches théorique et pratique de la diversité culturelle et de la dimension de genre » en le faisant passer à un cours de 2 crédits au minimum ; - inclure dans les formations consacrées à la maîtrise de la langue française des crédits pour garantir au minimum un apprentissage à l'écriture inclusive et une sensibilisation à la communication inclusive, ainsi que de valoriser l'utilisation de l'écriture inclusive dans l'épreuve liminaire ; - attribuer des crédits genre aussi bien dans la formation didactique et pédagogique, qu'en sciences humaines et sociales et dans la formation à et par la pratique ; - s'assurer que les maîtres-assistant.es prennent en compte la dimension de genre, les autorités académiques dégagent un temps de travail raisonnable aux membres du personnel afin que ce travail de déconstruction ne repose pas uniquement sur la bonne volonté des personnes ; - réserver au genre au moins 1 des 10 crédits au sein du certificat à l'encadrement de stage ; - adresser une attention constante au genre dans les contenus transversaux que sont l'EVRAS et l'éducation aux médias. 	<ul style="list-style-type: none"> - Piste d'intégration de la dimension de genre ; - contenu de base obligatoire + transversale ; - écriture inclusive dans MLF ; - dégager du temps pour se former au genre.

Contexte de rédaction des recommandations

<p>CF&S – Comité Femmes & Sciences</p>	<p>Le CF&S a fait partie du GT4 « genre et politiques d’enseignement et de formation ». Dans ce but, les membres se réunissaient autour de 5 actions/thématiques : master genre, formation « genre » des membres du Comité, FIE, comment valoriser le travail des personnes contact genre, attractivité des filières scientifiques. Les recommandations résumées ci-dessus viennent du PV de la réunion du mercredi 22 janvier 2020.</p>
<p>CoGES (ARES) – Commission Genre en Enseignement Supérieur</p>	<p>Les recommandations présentées ci-dessus sont des recommandations co-écrites avec le CF&S à la date du 11 octobre 2022. Elles sont donc ultérieures au décret venant réformer la FIE. Il s’agit de commentaires des articles en lien avec la dimension de genre du décret, ou de commentaires venant ajouter des éléments en lien avec la dimension de genre. Le document concerne donc la mise en œuvre de la réforme de la FIE.</p>
<p>CFFB – Conseil des Femmes Francophones de Belgique (Commission enseignement)</p>	<p>Les recommandations présentées ci-dessus ont été rédigées par les membres de la commission enseignement du CFFB suite à la diffusion du décret venant réformer la FIE, il s’agit donc de recommandations pour la mise en œuvre de la réforme. Ces recommandations sont visibles sous forme d’un article publié sur le site du CFFB à la date du 14 novembre 2022.</p>
<p>Unia</p>	<p>Les recommandations sont visibles sur le site de l’Unia sous forme d’un article publié sur leur site à la date du 27 avril 2022. Leurs recommandations se basent sur l’opportunité d’outiller les futur.es enseignant.es aux enjeux actuels de la gestion de la diversité au sein des classe et des parcours des élèves, et ce, grâce à l’allongement de la durée de la FIE.</p>
<p>Genre et ESNU (Sophia) – Genre et Enseignement Supérieur Non- Universitaire</p>	<p>Les recommandations qui m’intéressent ici ont été rédigées sous forme d’une note, le 28 novembre 2022. Le groupe de travail s’est basé sur les ressources déjà existantes pour inclure le genre dans la FIE, sur le contenu du décret de la réforme de la FIE ainsi que des recommandations émises par la CoGES et le Comité Femmes et Sciences.</p>

C. La retranscription des entretiens

1. Entretien avec Cathy Bodson – ARES – 16/11/2021

1 *N : Est-ce que tu pourrais te présenter en quelques mots ?*

2 C : Donc Cathy Bodson, je travaille à l'ARES depuis août 19 c'est mon premier emploi,
3 je suis sortie des études et je suis venue travailler ici sur la RFIE, c'est un sujet qui me
4 tenait fort à cœur parce que j'étais étudiante en faculté de lettre à l'UCLouvain et la
5 FIE on en parlait énormément parce que j'ai été étudiante, j'étais impliquée dans des
6 délégations étudiants, etc. j'ai été présidente du bureau des étudiants pour ma
7 dernière année et c'est un sujet dont on parlait beaucoup, donc beaucoup avait peur
8 de la surcharge, avaient peur de cette réforme et c'est un projet auquel je crois
9 profondément, je pense vraiment qu'il faut réformer cette formation des enseignants
10 et je me suis dit ça serait vachement chouette de travailler à ce que cette réforme voit
11 le jour même si elle n'est pas parfaite, à ce qu'elle voit le jour et à ce qu'elle puisse
12 être mise en œuvre et que les systèmes éducatifs dans son ensemble profitent de
13 cette réforme-là, donc c'est dans ce cadre-là que je suis arrivée à l'ARES et puis de
14 report en report et de changement de réforme, petit à petit, je suis toujours sur cette
15 cellule d'appui à la mise en œuvre de la réforme mais je travaille aussi sur d'autres
16 dossiers dont la réforme du décret paysage, histoire de faire tous les dossiers un peu
17 tuchy en même temps, et je travaille aussi à la chambre des universités donc avec les
18 recteurs, les délégations syndicales des étudiants. Donc voilà j'ai d'autres petits
19 dossiers mais mon travail principale c'est cette cellule d'appui.

20 *N : Ok, super ! et du coup ton rôle exactement au sein de l'ARES, ça va être quoi par*
21 *rapport à la réforme ?*

22 C : Ici notre rôle à la cellule d'appui... donc on est une petite équipe de 3, on est tous
23 arrivé en 2019, le chef de projet est arrivé en avril, on a été recruté avec ma collègue
24 en juin et on a commencé en août et donc, cette petite équipe de 3, on s'est mis en
25 place et on a vraiment un rôle d'accompagner les établissements à mettre en œuvre
26 la réforme. Il faut savoir que dans les établissements, il y a des conseillers et des
27 conseillères FIE donc il y a une ou plusieurs personnes qui s'occupe de la réforme et
28 qui elles sont un peu notre relai vers les établissements et qui s'occupe de mettre en
29 œuvre la réforme dans l'établissement, donc on travaille avec ces personnes-là sur le
30 terrain, et on travaille aussi bien entendu avec le cabinet de la ministre de
31 l'enseignement supérieure, aussi avec le cabinet de la ministre de l'éducation parce
32 que la formation initiale touche aussi l'enseignement obligatoire donc forcément on a
33 des contacts avec eux. Et on a vraiment un rôle beaucoup de courroie de transmission
34 donc on fait beaucoup passer l'information, on essaie de fluidifier, c'est un rôle qui est
35 plus de clarification donc vraiment aider les établissements à comprendre le décret qui
36 n'est pas toujours très facile à comprendre, à comprendre comment ils font face à un
37 problème pratique, comment je fais pour mettre ça en œuvre dans mon établissement,
38 on leur apporte de l'aide, on s'occupe aussi au niveau de l'ARES de tout ce qui est
39 préparation d'avis, donc le gouvernement peut faire une demande d'avis à l'ARES sur
40 un sujet, par exemple typiquement sur l'avant-projet modifiant le décret FIE, l'ARES a
41 remis son avis donc avec l'administration de l'ARES on prépare cet avis en amont, on
42 met en place des GT etc. Ce qu'il faut bien distinguer et qui n'est pas toujours facile à
43 comprendre, c'est que il y a une différence entre l'ARES et l'administration de l'ARES,

44 donc l'ARES se sont les établissements donc c'est le conseil d'administration, il y a
45 une représentation des universités, de hautes écoles, des écoles supérieures des arts,
46 de la promotion sociale au niveau des supérieurs, des organisations syndicales et des
47 étudiants, donc ça c'est le conseil d'administration et ça c'est l'ARES. Donc c'est eux
48 qui prennent les décisions et l'administration de l'ARES dont je fais partie on est là
49 pour préparer les dossiers etc. mais c'est pas nous qui prenons une décision, donc on
50 n'est jamais décisionnaire par rapport à cette réforme-là. C'est une nuance qui est
51 parfois difficile à comprendre quand on dit l'ARES on dit « oui ils prennent des
52 décisions » mais ils confondent avec l'administration donc c'est quand même assez
53 important et l'ARES les établissements, sous conseil d'administration lui il joue
54 vraiment un rôle d'émettre des avis, nous on prépare si tu veux l'aspect plus
55 administratif - logistique et eux vont vraiment remettre un avis de fond, dire « bah voilà
56 telle disposition on est d'accord, telle autre on n'est pas d'accord » donc ils se
57 prononcent sur le fond des dossiers, ils remettent des avis au gouvernement etc.

58 *N : Ok super ! Du coup on va passer plutôt dans le vif de la description pure, c'est*
59 *aussi pour ça que j'ai envoyé le questionnaire, parce que clairement mes questions*
60 *ont pour but de comprendre ce qu'il se passe, comment ça fonctionne etc. Du coup*
61 *quel est le rôle de l'ARES face à une nouvelle réforme ?*

62 C : De manière générale, tu as le rôle de l'ARES donc le conseil d'administration, les
63 établissements, la fédération des établissements de l'enseignement supérieur, eux ils
64 vont vraiment avoir un rôle qui est défini à la fois par le décret formation initiale et par
65 le décret paysage, donc ils ont plusieurs missions qui vont de vérifier la conformité des
66 demandes d'organisations de certificat, de traiter les demandes d'habilitation pour
67 ouvrir un nouveau cursus etc., c'est un rôle défini par les décrets, et de remettre des
68 avis, donc typiquement comme je le disais quand la ministre de l'enseignement
69 supérieur a fait passer au gouvernement en première lecture l'avant-projet de décret
70 qui modifie le décret FIE du temps de Marcourt, l'ARES a reçu un courrier disant « voilà
71 il faut remettre un avis sur ce texte-là, qu'est-ce que l'ARES en tant que fédération des
72 établissements de l'enseignement supérieur en pense ? ». Donc, ils remettent un avis
73 là-dessus qui est très long, très fastidieux à lire, je l'admets l'ayant moi-même rédigé !
74 Donc vraiment ce rôle de faire le lien avec le politique pour dire « oui ce que vous
75 proposez c'est fabuleux mais est-ce que c'est faisable dans nos établissements ? »
76 Donc ils ont un peu ce rôle de regard, après la réforme reste quelque chose de
77 politique. Un décret ça reste quelque chose de politique, ce n'est pas parce que l'ARES
78 dit « on n'est pas content, on ne veut pas telle ou telle disposition » que le politique va
79 forcément suivre l'avis de l'ARES. D'autant qu'ils consultent par ailleurs les fédérations
80 des pouvoirs organisateurs, ils consultent d'autres organes que l'ARES donc il est
81 possible que l'avis de l'ARES ne soit pas toujours suivi sur ce qu'elle pense. Et au
82 niveau plus de l'administration de l'ARES, donc il y a la petite cellule d'appui donc on
83 fait vraiment un appui d'accompagnement des conseillers, conseillères FIE sur le
84 terrain, on assure un appui logistique, donc ici le décret prévoit par exemple une
85 épreuve de maîtrise de la langue française dans tous les cursus, l'organisation pratico-
86 pratique va être du ressort de l'administration de l'ARES, donc on va s'occuper,
87 toujours en accord avec ce que l'ARES fédération des établissements supérieur aura
88 décidé, on exécutera dans la pratique ce que l'ares aura décidé. On fait aussi de
89 l'accompagnement, des clarifications décrétales quand quelque chose n'est pas clair,
90 on fait des séances d'informations, on a présenté les référentiels du tronc commun, on
91 a présenté le référentiel de compétences initiales, on a fait d'autre thématique

92 transversale comme l'éducation à la citoyenneté mondiale etc. Donc on a aussi ce rôle
93 d'information alors on essaie vraiment d'être la courroie de transmission entre le
94 politique et l'établissement pour que l'information passe du haut vers le bas et du bas
95 vers le haut pour que tout le monde soit au même niveau et que tout se passe bien.
96 On dépend aussi d'un décret donc la cellule a été créée par un décret, c'est pas qu'un
97 jour l'ARES a décidé, non ça a été le politique qui a dit on va créer la cellule d'appui
98 qui sera héberger dans l'administration de l'ARES et quand ce décret a été voté, il y
99 avait plusieurs missions que je t'enverrais, et c'est vraiment assurer un appui
100 logistique, des choses comme ça, c'est très flou mais nous on en a tiré le travail qu'on
101 fait aujourd'hui au quotidien, mais donc on est quand-même arrivé par une volonté du
102 politique et pas une volonté de l'ARES parce que le politique ne voulait pas reproduire
103 ce qui s'est passé avec le décret paysage où il n'y avait pas eu d'accompagnement.
104 Ils se sont dit « non on ne peut pas laisser, il faut accompagner les établissements, on
105 va créer une petite cellule » et donc on est arrivé comme ça.

106 *N : De nouveau, très concrètement, comment une réforme de la FIE se met en place ?*
107 *Qui initie ça ? Qui sont les acteurs qui vont entrer en jeu ? Quelles sont les étapes,*
108 *est-ce qu'il y a un calendrier qui est mis en place ? Comment cela se passe*
109 *concrètement une telle réforme ?*

110 C : Au niveau des étapes, je vais peut-être repartir très loin dans le temps, dès 2009
111 la déclaration politique communautaire de 2009-2014 c'était donc Marcourt à
112 l'enseignement supérieur, et dans cette déclaration il y avait la volonté de réformer la
113 FIE. Ils ne sont pas partis de nulle part, ils ont commandité une évaluation qui a été
114 faite par l'université St Louis qui est la seule qui n'a pas de FIE dans ses programmes
115 donc qui était relativement neutre et donc qui a fait cette évaluation. Il y a l'agence
116 qualité de l'enseignement supérieur qui a fait plusieurs évaluations du cursus
117 préscolaire et primaire et de là ils en ont tiré plusieurs constats aussi en regardant un
118 peu à l'internationale ce qui se passait et donc la réforme a été construite par le cabinet
119 Marcourt avec une idée de « il faut revaloriser le métier d'enseignant » et pour créer
120 ce décret, pour créer cette réforme le cabinet Marcourt a décidé de créer ce qu'on
121 appelle le GT4O donc c'est le groupe de travail des quatre opérateurs où il y avait
122 l'enseignement supérieur qui réfléchissait à comment améliorer la formation qu'ils sont
123 en train de donner. Ils ont fait plusieurs recommandations qui ont été plus ou moins
124 suivies selon les faisabilités aussi bien pour les établissements que financières pour
125 la fédération Wallonie Bruxelles parce qu'une réforme ça coûte chère et on en est
126 arrivé au décret Marcourt de 2019 qui a quand même mis longtemps au niveau de son
127 processus législatifs parce que le projet de décret a été déposé au gouvernement en
128 2018 donc il a quand même fallu du temps entre 2018 et février 2019 pour que le texte
129 soit voté parce que tout le monde n'était pas d'accord et il y a eu des allers-retours etc.
130 donc le texte a été voté en février 2019 avec initialement une entrée en vigueur qui
131 était prévu pour septembre 2020. Donc il y a eu deux législatures, la législature se
132 termine en 2019, une nouvelle commence et ce n'est plus le PS qui est à
133 l'enseignement supérieur, c'est le MR avec Valérie Glatigny. Dans la déclaration de
134 politique communautaire ils disent qu'ils veulent un report de la réforme de la FIE pour
135 évaluer le décret sur divers aspects, notamment sa faisabilité financière, notamment
136 la maîtrise de la langue française, pas mal de petites choses, il y avait des articles qui
137 posaient vraiment problème dans la pratique, dans la mise en œuvre, donc ils voulaient
138 évaluer ce décret, il y a eu des GT qui se sont mis en place où l'administration de
139 l'ARES était présente pour discuter du lien entre FIE et pacte pour un enseignement

140 d'excellence parce que c'est quand même important que les deux soient liés, pour
141 discuter également de l'implémentation en elle-même dans les établissements des
142 problèmes pratico-pratique, pour discuter du budget. Alors, on n'a jamais eu la
143 conclusion du groupe qui a discuté du budget ! Et pour discuter de vraiment la pratique
144 pour en arriver à des modifications du décret Marcourt. Il y a également eu un colloque
145 à l'internationale que l'ARES a organisé, dont ils se sont inspirés. C'était un colloque
146 où il y avait la France, le Québec et la Suisse qui expliquaient comment eux avaient
147 réformés la FIE de leur côté, comme ça s'était passé etc. C'était super intéressant et
148 ils s'en sont inspirés également pour certaines bases. Donc là on est en 2020,
149 normalement entré en vigueur en septembre 2021...

150 *N : Covid !*

151 C : Covid arrive ! Et texte pas fini non plus qui travaillait sur un avant-projet de décret
152 modificatif qui n'avancait pas. Alors le covid a été utilisé comme excuse ou comme
153 bonne raison, je ne sais pas mais voilà, le texte n'avancait pas, on a reçu une première
154 version d'avant-projet de décret sur laquelle le gouvernement s'est mis d'accord en
155 juillet 2020. Donc la demande d'avis de l'ARES est arrivé en juillet 2020, on a rendu
156 notre avis en septembre 2020 parce qu'on ne sollicite pas les établissements pendant
157 l'été, donc on remet cet avis et on se rend bien compte que c'est un peu juste niveau
158 des délais, on est toujours à la première lecture au gouvernement, il en faut trois donc
159 voilà ! Et après avoir remis l'avis de l'ARES, on a eu une période de flou, on n'a plus
160 trop entendu parler de ce décret, on se demandait ce qu'il se passait. En attendant, le
161 décret de 2019 avait été voté donc ça restait celui-là qui allait être d'application en
162 septembre 2021 puis finalement quand le covid s'est un peu calmé, ça a bougé, on a
163 eu des nouvelles, donc il y a eu une deuxième lecture, une troisième lecture, il y a eu
164 même une quatrième lecture au gouvernement et là le texte passe aujourd'hui à la
165 commission enseignement supérieur du parlement et il devrait, si tout se passe bien,
166 si la commission est d'accord, passé au parlement d'ici 15 jours mais donc c'est un
167 décret modificatif du décret dit Marcourt, à priori la date d'entrée en vigueur reste
168 septembre 2022, qui est très short ! A la fois pour les établissements comme pour
169 l'administration de l'ARES, donc on va devoir travailler beaucoup dans le rush pour
170 beaucoup de choses, et donc le calendrier il a été fort chamboulé, on nous a dit
171 septembre 2020, puis septembre 2021, 2022,... on a beaucoup retardé et le problème
172 c'est que les reports n'étaient pas propice à un travail comme on avait pas de textes
173 sur lesquels travailler donc on ne savait pas préparer la réforme. Donc ici pour
174 septembre 2022 ça va être assez short pour tout mettre en place parce qu'on a quand
175 même tous les bacheliers en enseignement section 1 à 3 donc ce qui était avant
176 préscolaire, primaire et les aesi qui se mettent en place ainsi que les certificats pour
177 les maîtres de stages et le master de spécialisation en formation enseignant donc c'est
178 quand même 5 formations qui vont arriver dans les établissements en plus de la
179 réforme du décret paysage ne l'oublions pas donc voilà on verra comment ça se passe.
180 Mais ça va être short parce que les programmes ne sont pas encore finalisés même
181 si on sait que les établissements travaillent parce que c'est en co-diplomation avec
182 hautes écoles, universités, écoles supérieures des arts, ils doivent travailler ensemble,
183 ils ont déjà travaillé mais ça va quand-même être un peu serré en un quadrimestre
184 pour préparer cette réforme-là. Donc le calendrier ici en septembre 2022, à priori les
185 cursus s'ouvrent et puis 3 ans après les masters qui s'ouvrent, les masters pour instit'
186 préscolaire, primaire et aesi, ainsi que les masters qui remplacent les masters
187 didactiques et l'agrégation qui vont également s'ouvrir dans 3 ans. Et en 2031-32 des

188 masters de spécialisation dont on ne sait pas très bien ce qu'il y dedans mais pour
189 dans 10 ans on a encore largement le temps !

190 *N : Ok ! Donc ça devrait être mis en place dès septembre 2022.*

191 C : A voir s'il n'y a pas de report évidemment. L'idée est que le décret paysage et celui-
192 là arrive en même temps en septembre 2022.

193 *N : Si on se concentre sur la dimension de genre, il y avait des articles qui l'abordait*
194 *dans le décret Marcourt, de février 2019, les articles 7, 14 et 17 nommaient ou*
195 *abordaient la notion de genre, et j'ai eu accès au décret du 29 octobre 2021 qui a été*
196 *accepté après la 4^{ème} lecture et donc j'ai pu constater que l'article 14 et 17 n'ont pas*
197 *été modifié à priori mais je n'ai plus revu l'article 7. Donc je me demandais si cette*
198 *notion de genre avait fait l'objet d'une modification de la part de l'ARES dans l'avant-*
199 *projet ? Si ça avait été sujet de discussion dans cet avant-projet de la part de l'ARES*
200 *ou pas spécialement ?*

201 C : Non du tout, l'ARES ne s'est pas du tout prononcée au niveau du genre par rapport
202 au décret FIE, les modifications qu'il y a eu c'est parce qu'ils ont travaillé l'entièreté
203 des titres 1 à 4 et ils ont tout repris et tout bricolé pour faire comme ils voulaient dans
204 un autre ordre et ce qui était spécialement articles 7 et 17 a été modifié en un article 3
205 ou 4 je ne sais plus, sur les compétences globales. Et en fait, ce qui a été retiré c'est
206 qu'avant il y avait une liste de contenus minimaux que la formation devait contenir.
207 Cette liste a été supprimée pour la simple et bonne raison qu'un décret ne se modifie
208 pas super facilement et qu'ils se sont dit si les contenus sont amenés à évoluer
209 fréquemment on va devoir modifier un décret tout le temps, donc c'est pas l'idéal, on
210 va viser plutôt des compétences où le genre dans plusieurs dimensions, d'ailleurs ils
211 ont élargi les notions de genre qu'ils visaient où le genre est repris mais en tout cas
212 l'ARES ne s'est pas prononcée sur une volonté d'ajouter ou de diminuer cet aspect-là
213 dans la FIE et le cabinet non plus, au contraire ils ont élargi un peu la notion qui était
214 visée auparavant dans le décret. D'ailleurs dans la définition est bien plus consistante
215 que ce qu'on retrouvait avant.

216 *N : Est-ce qu'il y a des membres décisionnaires de l'introduction ou non de la notion*
217 *de genre dans la réforme ? Est-ce qu'il y a une personne qui est en charge de la notion*
218 *de genre dans la réforme de la FIE ?*

219 C : Alors dans la FIE à proprement parler non, mais au cabinet Glatiny il y a une
220 personne qui s'occupe de tout ce qui est genre pour l'enseignement supérieure. Après
221 ici à l'ARES, Maria et Laurence travaillent sur tout ce qui est commission genre et
222 comité femmes et sciences, maintenant il n'y a pas encore eu de travail entamé, on
223 ne sait pas s'il y aura un travail entamé pour faire le pont entre les deux. Le fait est
224 que l'urgence, sachant que le calendrier est tellement short qu'on ne va pas lancer un
225 travail énorme. Les établissements sont bien conscients d'une part du prescrit légal
226 qui leur impose l'intégration le genre dans leurs formations parce que c'est dans le
227 décret, parce qu'il va y avoir des grilles de contenus minimaux et des référentiels de
228 compétences où le genre sera présent et qu'ils devront respecter, c'est la loi qui leur
229 imposera. Mais en outre, même si la loi n'imposait pas, les établissements sont
230 conscients de l'importance d'approfondir ces notions et se rendent bien compte
231 qu'actuellement ce n'est pas assez poussé dans la FIE. Donc il n'y a pas vraiment de
232 membre décisionnaire de l'intégration de la dimension du genre dans la réforme mais

233 je pense que ça coulait tellement de source pour tout le monde que ça soit dans le
234 décret que voilà, dès 2019 le genre apparaissait dans le décret, sa place a augmenté
235 je trouve dans la manière dont c'est mis aujourd'hui dans le décret, je trouve que la
236 place est importante pour le genre, les établissements sont bien conscient de
237 l'importance aussi, après c'est comme pour tout, les thématiques transversales et ce
238 qui doit être dans tout n'est pas évident à mettre en œuvre, mais en tout cas voilà il y
239 a la loi qui est là et il y a la volonté des établissements d'intégrer cette dimension du
240 genre.

241 *N : Et du coup, en rapport avec ça, est-ce que tu sais pourquoi les précédents*
242 *décisionnaires du décret Marcourt on fait ce choix d'intégrer cette notion de genre dans*
243 *le FIE ? Quel a été leur point de départ ? Quel a été leurs réflexions par rapport à ça ?*

244 C : Là je t'avoue que je n'en ai pas la moindre idée. Je n'étais pas là du temps de
245 Marcourt et je ne vois rien de révolutionnaire dans les documents, je pense que ça leur
246 a paru logique dans l'évolution de la société en se disant qu'on ne peut pas faire
247 comme si ça n'existait pas, on ne peut pas ne pas le mettre dans le décret. Puis ils
248 essaient toujours d'être en lien avec ce qu'il se passe dans l'enseignement obligatoire
249 avec le pacte pour un enseignement d'excellence, c'est quelque chose qui était fort
250 présent aussi. Voilà, la FIE et le pacte essaient d'avoir une certaine cohérence donc
251 si le genre est dans l'un, le genre sera dans l'autre aussi. Je ne pense pas qu'il y a eu
252 une réflexion particulière, de longs mois de discussion sur le genre dans la FIE, je
253 pense que c'est apparu évident pour tout le monde. En tout cas je n'en trouve pas de
254 traces, il n'y en a pas dans le commentaire des articles, il n'y a pas un focus particulier
255 sur l'intégration du genre donc je pense que ça a vraiment coulé de source.

256 *N : Un peu dans la même optique, est-ce qu'il y a des obstacles à l'intégration de cette*
257 *notion de genre dans la réforme ?*

258 C : Il n'y pas des obstacles au fait que ce soit intégré, il y a des obstacles au fait qu'il
259 n'y a pas le temps. La FIE, 3 ans c'est court, il y a beaucoup de contenus dans peu de
260 temps, d'autant en instit primaire ou préscolaire, on les forme à beaucoup de
261 disciplines, c'est du temps assez restreint sur chaque matière et ce qui doit être dans
262 tout, au final, ne se retrouve dans plus rien parce qu'on manque de temps. Donc c'est
263 surtout ça, c'est un manque de temps, un manque de moyen aussi, on ne leur donne
264 pas beaucoup les moyens d'inviter X ou Y pour faire des ateliers sur le genre donc
265 c'est un peu un tout. Je ne pense pas qu'il y a un obstacle de quelqu'un qui dirige qui
266 dirait « ha non moi le genre c'est hors de questions, pas dans la FIE ». C'est plus oui
267 mais comment on pourrait faire alors que c'est déjà un timing super serré, qu'on a un
268 milliard d'autres choses à parler, on peut avoir la même discussion sur l'éducation à la
269 citoyenneté mondiale, sur l'orientation, ... il a énormément de sujets qui doivent être
270 transversaux et que c'est très compliqué à intégrer dans un programme parce que
271 pour moi, et ça c'est mon avis, c'est pas faire un module de 2 heures qui va changer
272 quelque chose. Il faut que le genre soit présent partout dans tous les contenus,
273 matières, cours, c'est un nouvel état d'esprit qu'il faut travailler, c'est un état d'esprit
274 qui va prendre du temps à mettre en place et ce temps-là le problème c'est qu'en FIE
275 c'est compliqué de l'avoir et même ici avec une année supplémentaire c'est beaucoup
276 quand-même, il y a toujours beaucoup de contenus pour 4 ans, ça reste serré sachant
277 qu'il y a des stages, il y en plus qu'avant, il n'y a pas vraiment un obstacle humain ou
278 de conviction, il y a plus un obstacle pratico-pratique. C'est fabuleux mais comment on
279 fait ?

280 *N : Donc l'ARES joue en un rôle dans la réforme mais qui sont les décisionnaires*
281 *finaux ? Donc ça tu m'en as déjà parlé.*

282 *C : Oui c'est politique, c'est le gouvernement, le parlement. Au final, on remet un avis*
283 *c'est fabuleux, mais est-ce qu'ils en prennent compte ou pas ça on ne sait pas.*
284 *Beaucoup des négociations même nous on ne sait pas ce qui se dit au parlement.*
285 *Pourtant physiquement on n'est pas très loin !*

286 *N : Est-ce que tu sais comment va se passer l'intégration réelle de la dimension de*
287 *genre sur le terrain ? Comment des articles présents dans des décrets vont se traduire*
288 *concrètement dans les auditoires ? Dans les programmes de cours, les objectifs*
289 *d'apprentissages, les évaluations etc. Est-ce qu'on en parle déjà ? Surtout si ça doit*
290 *être mis en place en septembre 2022 ?*

291 *C : Non, en tout cas on n'en parle pas à l'ARES, on n'en a pas écho. Après, je doute*
292 *que les établissements soient déjà en train de préparer leurs programmes et pensent*
293 *du coup à l'intégration du genre. Mais ce qu'il faut savoir c'est que l'administration de*
294 *l'ARES n'a pas de droit de regard sur les programmes de cours, c'est la sacro-sainte*
295 *des libertés pédagogiques des établissements. Du moment qu'ils respectent les*
296 *cadres légaux, du moment qu'ils respectent les référentiels de compétences et les*
297 *contenus minimaux qui sont établis, on n'a plus rien à dire. Par exemple, dans le*
298 *référentiel de compétences, le genre apparaîtra parce que le genre est dans les*
299 *compétences que le futur enseignant doit acquérir. Plus loin on ne sait pas aller. Je ne*
300 *serais pas te dire par exemple que telle haute école va intégrer de cette manière-là,*
301 *c'est des informations que nous on n'a pas.*

302 *N : Donc chaque haute école garde un pouvoir décisionnaire, c'est eux qui décident*
303 *au final de la manière dont ils vont travailler le décret ?*

304 *C : Oui exactement. En fait, il n'y a pas une grille horaire par exemple « le matin en*
305 *institut primaire vous devez donner un cours de français », chaque haute école va se*
306 *dire qu'à la fin des 4 années l'étudiant doit avoir acquis ces compétences-là et doit*
307 *avoir suivi tel et tel contenu essentiel qu'on appelle les contenus minimaux mais la*
308 *marge d'harmonisation ou de similarité entre les établissements s'arrête-là. Donc*
309 *après, typiquement tu le vois entre un cursus par exemple de langue et lettre*
310 *anciennes et modernes, entre ce que j'ai fait moi à l'UCLouvain et ce qui est fait par*
311 *exemple à l'UNamur aujourd'hui ce n'est pas le même programme. Le programme est*
312 *agencé différemment mais forcément à la fin on saura relativement les mêmes*
313 *compétences et on a vu les mêmes contenus mais de manière totalement différente,*
314 *vraiment il y a une liberté pédagogique et académique dans les établissements qui est*
315 *très très importante. Et surtout dans les universités !*

316 *N : Par rapport à la formation des enseignants titulaires des cours en hautes écoles,*
317 *on sait que suite au décret de juillet 2005 la dimension a été ajoutée au cours*
318 *d'approche théorique et pratique de la diversité culturelle, et en 2000 les titulaires de*
319 *ce cours-là ont eu une formation à la diversité culturelle mais en 2005 quand la*
320 *dimension de genre a été ajoutée à ce cours, aucune formation n'a été proposé pour*
321 *ces titulaires. Et plusieurs études, dont une de Nadine Plateau, ont montré*
322 *qu'effectivement il y avait une partie des titulaires de ce cours qui n'étaient parfois*
323 *même pas au courant de cet ajout de cette notion. Du coup, ma question : est-ce que*
324 *suite aux nouvelles modifications à la réforme, est-ce que des formations pour les*

325 *futurs titulaires des cours qui prennent en compte la dimension de genre sont prévus*
326 *ou pas encore ? Ou on ne sait pas encore s'il va en avoir ?*

327 C : A l'heure actuelle il n'y a rien qui est prévu. Pour les futurs enseignants en haute
328 école, il y aura un master de spécialisation qu'ils devront suivre où la dimension de
329 genre est reprise mais parmi tant d'autres, c'est de nouveau quelque chose de
330 transversale, il n'y a aucune formation disons continue comme on pourrait avoir dans
331 l'enseignement obligatoire. Par exemple dans les nouveaux référentiels, l'IFC leur a
332 expliqué les réseaux, a expliqué voilà le référentiel est celui-là, ça va donner ça dans
333 le programme, vous devrez changer ça et ça. Dans le supérieur c'est très compliqué,
334 alors il y a des initiatives çà et là de formations continues qui se mettent en place petit
335 à petit, notamment via une des commissions de l'ARES où il y a la formation continue
336 par et pour les paires en hautes écoles, c'est un chouette projet qui s'appelle le projet
337 FREMA, et donc c'est des profs de hautes écoles qui déposent des propositions de
338 formations ouvertes à toutes et tous, à tous les collègues peu importe les
339 établissements et comme fil rouge pour les deux années précédentes, ils ont choisi le
340 pacte pour un enseignement d'excellence et la FIE, ainsi que l'enseignement hybride
341 parce que l'air covid et tout, il y en avait beaucoup qui étaient un peu perdu. Maintenant
342 je n'ai pas vu de formation liée au genre dans les catalogues de formations, il faudrait
343 que je rejette un œil dans celui de cette année mais donc voilà, il y a quelques
344 initiatives, il y a des profs super motivés qui vont se renseigner, expliquer à leurs
345 collègues etc. mais il n'y a pas quelque chose d'institutionnel qui dit « voilà maintenant
346 on va vous prendre sur 3 semaines X heures pour vous faire un module pour vous
347 expliquer, pour vous former aux nouveautés ». C'est un peu chacun sa vie, se
348 débrouiller comme il peut, chacun fait aussi selon sa motivation et c'est très compliqué
349 de faire de la formation continue pour les enseignants du supérieur. Déjà le public est
350 très différent entre la haute école, l'école supérieure des arts et les universités, c'est 3
351 mondes totalement différents donc la formation continue n'est pas toujours bien vue
352 dans ce milieu. Nous, on espère vraiment qu'une formation continue finisse par se
353 mettre en place au niveau du supérieur parce qu'ils enseignent à des futurs
354 enseignants, même en dehors de la FIE, ils enseignent à des futurs enseignants des
355 contenus qui bougent tout le temps mais pour lesquels ils ne sont pas formé à
356 l'évolution. Typiquement les référentiels, ici, nous on a organisé une formation de
357 nous-même mais si ça n'avait pas été fait par l'ARES, ça n'aurait pas été fait tout court.
358 Ils auraient juste reçu un paquet avec un lien « voilà le nouveau référentiel, vivez votre
359 vie, il faut que ça soit enseigné ». Ça ne va pas ! donc c'est un peu délicat, il n'y a pas
360 beaucoup de formations continues, il n'y a pas beaucoup de temps non plus. Voilà être
361 profs en supérieure ça demande beaucoup de temps, il y a d'autres charges aussi que
362 juste enseigner donc voilà et c'est moins de faire des journées pédagogiques comme
363 on peut avoir dans l'école dans le supérieur que dans l'obligatoire typiquement. Et le
364 public n'est pas le même et tu sais que le public enseignant n'est pas facile !

365 *N : Du coup dans cette logique-là, une des missions de l'ARES s'est de développer*
366 *des outils de veille, d'analyse et d'évaluation, est-ce que, du coup, une évaluation des*
367 *représentations sociales du genre des étudiants suite à la réforme, donc avant et après*
368 *la réforme, est-ce que c'est quelque chose qui a été réfléchi ? Est-ce que c'est quelque*
369 *chose qui est envisagé ?*

370 C : Non pas du tout, rien n'a été envisagé du tout, je ne pense pas par désintérêt, je
371 pense par manque de temps, et c'est triste à dire mais par priorisation. Non que le
372 genre ne soit pas important mais il y a la mise en œuvre concrète du décret qui doit

373 arriver et faire des évaluations ça prend du temps aussi bien pour le cabinet, pour
374 l'administration qui s'en occupe que ce soit nous à l'administration générale de
375 l'enseignement, pour les établissements aussi qui doivent participer relativement
376 activement à cette évaluation et du coup pour le moment il n'y a rien qui est envisagé.
377 Ça serait super intéressant de l'envisager mais je pense que dans l'état actuel des
378 choses, on est à des années lumières de penser à faire quelque chose de ce type-là
379 dans les délais qui nous sont impartis.

380 *N : Donc ça c'est par rapport aux représentations sociales du genre, mais d'un point*
381 *de vue générale, est-ce qu'il y aura une évaluation de la réforme ?*

382 C : Oui, il y a un nouvel organe qui va être créé, c'est un peu une grande première,
383 c'est la COCOFIE, c'est la commission de coordination de la formation initiale des
384 enseignants et c'est une première parce que ça va rassembler des membres de
385 l'enseignement supérieur, des membres de l'enseignement obligatoire, des
386 académies, de l'enseignement spécialisé, de la promotion sociale, des syndicats, etc.
387 donc ça va être un organe où ce petit monde va se parler car actuellement ils ne se
388 parlent pas beaucoup, il y a des one to one, par exemple une haute école va parler à
389 l'école qui est dans la même ville pour y envoyer les stagiaires mais il n'y a pas de
390 collaboration vraiment poussée entre le supérieur et l'obligatoire. Donc cet organe va
391 arriver quand ce décret arrivera et cet organe est chargé notamment d'évaluer la
392 réforme de manière constante donc au moins tous les deux ans il va avoir une
393 évaluation de cette réforme pour vérifier qu'elle est toujours bien en cohérence avec
394 le pacte pour un enseignement d'excellence, pour vérifier qu'elle soit toujours faisable,
395 pour vérifier pas mal de choses, vérifier que cette formation amène bien aux
396 compétences qui sont dites au début , pour vérifier que c'est toujours cohérent avec la
397 formation continue de l'enseignement obligatoire etc. Donc il y aura une évaluation via
398 cet organe qui, en plus, comprendra l'employeur également vu que des représentants
399 de l'enseignement obligatoire seront là, c'est eux au final qui reçoivent le ou la futur.e
400 enseignant.e chez eux donc c'est intéressant d'avoir ce regard-là. Ça ne va pas être
401 une mince affaire je pense, mais c'est quelque chose qu'ils veulent vraiment mettre en
402 place parce que beaucoup ont décrié le décret aussi bien Marcourt que Glatiny mais
403 on ne sait toujours pas ce que ça donne parce qu'on a toujours pas essayé de le mettre
404 en œuvre donc voilà on dit « ça ne va pas » mais en fait on en sait rien donc c'est pas
405 mal de se dire qu'on y va mais on évaluera et on ajustera si besoin comme on l'a fait
406 pour paysage etc. donc il va y avoir des évaluations oui.

407 *N : Et du coup indirectement la notion de genre va être prise en compte dans cette*
408 *évaluation vu que ça fait partie des compétences transversales.*

409 C : Bien sûr, et j'espère que ça ne sera pas juste un point en fin de document et qu'il
410 y aura une réelle analyse. Après je ne suis pas médium donc je ne peux pas imaginer
411 mais c'est à espérer oui qu'ils prendront ça à bras le corps et qu'ils se rendront compte
412 de l'importance d'évaluer également cet impact-là sur les futurs enseignants. Ça c'est
413 très important pour tout le système éducatif.

2. Entretien avec Nadine Plateau – Commission enseignement du CFFB – 18/11/2021

1 *N : Alors, je vais te reposer les questions qui se trouvent dans le questionnaire que je*
2 *t'ai envoyé, comme ça on peut simplement avoir une discussion autour de ces*
3 *questions-là.*

4 NP : Ok super on fait ça.

5 *N : - Je raconte mon parcours, pourquoi je m'intéresse à cette thématique. Je signale*
6 *que j'ai interrogé Cathy Bodson et que je souhaite contacter Alexandra Andraessens*
7 *du cabinet Glatiny –*

8 NP : Alors par rapport à Alexandra, il faut que je te raconte une histoire parce que c'est
9 quand-même assez amusant. J'ai reçu hier d'une jeune femme un mail, c'est une
10 femme qui fait le master genre et sexualité à l'ULB et qui travaillait avec plusieurs
11 copines et qui m'envoie un mail me disant « je ne comprends pas pourquoi on n'a
12 toujours pas le genre dans l'éducation ! » et elle veut faire un travail de fin d'étude là-
13 dessus.

14 *N : Ha oui c'est pas mal ! oui je pense que ça pose question à plus en plus de*
15 *personnes.*

16 NP : Oui tout à fait, voilà je voulais juste te dire, ça m'a tellement amusé d'avoir ça hier
17 en plus tu vois !

18 *N : Est-ce que tu pourrais pour commencer te présenter en quelques mots ?*

19 NP : Ecoute, comme je dis toujours « enseignante retraitée, féministe non retraitée »
20 voilà ! J'ai une longue carrière d'enseignante, j'ai commencé à travailler à 21 ans en
21 Algérie, j'ai donné des cours à des élèves du secondaire en non mixte garçons, j'ai
22 donné cours en non mixte filles, j'ai donné cours en mixte, j'ai donné cours dans le
23 supérieur à des futurs enseignants, j'ai donné cours en Belgique, en Algérie, au Congo,
24 donc dans plusieurs situations si tu veux, et puis j'ai terminé ma carrière dans une
25 école secondaire à Boitsfort donc une école assez privilégié mais parallèlement à ça,
26 à partir des années 70 j'étais très engagée au mouvement féministe. Alors j'ai pas
27 directement fait coïncider mes intérêts féministes de l'époque avec les questions de
28 l'enseignement, ça n'a pas été tout de suite ça parce que je me suis beaucoup occupée
29 de l'avortement dans un premier temps, c'était un peu l'urgence. Donc je me suis
30 intéressée à la question de l'enseignement avec un regard féministe que à partir des
31 années 80 je dirais. Quand j'ai fait partie de l'université des femmes qui avait quand-
32 même comme objectif d'introduire la question du genre dans les savoirs, donc à ce
33 moment-là j'ai commencé un petit peu à m'intéresser aux questions d'enseignement
34 secondaire. C'était l'époque en fait où tout le monde disait « waow la mixité ça y est !
35 On l'a obtenue ! », tu sais la mixité elle arrive dans les écoles dans les années 77
36 quelques choses comme ça, ça prend plusieurs années avant de s'installer et en fait
37 à partir du moment où les écoles sont devenues mixtes, c'est-à-dire fin des années
38 70, on a considéré que le problème de l'égalité des filles et des garçons à l'école était
39 résolu. Et quand nous on a commencé à dire quand-même, les manuels scolaires,
40 c'était la première chose sur laquelle on a travaillé d'un point de vue féministe, et puis
41 après toute la question des relations entre les enseignants et les enseignés. Ça c'est
42 venu parce qu'on a eu des recherches qui ont été faites dans les pays anglo-saxons.
43 On a organisé dans le cadre de l'université des femmes des journées d'études, des
44 petits séminaires, des conférences, on a fait un mini colloque en 86 ou 87 quelque

45 chose comme ça et puis régulièrement dans la chronique féministe qui était la revue
46 de l'université des femmes on faisait passer des articles, on a fait des numéros
47 spéciaux qui étaient par exemple sur les filles et les math, sur les femmes et les
48 sciences, sur l'école etc. Donc tout ça, ça a préparé si tu veux un investissement, enfin
49 il y en avait déjà un mais ça a fait un petit groupe de féministes qui travaillaient sur
50 cette question. On a sorti un petit bouquin en 91 je pense qui s'appelait « l'école au
51 féminin » où on a repris tous les thèmes de l'époque et comme on n'avait pas la
52 possibilité d'avoir des autorisations de reproductions de textes etc. on a juste pris ce
53 qui avait été publié dans la chronique, donc ça a un peu limité les choses. Donc tu vois
54 on était un petit groupe, on fonctionnait comme ça. Je dirais qu'on était dans une
55 perspective critique, critique descriptive, on n'était pas encore dans une perspective
56 « alors qu'est-ce qu'on fait maintenant ? », et je me souviens qu'au début des années
57 2000 en France, il y a eu une loi sur l'égalité filles-garçons dans l'enseignement donc
58 tout d'un coup il y avait quelque chose d'un point de vue légal qui s'imposait et alors
59 chez nous toujours rien ! Il y avait une vague commission égalité qui existait ou un truc
60 comme ça mais il ne se passait pas grand-chose et j'ai commencé, je ne sais pas tout
61 d'un coup j'ai attrapé des boutons quoi, ça m'a énervé terriblement ! Et donc j'ai lancé
62 ce fameux appel que tu as vu dans le mémo, donc en 2002, appel pour une politique
63 de gender mainstreaming dans l'enseignement avec des associations féministes,
64 c'était comme ça au départ. Alors ça n'a pas eu beaucoup de rebondissement comme
65 tu peux imaginer, sauf que ça a été entendu au ministère ! En fait c'était Alexandra qui
66 venait d'hériter de cette égalité des chances, qui est encore un tout petit machin qui
67 n'avait quasi pas de budget etc. et qui était attentive à ça et avec laquelle on a fait une
68 première brochure, un petit machin minime comme ça, absolument le béaba qu'on a
69 distribué dans toutes les écoles, bon je ne sais pas l'impact que ça a pu avoir mais ça
70 a été beaucoup distribuer. C'était les débuts d'une collaboration et c'était les débuts
71 d'un essai de travailler de manière plutôt positive, c'est-à-dire de travailler avec l'idée
72 « qu'est-ce qu'on fait pour changer les choses concrètement, pratiquement ? » parce
73 que finalement, ça m'avait beaucoup frappé dans les années 90, les féministes
74 faisaient des analyses critiques de ce qu'il se passait dans l'enseignement mais il y
75 avait très peu de propositions d'actions alternatives. Les seules propositions d'actions
76 alternatives c'était toujours très « réformiste » et c'était sur les manuels scolaires, les
77 filles et les sciences, et des machins comme ça. Il y a eu évidemment dans ces
78 années-là une directive européenne, non pas une directive, une directive c'est
79 contraignant, là c'était pas contraignant c'est une... j'ai oublié le nom, juste en dessous
80 de la directive ! Il y a un document européen qui n'est pas contraignant mais qui a
81 quand-même une forte « injonction à » et ce qui est important c'est que c'était
82 accompagné de financement. Une résolution ! Voilà c'est une résolution européenne
83 en 85 pour l'égalité filles-garçons à l'école etc. Il y a eu de l'argent qui a été distribué
84 et avec lequel par exemple du côté flamand on a fait une excellente étude sur la mixité.
85 La seule étude sur la mixité qui existe en Belgique. Du côté francophone comme il n'y
86 avait pas beaucoup de personnes dans les universités qui étaient intéressées par ce
87 genre de thèmes, ça n'a pas donné grand-chose ! Si, il y a eu quelques petites études
88 mais assez nullissimes quoi voilà. Donc 85 c'était la résolution puis après ça disons
89 que ça donné une toute petite légitimité. Il faudra vraiment attendre les années 2000
90 pour que la direction de l'égalité des chances devienne non seulement la question des
91 hommes et des femmes mais aussi toutes les autres égalités genre etc. ça a un petit
92 peu gonflé avec un budget plus important et à ce moment-là il y a des possibilités de
93 financements, de recherches etc. sinon il n'y a absolument pas la moindre recherche
94 dans les universités francophone, c'est une catastrophe ! C'est un désert hein les

95 universités au niveau enseignement. Et encore aujourd'hui je ne vois pas ni à l'UCL ni
96 à l'ULB de chercheurs, de chercheuses qui travaillent vraiment sur ces questions-là
97 quoi, c'est vraiment bizarre.

98 *N : Oui c'est vrai, autant on trouve en France, en Suisse, au Québec mais en Belgique*
99 *francophone...*

100 NP : Mais oui là-bas ça bouge, ça produit, ça réfléchis, ça travaille ! Mais chez nous
101 ... Alors je pense aussi qu'il y a eu un très fort déni de la part des chercheurs hein, je
102 me souviens d'une réunion à la rue nouvelle il y a 10 ou 15 ans où j'étais toute seule
103 avec tous les grands experts de l'éducation et de l'enseignement et j'essayais
104 péniblement de faire entendre que ça serait peut-être intéressant d'aborder ces
105 questions-là mais c'était le déni ! Le mépris tu vois, et c'est pas fini ça ! Il y a encore
106 une bande de vieux schnoques qui sont là toujours à estimer que là n'est pas le
107 problème, que le problème c'est d'abord le problème sociale. Ça me rappelle les vieux
108 débats des années 70 quand il y avait le féminisme ou le marxisme, il fallait choisir l'un
109 ou l'autre et donc il y a des priorités, on est dans un système stupide de penser par
110 priorité, quel est la priorité dans l'enseignement, et bien ils continuent à te dire
111 aujourd'hui ces chercheurs et chercheuses qui sont des gens très sympathiques et
112 très de gauche etc. ils continuent à te dire que la priorité c'est la priorité sociale.

113 *N : Et pourtant le genre en fait partie de cette priorité sociale.*

114 NP : Mais oui ils en font une hiérarchie alors que ça doit s'articuler horizontalement
115 quoi. Voilà donc je pense qu'il y a certainement une des raisons, parce que je fais
116 quand-même une distinction entre l'enseignement obligatoire et l'enseignement
117 supérieur. Je trouve que l'enseignement supérieur ça a beaucoup plus bougé, il y a un
118 master ! Des certificats qui se multiplient dans les universités, certificat genre, ça
119 marche très bien donc ils lancent de plus en plus, en tout cas à l'ULB ça marche très
120 bien donc voilà ! A l'ARES maintenant il y a une commission genre qui vient d'être
121 nommée, le comité femmes et sciences a été institué par décret beaucoup plus sérieux
122 qu'il ne l'était il y a 20 ans donc tout ça, ça bouge, et j'ai l'impression qu'il y a une oreille
123 pour ça tu vois, tant dis que dans l'enseignement obligatoire... Je peux te dire que le
124 Pacte d'excellence c'est opaque hein !

125 *N : Oui, je l'ai analysé pour voir, tiens, à quel moment on parlait du genre, est-ce que*
126 *le pacte abordait la notion de genre, il y a un mini paragraphe je crois !*

127 NP : Oui exactement ! ça je l'ai bien suivi parce qu'avec ma commission enseignement
128 dès le début du pacte on a lu tous les textes, après on a arrêté on en a eu marre, mais
129 tous les premiers textes des groupes de travail, on les a analysé et tous les avis aussi
130 au début quand le pacte a été lancé, on envoyait nos avis à chaque fois à la ministre
131 en disant « on ne parle pas genre » et compagnie et puis finalement c'est le politique
132 qui a tapé sur les doigts des groupes de travail en leur disant de revoir leurs copies, il
133 faut intégrer cette question, ils sont obligés quoi avec le gender mainstreaming et
134 compagnie. Alors le comble du comble c'est que moi je recevais un mail des groupes
135 de travail demandant « vous ne pourriez pas nous écrire un petit truc ? ». Tu vois donc
136 on me demandait d'écrire un paragraphe et ça m'a énervé ces histoires de
137 paragraphes ! Je crois que je l'ai fait une fois puis après j'ai refusé de le faire et donc
138 voilà, tu vois ! Donc les textes sont terminés et puis ils se sont dit aie on n'a pas mis
139 de genre dedans, on va vite soupoudrer un petit peu de genre par ici et par là. Et
140 pourtant c'est une revendication vraiment de base qu'on a depuis le début, on
141 demande qu'il y ait des experts genre dans les groupes de travail. Evidemment,

142 comme tu sais, le problème c'est qu'il n'y a pas d'expert genre en éducation. Voilà ça
143 complique un peu les choses. Bon moi j'ai fait plus que me présenter là !

144 *N : Ha mais c'est très bien ! Il n'y a pas de soucis, on est là pour discuter ! Mais du*
145 *coup aussi une question un peu plus personnelle, pourquoi tu t'intéresses à la*
146 *dimension de genre dans l'enseignement ? Qu'est-ce qui a été l'élément*
147 *déclencheur ?*

148 NP : D'abord je suis quand-même très engagée dans le féminisme depuis les années
149 70, c'est un tout, je suis quand-même quelqu'un qui suis liée à des petits groupuscules
150 politique en 68 et compagnie, je m'étais déjà engagée dans ces groupes parce qu'il y
151 avait quelque chose qui me retenais, je n'y croyais pas tout à fait. Donc quand les trucs
152 féministes sont arrivés moi j'avais envie de m'engager si tu veux dans un truc, j'avais
153 envie de faire quelque chose par rapport à la justice sociale, enfin des grands mots
154 stupides comme quand tu as 20 ans quoi et n'oublie pas le contexte, c'est les années
155 60 ! Je reviens d'Algérie aussi, il y a tout ça qui compte, donc tu as envie de bouger
156 de faire changer les choses, le monde change et tu as envie de t'investir dans un truc
157 et quand il y a eu le combat pour l'avortement ça a été pour moi quelque chose de
158 vraiment bien parce que c'était à la fois un combat sociale, c'était vraiment les femmes
159 qui avaient les moyens et qui savaient avorter bah elles allaient avorter il n'y avait pas
160 de problème, dans des bonnes conditions, et les autres pas, donc c'était vraiment une
161 injustice sociale. C'est vraiment par-là que je suis entrée, c'est pas du tout par la
162 question de l'égalité hommes-femmes. C'est assez curieux, c'est par la question de
163 l'injustice sociale. Et une fois que j'étais dans ce truc-là, alors là j'étais dans un petit
164 groupe pro-avortement pendant des années, on allait distribuer des tracts sur les
165 marchés avec des adresses où on pouvait se faire avorter, on donnait notre numéro
166 de permanence donc nous on recevait les femmes et on allait avec elles en Hollande
167 ou ici chez les quelques médecins en Belgique qui acceptaient d'avorter et donc voilà,
168 on a fait ça jusqu'à ce qu'il y ait la première vraie clinique qui fait des avortements. À
169 un moment je me suis retirée, des gens ont continué à se battre parce que la loi n'avait
170 pas changé évidemment. Mais moi je suis entrée là-dedans comme ça et dans notre
171 petit groupe avortement, le groupe A qui était au sein de la maison des femmes, Rue
172 du Méridien, on avait de temps en temps des réunions où on discutait de trucs très
173 personnels, très intime parfois, tu vois on faisait des weekends de réflexions, on voulait
174 absolument pas être un service pour les femmes on voulait être là parce qu'on savait
175 des trucs, on pouvait leur donner des infos mais on n'avait pas envie d'être un service
176 d'aide aux femmes, on faisait ça de manière militante. À partir du moment où tu as eu
177 une possibilité que ça se passe bien etc. moi je suis partie quoi. Mais j'étais toujours
178 dans le féminisme, et donc j'ai commencé à m'intéresser à toutes les questions
179 d'enseignement, oui c'est ça, on a créé l'Université des femmes et donc si tu veux le
180 féminisme pour moi ça a été vraiment le lieu d'un investissement militant où là je me
181 disais que je pouvais changer le monde, le lieu d'une espèce de prise de conscience
182 de toute une série de choses qui me concernait moi, moi par rapport à moi-même, moi
183 par rapport à ma famille, moi par rapport au monde etc. et ça a été le lieu aussi qui
184 m'a donné des savoirs incroyables qui m'enchantaient parce que tout à coup me
185 permettait de comprendre beaucoup mieux une bonne partie des phénomènes
186 humain, et c'est encore vrai aujourd'hui tu vois. Et puis j'ai découvert aussi au sein de
187 tout ça le plaisir des femmes que je ne connaissais pas, j'ai toujours vécu dans des
188 milieux très mixtes, le plaisir d'être entre femmes, l'intelligence des rapports qu'on
189 pouvait avoir, des débats qu'on pouvait avoir au point que quand je me retrouvais dans
190 des réunions en mixité je trouvais ça vraiment ... avec celui-là qui n'arrête pas de

191 parler c'est chiant, et tu vois nous quand on avait des réunions ça fusait dans tous les
192 sens, ça marchait bien c'était joyeux, on s'engueulait de temps en temps oui mais
193 c'était fort c'était efficace quoi ! Tandis que le nombre de réunions, j'étais par exemple
194 dans des comités enseignement des trucs comme ça avec toujours les mêmes qui
195 parlaient, pouah ! Donc le féminisme m'a aidé à vivre quoi, vraiment, m'a donné
196 beaucoup d'énergie, de dynamisme, de joie très profonde ! Et ça encore maintenant.

197 *N : Ouah c'est beau !*

198 NP : Voilà donc j'étais lancée, il a fallu du temps pour que je fasse le lien avec mon
199 métier. Donc moi j'étais dans la pratique concrète, je me rendais bien compte qu'il y
200 avait des choses qui n'allait pas et il a fallu que je lise un bouquin d'une anglaise,
201 Michelle Stanword, j'oublie le titre du livre mais c'était une femme qui était sociologue
202 et qui a fait une étude extrêmement intéressante et précise où elle a interrogé des
203 élèves et des enseignants des deux dernières années du secondaire sans jamais leur
204 dire son hypothèse de travail qui concernait la question d'égalité, elle disait « voilà je
205 voudrais savoir quelles sont les rapports entre les enseignants et les enseignés », ce
206 qui étaient efficace dans les rapports, amis elle n'a jamais annoncé la couleur, ce que
207 je trouvais vraiment super intéressant et ça a été pour moi la révélation ! C'était tout
208 ce curriculum caché, tu vois, que tu accordes plus de temps de parole aux garçons,
209 que tu leur poses d'autres types de questions, et tout ça c'était la première fois que je
210 lisais ça et ça venait me donner des mots et des concepts sur ce qui se passait
211 effectivement dans mes classes. Donc là moi j'ai plus lâché à ce moment-là, j'avais
212 des arguments, des outils, pour dire la mixité ok, mais donc la mixité c'est quelque
213 chose pour laquelle les militantes se sont battues évidemment, on voulait des écoles
214 mixtes, mais contrairement à la réforme de l'enseignement démocratique où on a
215 réfléchi un petit peu, il y a eu des journées pédagogiques etc. on n'a pas pensé la
216 mixité, donc tous les mécanismes de reproductions des inégalités ont joué à plein !
217 Parce qu'il n'y avait absolument pas de prise de conscience que ça pouvait se passer
218 éventuellement. Donc ça a été tout le travail et on n'en ait pas sorti. C'était en 85, on
219 est en 2021 je pense qu'il y a encore énormément de profs, de directions d'écoles, de
220 psychopédagogues etc. qui se disent « ha bah moi je ne fais pas de différences entre
221 les filles et les garçons ». Parce que pour eux c'est normal, ils croient qu'ils sont
222 égalitaires, donc c'est pas encore passé que c'est pas parce qu'il y a mixité qu'il y a
223 traitement égal et qu'il y a conditions d'apprentissages égales. Donc c'est un vieux
224 combat hein. On a évidemment par moment mis l'accent sur la question, ça dépend
225 un petit peu des contextes politiques. Quand on sait qu'il y a un pacte d'excellence qui
226 est en cours on fonce sur l'école obligatoire, et puis s'il y a tout d'un coup un projet de
227 décret sur la FIE on va plutôt se mettre à travailler sur ces questions-là. Donc si tu
228 veux l'intérêt que j'ai eu pour l'une ou l'autre question est un peu lié aussi au contexte.
229 Pour ça puisse être entendu évidemment.

230 *N : Je pense que tu as en grande partie répondu à ma question suivante mais je vais*
231 *quand-même la poser au cas où tu as envie d'ajouter quelque chose. Comment est-*
232 *ce que la lutte à commencer ? Comment a commencé la lutte pour la prise en*
233 *considération du genre au sein de l'enseignement ?*

234 NP : Moi je pense que ça commence en communauté française dès les années 70, si
235 tu prends les bulletins de la maison des femmes, je pense que la question des manuels
236 scolaires a été tout de suite mis sur le tapis. Avec des exemples, on avait tout de suite
237 compris les stéréotypes, c'était la première prise de conscience. Et ça c'était dans les

238 milieux féministes avec le gros problème que les féministes nous en voulaient de faire
239 la critique de la mixité.

240 *N : Ha oui parce que pour elles c'était une avancée et le fait de le critiquer ça le*
241 *remettait en question.*

242 NP : Oui c'est ça, voilà donc je pense que ça date de dès le début, l'enseignement a
243 été considéré comme quelque chose d'important et ça a été très difficile de le mettre
244 en marche. Et puis on n'a surtout pas eu d'enseignante féministe dans les universités,
245 en fait toute la recherche féministe des années 70 et 80 c'était hors universités. Ça je
246 crois que c'est dommage, c'est ça qui a aussi bloqué pas mal de choses.

247 *N : Oui c'est vrai que c'est particulier, pourquoi ça s'est passé comme ça en Belgique*
248 *alors que dans d'autres pays francophones...*

249 NP : Ça ! Par exemple si tu prends le féminisme dans les universités, je crois que la
250 première c'était une prof d'histoire à l'ULB qui a mis un certain temps avant de devenir
251 féministe et de se dire que l'histoire des femmes c'est vraiment intéressant parce
252 qu'elle a fait des tas de choses avant. À Liège il y avait je crois en littérature, donc ça
253 dépend des personnes.

254 *N : Oui c'est ça, c'est des avancées liées à l'individu plutôt que liées au monde*
255 *scientifique du moment.*

256 NP : C'est un intérêt personnel qui tout d'un coup a un écho, est soutenu et puis
257 s'installe durablement dans la structure alors ça marche. Tu peux tracer le trajet à
258 rebours mais tu ne peux jamais savoir à l'avance si ça va marcher ou pas.

259 *N : Et par rapport à cette lutte, donc dans la prise en considération du genre dans*
260 *l'enseignement, et en particulier dans l'enseignement supérieur...*

261 NP : Alors là tu as entendu parler du réseau Sophia ? Parce donc Sophia est née en
262 89 quand il y a eu le premier colloque international d'étude de genre à Bruxelles,
263 organisé par les cahiers du Grief, et en fait on s'est rendu compte qu'il y avait des
264 études de genre, enfin on disait étude féministe sur les femmes. On ne parlait pas de
265 genre, on s'est rendu compte qu'il y en avait un peu près partout, même en France
266 mais pas chez nous. Il y avait en fait des chercheuses dans les universités qui
267 menaient des travaux dans différentes disciplines avec une perspective féministe, il y
268 avait ça quasi partout ! Italie, Espagne, Portugal, en Flandres ! Et en Belgique
269 francophone néant, donc on a créé Sophia pour encourager les études, les
270 enseignements et les recherches sur les femmes en communauté française, donc ça
271 c'est en 89 et on a eu le master en 2017, donc tu vois le temps entre les deux. En
272 attendant entre les deux, il y a toute une série d'étapes, on a par exemple, il se fait
273 que Véronique Degrave, qui était une collaboratrice du Grief il y a longtemps,
274 maintenant elle travaille à St-Louis, elle devenue conseillère chez Onkelinx, donc c'est
275 Onkelinx qui a débloqué un budget parce qu'en fait elle avait été convaincue par ses
276 conseillères, Véronique et une autre du fait que la Belgique francophone était
277 totalement en retard par rapport à la Flandre sur le plan genre, il fallait absolument
278 faire quelque chose et donc elle a débloqué un budget pour qu'on puisse faire une
279 chaire en étude féministe d'abord dans les 3 grosses universités donc ULB, UCL et
280 ULiège, puis après à Mons aussi et à St-Louis, ça a duré 2 ans je crois, de 2000 à
281 2003, quelque chose comme ça. Et donc en fait quasi pas de budget évidemment
282 comme d'habitude mais un petit budget qui permettait de payer le déplacement des
283 chercheuses françaises qu'on a fait venir donner un cours dans chaque université

284 pendant les heures des cours d'une ou d'un prof qui était d'accord, donc tu vois on
285 avait mis sur point un système qui ne coûtait quasi rien et qui ne dérangeait rien, et
286 qui a eu un impact extrêmement limité, sauf que tu as eu un certain nombre de
287 personnes qui se sont réunies une fois par mois au cabinet, ce qui était évidemment
288 de la légitimité tu vois donc, des recteurs savaient, ils ont signé le protocole, le
289 protocole de cet accord entre les universités et le ministère donc ça Onkelinx a été très
290 intelligente, elle a pris un jour tous les recteurs à une réunion à Bruxelles et hop elle
291 les a invité au cabinet pour signé le truc, donc c'était très malin ! Et voilà donc c'était
292 une manière de légitimer les questions de genre dans les universités mais ça n'a pas
293 eu un gros impact.

294 *N : Mais ça a été une espèce de point de départ ? Au final ?*

295 NP : Un point de départ oui, mais c'était en one shot. Sauf qu'il y a eu un réseau qui
296 s'est constitué, des profs qui avaient accepté de donner des heures de cours et qui
297 étaient sensibles à la question etc. et que ce réseau on l'a activé. Puis on a fait un
298 projet de gender mainstreaming dans les universités rien que pour garder le contact
299 avec tout le monde, d'organiser des rencontres etc. et puis après ça a été le projet de
300 faisabilité des études de genre, ça a aussi duré des années. Mais toujours avec ce
301 réseau qu'on développait dans les universités, qu'on réunissait avec un projet bien
302 précis, d'abord la chaire, puis le gender mainstreaming puis le master. Puis finalement,
303 il faut dire qu'au niveau politique Marcourt a été très très soutenant et puis au sein des
304 universités on avait quand-même pas mal de relais et certains recteurs étaient quand-
305 même un peu plus favorable que celui de Liège qui était toujours en train de se
306 crapahuter derrière tout le monde, et donc voilà. Donc il y a eu une espèce
307 d'articulation entre le mouvement associatif militant, le soutien ministériel, le réseau
308 qui s'est développé dans les universités suite aux expériences qu'on avait mené, le
309 soutien politique et tout ça a eu raison de l'inertie et du déni des autorités académique
310 et d'une bonne partie du corps professoral des universités.

311 *N : Ok donc c'est vraiment cette association à ce moment T qui a fait effet boule de*
312 *neige.*

313 NP : Il y a eu des petits trucs qui ont aidé tu vois, par exemple le ministre Nollet qui
314 était ministre de la fonction publique a débloqué un budget pour créer des personnes
315 contact genre dans les universités, des PCG, c'était extrêmement intéressant parce
316 qu'en fait ces personnes, qui n'étaient pas toujours féministes mais peu importe,
317 avaient une mission qui étaient de faire un état des lieux de ce qu'il se passe dans les
318 universités et voilà ! Donc tout ça, ça donnait de la légitimité à la question.

319 *N : Ok et donc ce sont les événements qui ont permis d'arriver à ça, mais est-ce qu'il*
320 *y a eu des obstacles à l'intégration de la dimension de genre spécifiquement dans la*
321 *FIE ? Est-ce que certaines personnes ou certains événements ont voulu « empêcher »*
322 *cette intégration ?*

323 NP : Je n'ai pas l'impression qu'il y a eu des événements ou des personnes qui ont
324 empêché, mais que tout simplement la question ne semblait pas prioritaire. Il ne faut
325 pas oublier que tu as eu le décret paysage qui a complètement chamboulé, il y a eu
326 toutes des réformes liées à l'Europe quoi, qui ont été imposées du haut, qui ont été
327 des choses extrêmement épuisantes pour une bonne partie des gens, entre autres
328 dans la FIE, et dans les universités et dans les HE, qui sont les lieux où ces nouvelles
329 mesures ont été adoptées, et donc il ne fallait pas s'amener avec un sujet
330 supplémentaire. Ça a été la résistance vraiment générale, il y avait déjà tellement de

331 boulot du coup c'était impossible. Ce n'était pas dans leur priorité, non pas qu'ils le
332 rejettent... Alors maintenant ils commencent à se dire que c'est intéressant donc ils
333 demandent des outils, bon moi je trouve ça très bien d'avoir des outils mais il faut
334 quand même un peu qu'on n'utilise pas des outils comme ça n'importe comment. Donc
335 voilà je pense que la résistance elle est liée au contexte dans lequel les réformes
336 successives de l'enseignement supérieur se sont passées.

337 *N : Il n'y avait pas vraiment la place pour cette question-là, il y avait d'autres choses*
338 *peut être considérés comme plus urgentes.*

339 NP : Ha oui des trucs mille fois plus urgents qui devaient être décidés tout de suite,
340 oui bien-sûr. Dans le contexte de l'époque, il y avait tellement de choses urgentes à
341 réaliser, mais la question si tu veux du genre ne leur paraissaient pas comme une
342 question urgente, elle n'a pas de légitimité toujours, il faut considérer que dans une
343 réforme de l'enseignement supérieur, [COUPURE DU WIFI] donc je disais que ça ne
344 faisait pas partie des priorités que de se poser la question de l'égalité, de la
345 démocratie, etc. tu vois c'est ça que je voulais te dire, c'est les priorités telles que les
346 gens les vivent quoi. On a eu une séance avec Marc Demeuse qui était une des
347 personnes qui était vraiment très engagée dans cette question de la réforme et dans
348 les textes etc. il est venu, on a parlé pendant une heure avec lui et lui nous a dit « oui
349 c'est très bien votre truc mais donnez-moi des outils, on a besoin d'outils ». Mais il s'en
350 foutait quoi, je veux dire, il avait lui d'autres chats à fouetter, ça ne lui paraissait pas
351 comme quelque chose d'important. Peut-être que maintenant avec le décret, bon il
352 faut voir ce qu'on peut faire concrètement.

353 *N : Ok, et comme je le disais au début, j'ai la « chance » de faire mon mémoire en*
354 *temps réel par rapport au nouveau décret, et du coup on le sait, il y a eu le cours en*
355 *2005 où la dimension de genre a été ajouté au cours d'approche théorique et pratique*
356 *de la diversité culturelle, mais on sait aussi à travers un de tes études que la plupart*
357 *des enseignants titulaires de ce cours n'étaient pas au courant de cet ajout, et on a dû*
358 *attendre le décret Marcourt du 7 février 2019 pour que la notion de genre apparaisse*
359 *dans le décret, notamment dans les articles 7, 14 et 17, et puis il y a ce nouveau décret*
360 *du 29 octobre 2021...*

361 NP : Oui on a supprimé ce cours dans les décrets.

362 *N : Oui le cours a été supprimé mais dans 3 articles du décret 2019 la notion de genre*
363 *apparaît.*

364 NP : Mais on n'a aucune certitude qu'un cours va être organisé. C'est ce que Demeuse
365 nous a dit, on n'est plus dans une situation où on peut imposer parce que c'est
366 tellement contraire à la liberté pédagogique que c'est impensable aujourd'hui.

367 *N : La manière dont ils le disent dans le décret, la notion de genre apparaîtrait de*
368 *manière transversale dans plusieurs compétences et cours. Qu'est-ce que ça veut dire*
369 *concrètement, on le découvrira plus tard, mais je voulais te demander ton opinion face*
370 *à l'évolution de l'intégration de la dimension de genre dans la FIE ? Est-ce qu'elle te*
371 *semble suffisante et si non, qu'est-ce qui manque d'après toi ?*

372 NP : Ecoute je n'ai pas analysé le dernier décret.

373 *N : Je ne l'ai pas encore analysé de manière profonde mais en gros on retrouve dans*
374 *les articles 14 et 17 sont inchangés et par contre l'article 7 a été modifié et la notion*
375 *de genre n'y paraît plus. Mais ce qui a évolué c'est la définition qui donne de la notion*

376 *de genre dans le décret, ça a été le point qui apparemment a été le plus travaillé par*
377 *rapport à ça, mais à part ça on peut dire que par rapport au décret de 2019 il n'y a pas*
378 *vraiment de changements par rapport à la notion de genre en tout cas. Mais dans le*
379 *temps, par exemple depuis 2005, ou même avant, jusqu'à aujourd'hui, c'est quoi ton*
380 *opinion face à l'évolution de l'intégration de la dimension de genre dans la FIE ?*

381 NP : Moi je trouve que c'est ambigu parce que d'une part je trouve qu'il y a un échec
382 et d'autre part il y a une petite avancée. Un échec parce que tu n'as plus un cours qui
383 est inscrit avec une formulation bien nette avec obligation pour tous les étudiants
384 d'avoir au moins 30 heures dans la formation qui prépare les futurs enseignants dans
385 l'enseignement obligatoire, maternelle, primaire et secondaire inférieure. Il n'y avait
386 rien pour les gens qui faisaient la licence hein, donc là il y a déjà un petit progrès parce
387 que le décret porte sur la formation de tous les enseignants et donc tous les
388 enseignants auront un petit peu de chance de voir la notion, mais ça, ça dépendra de
389 comment on va mettre en œuvre ce décret, c'est toute la question. Et c'est toute la
390 question de la cellule de mise en œuvre à l'ARES et donc c'est vraiment là qu'on doit
391 concentrer nos efforts, enfin pour moi c'est vraiment là qu'il faut travailler. Je ne pense
392 pas qu'ils soient de mauvaise volonté, ils ont fait le webinaire que tu as vu hein, donc
393 voilà ils tiennent compte de cette question-là mais est-ce qu'on va faire en sorte, ils ne
394 pourront pas l'imposer, et c'est ça que je trouve tragique. En fait, en 2000 quand
395 Dupuis a instauré son décret avec la diversité culturelle ça a fait un coup de force
396 parce que tu n'avais jamais vu un ministre ou une ministre qui imposait un contenu à
397 toutes les écoles formant les futurs enseignants. Donc c'était vraiment un coup de
398 force, ça a été fort critiqué à l'époque. Mais bon c'était géniale d'une certaine manière,
399 donc maintenant ici c'est fini il n'y a pas, c'est tous les pouvoirs organisateurs qui vont
400 s'organiser à leur manière etc. mais il y a quand-même les compétences transversales
401 mais voilà moi je suis très déçue du décret parce que je trouve qu'il n'y a rien de
402 structurelle par rapport au décret précédent qui concernait qu'une partie des
403 enseignants. Je trouve que c'est un recul parce qu'il n'y a rien d'obligatoire d'un point
404 de vue structurelle, par contre j'espère que dans la mise en œuvre du décret on va
405 être très attentif à ces questions-là et qu'on va arriver à ce que, selon mon idéal, à ce
406 que tous les enseignants, quelle que soit la discipline dans laquelle ils se trouvent que
407 ce soient les informaticiens, les mathématiciens, qu'ils aient tous une formation
408 minimale au genre pour voir en tout cas les questions de relations etc. enseignants-
409 enseignés dans les classes, les questions de violences, des insultes, des injures etc.
410 Tout enseignant qui soit de math ou de gymnastique ne peut pas laisser passer des
411 injures sexistes ou racistes etc. Voilà je trouve que tous les enseignants devraient
412 passer par-là, d'avoir ce type de formation. Or, il n'y a rien qui nous assure que ça sera
413 le cas, donc ça, ça va être une question qui va dépendre de la pugnacité de la direction
414 de l'égalité des chances, du comité femmes et sciences et de la commission genre de
415 l'ARES, c'est ces trois organes-là, heureusement on a des organes. Ils sont d'autant
416 plus efficaces qu'on les emmerde, qu'on leur envoie des mails, qu'on leur envoie des
417 trucs, qu'on leur demande des comptes, qu'on leur téléphone, qu'on leur demande de
418 venir, qu'ils s'expliquent etc. Et c'est là que l'associatif joue un rôle.

419 *N : C'est ça, en mettant un coup de pression aux politiques.*

420 NP : Enfin, aux politiques, mais aux institutions. Évidemment il y a le politique mais ce
421 qui marche toujours le mieux c'est les trucs dans les journaux parce que les ministres
422 ils ne lisent que les journaux ils n'ont pas le temps de faire autre chose, donc ça, ça
423 marche mais encore faut-il que les journaux acceptent de publier ce qu'on envoie et

424 donc voilà je pense que c'est comme ça qu'il faut travailler maintenant en tout cas. Je
425 me souviens d'un qui était ministre de l'égalité des chances au fédéral et elle nous
426 disait « j'ai besoin de vous, j'ai besoin de l'associatif ». Elle venait à Amazone, elle
427 disait que si on ne demandait rien, elle ne pouvait rien demander non plus, c'est un
428 peu facile évidemment mais ce n'est pas entièrement faux.

429 *N : Et par rapport au décret de février 2019, est-ce que tu sais la raison pour laquelle*
430 *les précédents décisionnaires, Marcourt etc. on fait le choix d'intégrer la notion de*
431 *genre dans leur réforme de manière transversal, et pourquoi ils ont supprimé le*
432 *cours de diversité ?*

433 NP : Ha, pourquoi le cours a été supprimé... Je pense que le cours est tombé comme
434 tout a été remis en question. Je ne pense pas que ce cours ait été supprimé de manière
435 volontaire, je pense que tout a été remis en question. Je ne sais pas, il faudrait creuser.

436 *N : Donc on ne sait pas pourquoi le cours a été supprimé mais pourquoi ils ont fait le*
437 *choix d'intégrer la notion de genre de manière transversale ?*

438 NP : Je peux imaginer parce que c'est quelque chose qu'on a répété je ne sais pas
439 combien de fois, que le genre n'était pas un truc à enfermer à part, qu'il était
440 transversal. Ils ont fini par comprendre le truc et ça a été aussi une manière de s'en
441 débarrasser. À l'institut de formation en cours de carrière ils font des formations genre,
442 ce n'est pas très pointu, il n'y a pas beaucoup de monde qui y va, ce n'est pas très
443 recherché et moi j'avais discuté avec la directrice de l'époque qu'en fait cette formation
444 tous les enseignants devraient l'avoir en cours de carrière et une formation de basse,
445 qu'ils puissent faire passer ça dans toutes les formations, que ce soit transversale à
446 tous les cours que vous donnez. Elle n'avait pas oublié ce truc-là, on a supprimé des
447 cours pendant une année et disant que c'était transversal, bon il ne s'est rien passé,
448 s'il n'y a pas de formations des genres il ne se passe rien, alors ça n'allait pas, on a
449 remis les cours, donc c'est très compliqué, moi je pense qu'il faut une période
450 transitoire pour s'assurer que le genre ne passe pas à la trappe, garder si tu veux des
451 cours de genre spécifiques, et en même temps travailler pour que ce soit transversale.
452 Je pense qu'il faut vraiment les deux. Il ne faut pas choisir l'un ou l'autre, faut les deux.
453 C'est la même question qui s'est posée dans les universités au cours des années 90,
454 c'était intégration ou ... c'était tout le débat pour savoir qu'il fallait faire des
455 départements d'études séparés, des études de genre, des études mixtes, ou s'il fallait
456 intégrer ces questions de genre et des mixtes dans tous les départements et tu avais
457 deux positions, en fait tu as... Il y en avait qui disaient moi j'ai le choix de ne pas
458 travailler dans un département d'études de genre mais j'ai ma vision genre et je
459 travaille en ceci ou en cela. C'est le même type de débat. Je pense qu'il ne faut pas
460 choisir l'un ou l'autre, les deux sont nécessaire, en tout cas dans une période
461 transitoire.

462 *N : Donc concrètement, avoir un cours comme il y avait ici sur la dimension genre et*
463 *en plus de ça avoir le genre de manière transversale. Et en plus de ça, est-ce que tu*
464 *as des attentes concrètes par rapport au nouveau décret ? Par rapport à sa mise en*
465 *œuvre sur le terrain, donc par exemple est-ce que tu t'attends à ce qu'il y ait une*
466 *formation des titulaires, une évaluation de cette formation, ou un programme de cours,*
467 *des modalités d'évaluation particulière qui prendrait en compte la notion de genre ?*
468 *Est-ce que c'est quelque chose qui te paraît nécessaire ?*

469 NP : Ha mais certainement, mais moi j'attends d'abord de voir comment cette question
470 du genre va être intégrée concrètement dans la réforme, comment ça va se traduire

471 concrètement, je t'avoue que je ne vois pas, et je crois qu'on ne verra rien du tout
472 parce que ça va se faire, je n'arrive pas à voir clair. Comment concrètement cette
473 question va être prise en compte dans l'enseignement, dans les stages etc. et je pense
474 qu'on ne verra pas clair parce que ça ne va venir du haut, ça va être organisé
475 localement dans chaque institution, cette prise en compte du genre va être organisé
476 localement. Ça va peut-être être après un an ou deux ans qu'on pourra évaluer ça, à
477 condition qu'il y ait une évaluation.

478 *N : A ce niveau-là Cathy justement disait que spécifique au genre non mais il y avait*
479 *une évaluation qui va être mise en place, une évaluation de la réforme, pour voir s'il*
480 *faut ajuster quelque chose, est-ce que ça fonctionne, est-ce que chaque HE arrive à*
481 *atteindre les objectifs fixés par le décret etc. donc ça c'est quelque chose qui est prévu*
482 *normalement tous les deux ans.*

483 NP : Il faudra obtenir en tout cas au minimum qu'un des indicateurs soit « genre ».

484 *N : Voilà c'est exactement ce dont on a parlé avec Cathy, mais ça elle ne sait pas*
485 *encore, elle sait que c'est en projet mais cette grille d'évaluation n'a pas encore été*
486 *rédigée, mais voilà on sait qu'il y aura une évaluation mais maintenant il faudra être*
487 *attentive à ce que la notion de genre soit prise en compte, on verra tout ça dans le*
488 *futur !*

489 NP : C'est une question pour le futur mais c'est maintenant que ça va se jouer.
490 Comment les différentes institutions vont se démerder par rapport à ça, ça je ne sais
491 pas du tout.

492 *N : Oui c'est ce que Cathy me disait aussi. Donc là ok le décret a été voté et*
493 *normalement la mise en œuvre c'est pour septembre 2022, donc c'est extrêmement*
494 *court, bon apparemment le décret de 2019 et celui-ci ne sont pas fondamentalement*
495 *différents, il y a des points qui changent mais du coup ils ont quand-même une base*
496 *de travail, ils ont quand-même quelque chose, mais il y a des différences, des*
497 *nouvelles choses et tout ça donc ils étaient en stand-by, enfin en tout cas de ce que*
498 *Cathy me disait, ils restaient eux-mêmes en stand-by aussi vu qu'ils ne savaient pas*
499 *ce qui allait être dans le décret.*

500 NP : Une des grosses questions qui est posé à ce moment-là c'est comment on va
501 répartir les tâches entre les HE et les universités, l'agrégation et les régents etc. donc
502 ça a pris un temps fou d'imaginer un dispositif, c'est ça qui faisait partie des priorités
503 de Demeuse tu vois. Je crois qu'il va falloir être très vigilant, il faut que le comité
504 femmes et sciences continue de s'intéresser à ça, que la commission genre soit
505 attentive à ça, donc bon moi je vais faire ce que je fais d'habitude avec ma commission
506 on va demander des comptes à la Ministre et puis avec le groupe genre et Sophia on
507 va demander des comptes pour les HE etc. et j'espère que Sophia pourra aussi être
508 un petit peu active dans ces questions-là parce que ça fait partie des missions de
509 Sophia l'intégration du genre dans l'enseignement. Il faut que l'associatif soit très actif
510 pour demander des comptes et que les organes qui existent, qui ont été mis en place
511 soient aussi très vigilants par rapport à tout ça, voilà par rapport au décret de la
512 ministre Dupuis c'est pas aussi fort, on n'est pas dans le contraignant.

513 *N : Oui c'est plus flou, ça peut être pris comme on veut comme il n'y a aucune*
514 *obligation.*

515 NP : Comme le gender mainstreaming, c'est la même chose ! Il n'y a pas d'obligation
516 pour que les ministres fassent des trucs, c'est eux qui choisissent ce qu'ils vont faire,

517 comment ils vont faire, l'objectif qu'ils vont se fixer etc. donc ça peut être une petite
518 campagne ou une petite journée d'étude et puis c'est fini, on a fait ce qu'on devait faire
519 quoi. Écoute My Too nous a beaucoup aidé.

520 *N : Oui c'est sûr, je pense qu'on est dans une période propice, je pense qu'il y a une*
521 *demande de la part des étudiants.*

522 NP : En tout cas quand je vois parmi les étudiants du master genre, il y en a quand
523 même qui s'intéresse à l'enseignement, tout d'un coup ça se développe un petit peu
524 aussi au niveau des universités, il y a peut-être des thèses de doctorat, peut-être que
525 des gens vont se mettre à chercher dans ce domaine-là donc voilà peut-être que c'est
526 parti, qu'il y aura des nouvelles dynamiques, moi je vois en tout cas qu'il y a déjà un
527 énorme intérêt, ça c'est sûr ! Que l'actualité a joué en faveur du grand public aussi je
528 pense, toutes les questions d'abus de pouvoir, de harcèlement, de cyber harcèlement
529 mais voilà se sont des choses qui font que le public est plus sensible à une autre vision
530 des choses. Avant on disait « bof ce n'est pas la peine, je dois supporter ce genre de
531 choses, ce n'est pas très grave etc. ce n'est pas un problème », maintenant on ne voit
532 plus ça comme ça c'est qu'il y a un gros progrès. Donc tant qu'on navigue sur cette
533 bonne vague-là, j'espère que ça va marcher.

3. Réunion de la Commission enseignement du CFFB – 10/01/2022

Légende et contexte de la réunion :

CB > Cathy Bodson, employée de l'ARES à la cellule d'appui à la RFIE, invitée intervenante de la réunion de la Commission enseignement du CFFB

NP > Nadine Plateau, présidente de la Commission enseignement du CFFB

MD > Matilda Delier, membre de la Commission enseignement du CFFB et attachée à la direction de l'égalité des chances (fédération Wallonie-Bruxelles)

N > Moi-même, membre observatrice de la Commission enseignement du CFFB

1 CB : Je ne sais pas si tout le monde connaît l'ARES, je vais vous expliquer un peu qui
2 on est et comment on fonctionne. Donc l'ARES c'est EIP qui a été créé par le décret
3 paysage en 2013, qui est financé par la fédération Wallonie Bruxelles et c'est la
4 fédération des établissements de l'enseignement supérieur, donc aussi les universités
5 que les écoles supérieures des arts que les hautes écoles et l'enseignement supérieur
6 de promotion sociale. Donc il y a plus ou moins 120 établissements. On a de
7 nombreuses missions qui tournent autour de 6 axes qui sont : l'axe académique, l'axe
8 recherche et développement, l'axe institutionnel, l'axe information, l'axe coopération
9 au développement et l'axe international, et dans cette structure qu'est l'ARES au
10 niveau de l'administration il y a la cellule d'appui dont je fais partie, et c'est à ce titre
11 que je suis là aujourd'hui donc on est une cellule d'appui à la mise en œuvre de la
12 réforme de la FIE, on a été créé en fin 2018, en décembre 2018 par un décret
13 programme et on a été financé par un AGCF quelque semaines plus tard...

14 NP : Un AGCF ? Excusez-moi mais...

15 CB : Un arrêt du gouvernement de la communauté francophone, pardon ! N'hésitez
16 pas à m'interrompre j'ai tendance à beaucoup jargonner. Donc, on est hébergé à
17 l'ARES depuis mai 2019, donc il a Xavier Rosy qui est chef de projet qui est arrivé en
18 mai 2019, et je suis arrivée en août 2019 et donc voilà ça fait plus de 2 ans qu'on est
19 là et qu'on travaille à mettre en œuvre la réforme. On a quelques missions qui sont
20 définies par l'arrêté, elles sont reprises telle quelles dans le power point que je vous
21 enverrai, mais grosso modo on a le travail de coordonner les conseillères et les
22 conseillers qui sont dans les établissements pour mettre en œuvre la réforme, donc
23 on travaille vraiment chaque fois avec une ou plusieurs personnes relais dans chaque
24 établissement pour mettre en œuvre la réforme. On va aussi servir de secrétariat à la
25 COCOFIE donc qui est la commission de coordination de la formation initiale des
26 enseignants, dont je vous parlerai plus tard, donc on va venir en appui logistique pour
27 le test de maîtrise de la langue française. Donc comme l'ARES s'occupe de l'examen
28 d'entrée en médecine et en dentisterie, on va faire la même chose pour ce test-là. Donc
29 notre travail c'est de travailler avec les actrices et acteurs qui sont concernés par la
30 réforme de la FIE que ce soit au niveau d'un soutien pour le cadre légal qui n'est pas
31 toujours évident à comprendre avec tous les changements, que ce soit de faire de
32 l'information par exemple sur les chantiers du pacte pour un enseignement
33 d'excellence, on a aussi un volet appui logistique, un volet mis en réseau et on fait des
34 formations à la gestion du changement. Pour revenir sur la réforme de la FIE et j'ai fait
35 un petit pont aussi sur la formation professionnelle continue parce que j'avais vu dans
36 le mail qui avait aussi cette volonté d'avoir des informations à ce niveau-là. La réforme
37 de la FIE, vous l'aviez dit, elle est attendue et préparée depuis plus de 10 ans, il y a
38 eu beaucoup d'étape depuis 2010, on fait des travaux préparatoires, il y a eu des

39 évaluations par l'agence qualité, il y a eu la fameuse évaluation de St-Louis en 2011,
40 il y a eu les travaux du GT4O donc le groupe de travail des 4 opérateurs, il y a eu la
41 prise en compte bien sûr des avis du groupe central du pacte pour un enseignement
42 d'excellence, tout ça a mené au 7 février 2019 avec l'adoption par le parlement d'un
43 décret définissant la FIE qui initialement était prévu pour septembre 2020. Nous
44 sommes en 2022 et il n'est toujours pas là. Il y a eu plusieurs reports, donc un premier
45 report en décembre 2019 qui a dit, bah voilà on commence en septembre 2021, il y a
46 eu des groupes de travail mis en place par le cabinet Glatiny pour revoir certaines
47 choses du texte notamment au niveau de la faisabilité de la réforme. Ça a mené à un
48 avant-projet de décret modifiant le décret FIE qui a fait son petit bonhomme de chemin
49 pendant l'année 2020, en décembre 2020 force est de constater qu'on était qu'à la
50 première lecture au gouvernement donc il y a eu un nouveau report qui mène la FIE à
51 septembre 2022. Le texte a continué à faire son petit bout de chemin et en avril 2021,
52 il y a eu la deuxième lecture, en septembre 2021 la troisième lecture, et en octobre la
53 quatrième lecture. Donc il y a eu 4 lectures parce qu'il y a eu beaucoup d'aller-retour
54 avec le conseil d'état parce qu'à chaque fois ils faisaient des changements assez
55 conséquents entre les lectures donc par sécurité juridique ils repassaient par le conseil
56 d'état, et enfin le 1^{er} décembre 2021 le parlement a voté le décret modifiant le décret
57 du 7 février 2019. Je vous dis aussi que le conseil d'administration de l'ARES a
58 demandé le 14 décembre dernier que la ministre réfléchisse à la faisabilité pour
59 septembre 2022 étant donné les délais très très courts entre le vote du texte et l'entrée
60 en vigueur donc affaire à suivre. Mais il est possible, on entend dans les couloirs que
61 la réforme soit encore reportée d'un an, donc pour septembre 2023. Donc voilà à mon
62 avis dans les prochains jours on aura l'information mais donc sachez que le conseil
63 d'administration a souhaité interpeler la ministre à ce sujet-là avec un avis unanime de
64 tout le secteur de l'enseignement supérieur donc a priori on imagine mal qu'elle aille à
65 l'encontre de la demande. Au niveau du décret formation professionnelle continue
66 donc il a été intégré dans le code de l'enseignement au même titre que les autres
67 chantiers du pacte et ils ont vraiment fait, en écrivant ce décret, un état des lieux de la
68 formation continue en fédération Wallonie Bruxelles, ils ont trouvé des forces, donc
69 que c'était super chouette d'avoir droit à la formation, une vraie culture de la formation
70 continue, que les équipes éducatives se professionnalisaient de plus en plus, le fait
71 d'avoir des formations inter-réseaux et réseaux c'était vraiment chouette parce que
72 permettait beaucoup de partages et des échanges entre des gens qui ne se côtoient
73 pas forcément dans la vie de tous les jours. Dans la plupart des cas c'était des
74 formations de qualités, mais ils ont aussi vu qu'il y avait pas mal de faiblesses,
75 notamment qu'il y avait très peu d'incitant à la formation, il n'y a pas grand-chose qui
76 poussent des enseignants à dire « aller on va faire des journées de formations », si ce
77 n'est le prescrit légale qui est très limité. Le cadre organisationnel est apparemment
78 trop strict, il y a un manque de diversité au niveau des formations et des acteurs, il y
79 avait surtout un manque d'adéquation entre ce qu'on proposait dans le plan de
80 formations et les besoins vraiment des équipes éducatives, un manque de
81 complémentarités entre ce qui était proposé en inter réseaux et ce qui était proposé
82 au niveau des réseaux et pas de démarches du contrôle externe des formations. Ils
83 ont aussi pris en compte ce qui était demandé dans l'avis n°3 du pacte qui voyait
84 vraiment la formation professionnelle continue comme un axe essentiel de l'école
85 comme organisation apprenante avec une véritable volonté d'améliorer la qualité de
86 l'enseignement dans un contexte de développement professionnel. Donc vraiment
87 l'objectif du décret formation professionnelle continue c'est l'amélioration de la qualité
88 du système éducatif, le développement des compétences à la fois collectives et

89 personnalisées des enseignants et l'entretien, le perfectionnement, l'ajustement des
90 connaissances et des compétences. Dans ce dernier objectif on voit vraiment là le lien
91 avec la FIE parce qu'ils vont venir se greffer, ils vont poursuivre le développement des
92 compétences que l'enseignant aura acquis durant sa formation initiale, donc vous aller
93 voir qu'il y a le même profil de compétences pour la FIE et pour la formation
94 professionnelle continue. C'est la première fois qu'il y a ça en fédération Wallonie
95 Bruxelles. Les deux articles dans les deux décrets qui définissent les objectifs et les
96 compétences à acquérir sont exactement les mêmes, si ce n'est que le niveau à
97 atteindre au bout de la formation initiale ne sera pas le même à atteindre au bout de
98 la formation continue forcément vu que sinon il n'y aurait pas de formation continue.
99 Au niveau du calendrier, comme je vous le disais il est possible qu'il y ait un nouveau
100 report, mais s'il n'y a pas de report on va faire avec la base légale qu'on a pour le
101 moment. En septembre 2022 il y a le décret formation professionnelle continue qui
102 arrive et en même temps l'ouverture des bacheliers en enseignement pour les sections
103 1, 2 et 3 donc ce qui correspondait avant à instituteur préscolaire, instituteur primaire
104 et les agrégés de l'enseignement secondaire inférieure. Ensuite ça suit son petit
105 bonhomme de chemin. Donc chaque année, on fait la deuxième année puis la
106 troisième année. En 2025-2026 on ouvre tous les masters donc aussi bien ceux pour
107 les sections 1, 2 et 3, comme ça passe de 3 à 4 ans, mais on ouvre aussi les masters
108 en enseignement section 4 qui sont l'équivalent de nos actuels master en didactique.
109 Et les masters en enseignement section 5 ils sont les équivalents des agrégations
110 actuelles. Et puis en 2031-2032, on a des masters de spécialisation qui s'ouvrent, on
111 ne sait pas très très bien ce qu'il y aura dedans mais c'est dans 10 ans donc on a
112 largement le temps d'y réfléchir ! Je vous parlais de la COCOFIE tout à l'heure, donc
113 cette commission de coordination de la formation initiale des enseignants, cette
114 COCOFIE va vraiment piloter la formation initiale et ce qui est assez unique c'est que
115 ça va être un lieu de rencontre entre l'enseignement obligatoire et l'enseignement
116 supérieur avec une composition mixte et un co-président venant du supérieur, un co-
117 président venant de l'obligatoire. Donc il va vraiment y avoir une belle mixité entre
118 obligatoire et supérieur avec évidemment les représentants des étudiants, des
119 représentants des organisations syndicales, il y aura aussi la présence de
120 l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit, de la promotion sociale et donc
121 ils ont vraiment la mission de piloter cette réforme de la FIE, à la fois au niveau de sa
122 mise en œuvre dans les premières années mais aussi au niveau de l'évolution possible
123 qu'on pourrait voir dans 5 ou 10 ans pour faire évoluer sans cesse cette formation et
124 la garder vraiment la plus adéquate possible. Alors vous allez me dire « c'est bien beau
125 mais le genre où on trouve ça ? ». En 2019 dans le texte il y avait plic ploc dans le
126 décret pas mal de petits points vers le genre en disant « dans telle chose le genre sera
127 traité de manière transversale ». On a gardé le même principe, ça n'a pas été modifier
128 donc le genre devra toujours être traité de manière transversale dans les axes de
129 formations aussi bien pour ceux qui s'occupent des tout petits en préscolaire que ceux
130 qui s'occupe des presque adultes dans les agrégations. On garde le genre de manière
131 transversale et il est intégré dans les compétences du futur enseignant aussi bien en
132 FIE qu'en formation continuée, parce que comme je vous le disais, se sont les mêmes
133 compétences, et donc il y a une compétence qui s'intitule « l'organisateur et
134 l'accompagnateur d'apprentissages, dans une dynamique évolutive, et parmi celle-là
135 le futur enseignant ou l'enseignant en formation continuée devra prendre en compte
136 l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ». Ça ne
137 va pas plus loin dans les textes légaux, en même temps les prescrits légaux ce n'est
138 pas non plus des référentiels de compétences ou des référentiels comme on pourrait

139 avoir dans l'obligatoire qui sont extrêmement complet. Donc voilà ça nous met quand
140 même une petite balise et au niveau des personnes ressources vous verrez la dernière
141 slide est consacrée à ça. Donc pour la réforme de la FIE c'est la cellule d'appui, je
142 vous ai mis l'adresse générique et notre site internet, et pour la formation
143 professionnelle continue je vous ai mis l'adresse mail de la personne qui s'occupe de
144 ce chantier au niveau du pacte pour un enseignement d'excellence. Je ne sais pas si
145 vous avez des questions ?

146 MD : Moi j'ai une question mais je ne sais pas comment tu veux procéder Nadine ? Tu
147 veux d'abord poser tes questions ?

148 NP : Ecoute moi j'ai plein de questions mais vas-y, on verra bien si les questions se
149 regroupent voilà.

150 MD : Alors moi donc j'ai pris connaissance du décret modifiant et je ne sais plus, c'était
151 un des article à attirer mon attention, notamment celui qui explique que des référentiels
152 de compétences vont être définis, que c'est notamment l'ARES qui va définir ces
153 référentiels, qu'après ça sera aux établissements de rédiger les profils
154 d'enseignements et les programmes d'études, et puis ensuite à nouveau l'ARES qui
155 va tester le respect du référentiel proposé, enfin du respect du programme des
156 référentiels qui ont été rédigés, et donc au niveau de l'ARES est-ce qu'il va avoir,
157 comme il y a différentes commissions, il y a une commission qui s'appelle la COGES,
158 donc genre en enseignement supérieur, est-ce qu'il est prévu, bon dans le décret j'ai
159 pas été plus loin dans les lectures non plus, il n'y est pas mentionné de pouvoir
160 éventuellement donner un avis à une autre commission de l'ARES ? Est-ce que c'est
161 quelque chose qui pourrait être envisagé ?

162 CB : Alors à ce niveau-là pour les référentiels de compétences, c'est le conseil
163 d'administration qui décide. Donc tu as les établissements eux-mêmes qui décident de
164 la méthodologie à adopter, en 2019 sur base de l'ancien décret on avait déjà amorcé
165 le travail et il avait été décidé de créer des groupes de travail par section, donc il y
166 avait un groupe pour la section 1, un groupe pour la section 2 etc., qui travaillaient à
167 la fois sur les référentiels de compétences et sur les contenus minimaux, donc vous
168 savez que dans l'enseignement supérieur pour le même cursus ils doivent quand-
169 même avoir un minimum de base commune pour que, par exemple, celui qui fait
170 ingénieur civil à l'ULB et celui qui fait ingénieur civil à l'UMons ait quand-même une
171 certaine base commune. Ces référentiels de compétences sont donc faits par les
172 établissements et validés par le conseil d'administration de l'ARES. Si le conseil
173 d'administration de l'ARES décide de voilà on voudrait l'avis de la COGES pour les
174 questions de genre, on fera une demande à la COGES, s'ils ne font pas la demande
175 on est un peu pieds et mains liés, d'autant que je ne vais pas vous mentir ces
176 référentiels de compétences sont généralement un copier-coller de l'article qui est
177 présent dans le décret, ils ne vont pas beaucoup plus loin. Là où ils vont plus loin c'est
178 dans les fiches de contenus minimaux et où là ils vont peut-être mentionner de manière
179 transversale le genre parce que c'est un prescrit légale et que ça les intéresse, ils
180 voient toute l'importance derrière d'inclure le genre dans la FIE, mais je pense à cette
181 étape, ils n'iront pas plus loin que ce qui est inscrit actuellement dans le décret. Après,
182 les établissements sur base de ces référentiels font les profils d'enseignements,
183 l'ARES s'assure juste qu'on retrouve le référentiel, on ne va pas commencer à analyser
184 dans chaque établissement s'il y a bien le nombre d'UE qu'il faudrait pour que ce soit...
185 Voilà on fait une vérification pas du tout en profondeur, vous vous en douter bien, avec
186 le nombre d'établissements qui existe si on devait fait ça pour tous les cursus ce n'est

187 juste pas possible et on n'a vraiment pas comme vocation de faire un contrôle des
188 établissements, il y a quand-même la liberté pédagogique, mais donc ces référentiels
189 contiendront la compétence que je vous ai citée, dans les contenus minimaux il y aura
190 la mention du genre mais je crains que ça n'aille pas plus loin.

191 MD : Ok ça va, merci c'était juste voilà, pour avoir un peu, en lisant le processus je me
192 suis posé la question de savoir à quel moment on pouvait éventuellement faire
193 intervenir une instance d'avis comme la COGES, mais merci pour ces précisions.

194 NP : Moi je me posais exactement la même question évidemment, c'est à partir des
195 textes qui existent maintenant dans ce décret, des petites questions d'élucidation donc
196 je vais en profiter puisque Cathy est là. Quelle est la différence entre un avant-projet
197 de décret et un projet de décret ? Et lequel est le bon finalement, parce que j'ai vu le
198 projet de décret qui a été adopté en septembre alors que vous parlez de décembre
199 donc moi je ne comprends plus rien. Quel est le texte sur lequel on peut s'appuyer
200 pour dire « voilà il y a tel article et tel article qui aborde la question du genre », je crois
201 que j'avais le bon texte, dans le texte j'ai un avant-projet puis j'ai un projet de décret
202 donc voilà c'était une première question d'élucidation. Mais si je compare avec ce qui
203 se passait dans le décret précédent, c'est-à-dire le décret de 2005, il est déjà assez
204 ancien, qui était un décret qui modifiait, Simonet qui avait modifié un décret de Dupuis
205 de 2000 je crois, mais en 2005 il y avait un cours qui existait, qui était « approche
206 théorique et pratique de la diversité culturelle et de la dimension de genre », donc en
207 fait c'était un cours obligatoire pour tous les étudiants de l'enseignement pédagogique,
208 alors que maintenant on n'a plus d'obligation. Un jour il était très difficile et que ce
209 n'était pas la tendance actuelle d'intervenir dans le plan des contenus des cours
210 comme ça relève de la liberté pédagogique des établissements. Donc si j'ai bien
211 compris, vous venez de le dire aussi, en fait il y a bien des balises mais il n'y a pas de
212 contenus précis, donc par rapport à 2005 là on peut dire qu'on a un peu perdu quelque
213 chose au niveau de l'obligation pour tous les enseignants de passer à un moment ou
214 un autre par cette question, d'avoir un minimum de base du genre. Alors moi je me
215 demande comment on va pouvoir faire avec les petits articles qu'on a à droite à
216 gauche, comment on va faire pour que ça soit pris en compte au moment où, parce
217 que c'est quand-même les établissements qui vont établir les cursus, qui vont dire voilà
218 il y aura tel cours, autant d'heures pour tel cours etc., si j'ai bien compris ce sont les
219 établissements qui vont définir ces unités d'enseignements puis ils les soumettent à
220 l'ARES, est-ce que c'est ça ? Et là vous vérifiez si c'est plus ou moins conforme aux
221 référentiels, je pense que c'est un peu ça le processus, je ne me trompe pas ?

222 CB : C'est ça, après quand je dis vérification, honnêtement moi je n'ai jamais vu passer
223 de profils d'enseignements pour vérification à l'ARES.

224 NP : Et qu'est-ce que vous appelez un profil d'enseignement, parce que là je suis
225 paumée dans les termes aussi.

226 CB : Le profil d'enseignement si vous voulez c'est vraiment le programme que va
227 suivre l'étudiant, donc ça c'est les établissements qui...

228 NP : Ha c'est un programme de cours alors ?

229 CB : Oui, grosso modo oui.

230 NP : Ha c'est ça qu'on appelle un profil !

231 CB : Mais c'est parce que dans le profil ils vont plus loin que de juste dire voilà il va
232 suivre tel ou tel cours, il y a aussi tel cours ça lui amènera telle compétence etc., ils
233 vont plus loin dans l'explication des profils d'enseignements mais si vous voulez je
234 peux vous en envoyer comme exemple comme ça vous voyez un petit peu...

235 NP : Et par exemple quel est le rôle de la COCOFIE à ce niveau-là ? Elle définit
236 uniquement les référentiels ? Des balises ?

237 CB : Ce n'est même pas la COCOFIE qui va s'occuper des balises, c'est l'ARES.

238 NP : La COCOFIE coordonne et les établissements organisent les cours, en gros c'est
239 ça ?

240 CB : Voilà.

241 NP : Ok, alors comment est-ce qu'on va arriver à ce que les établissements élaborent
242 leurs cours, qu'ils prennent compte de la dimension, entre autres, du genre ? Il y a des
243 petites questions que vous avez allusions aux conseillés-conseillères de la formation
244 initiale des enseignants, alors ces gens-là sont au sein des établissements, je ne vois
245 pas très bien d'où ils viennent et ce qu'ils font et dans quelle mesure cela pourrait être
246 des alliés, par exemple, par rapport à notre question d'intégration du genre.

247 CB : Alors je vais reprendre dans l'ordre de vos questions. Alors sur quel texte se baser
248 il faut se baser sur celui qui a été voté le 1^{er} décembre 2021, je vous enverrai le texte
249 ainsi qu'on version consolidée. Donc la commission de l'ARES a fait un travail d'une
250 version multi colore comme les établissements appellent ça où on a l'ancien décret de
251 2019 avec un code couleur pour ce qui a été modifié donc vous pourrez voir l'évolution
252 qu'il y a eu entre 2019 et 2021 donc ça je vous l'enverrai. Mais sachez qu'au niveau
253 du genre rien n'a bougé entre septembre et décembre, ces articles n'ont pas été
254 modifiés. Alors par rapport au décret de 2005 ou vous disiez que voilà il y a un cours
255 qui existait où il y avait une obligation pour les hautes écoles, et c'était uniquement les
256 hautes écoles, de donner ce cours et que les étudiants le suivent. Effectivement ici la
257 philosophie n'est pas du tout celle-là, on n'est pas du tout dans une philosophie où on
258 impose une grille horaire aux établissements et où on impose que voilà vous devez
259 donner 6h de ça, 7h de ça pour que l'étudiant soit diplômé. On a totalement changé
260 de philosophie donc ici la formation initiale est divisée en axe de formation, il y a un
261 axe disciplinaire, un axe formation aux pratiques, il y a un axe pédagogique et chacun
262 des axes c'est un nombre de crédits mais c'est tout. On ne va pas aller plus loin en
263 détail, le décret ne va pas imposer comme il y avait dans Dupuis presque une grille
264 horaire à faire respecter c'est plus du tout la philosophie. Maintenant il ne faut pas non
265 plus se dire que comme ils ne sont pas obligés ils ne vont pas le faire. Les
266 établissements faisaient ce cours déjà avant de part Dupuis ou de par leur plein gré,
267 ils ne vont pas du jour au lendemain « ha bah si ce n'est plus obligatoire on ne le fait
268 pas », ils vont peut-être le mettre différemment, le lier peut-être à autre chose ou le
269 mettre peut-être de manière transversale, faire peut-être des modules dans chacun
270 des cours pour attirer l'attention sur le genre, ça c'est un peu la liberté de chacun de
271 faire comme il l'entend, mais il y a quand-même ce prescrit légal qui reste derrière qui
272 est que le genre doit être présent de manière transversale donc ils ne vont pas l'oublier,
273 ils ne vont pas dire « ha bah de toute façon le genre on s'en fiche, on en parle pas, il
274 n'y a aucune ligne qui nous oblige à le faire », ils vont continuer à le faire donc à ce
275 niveau-là je ne m'inquiète pas trop, le genre sera toujours pris en compte comme
276 l'éducation aux médias, comme l'EVRAS etc. Vous demandiez aussi comment faire
277 pour que ce soit pris en compte dans les programmes donc comment faire pour que

278 les établissements se disent « ha bah oui c'est vachement important on ferait bien un
279 cours là-dessus ». Moi à part faire de la sensibilisation je ne vois pas vraiment ce que
280 vous pourriez faire, on avait déjà essayer de faire nous de la sensibilisation avec le
281 webinaire dont vous me parliez dans le mail, donc je ne sais pas si les autres ont vu
282 le webinaire qu'on avait fait avec notamment Matilda sur le genre et la formation initiale
283 des enseignants, je pourrais vous l'envoyer aussi. Voilà on essaie de sensibiliser petit
284 à petit à l'importance de tout ce qui est transversale, on a toujours cette peur du
285 transversale, comme c'est dans tout au final ça ne se retrouve dans rien, c'était
286 vraiment une préoccupation qu'on avait, et qu'on a toujours ce n'est pas parti. Mais
287 donc voilà à part faire des sensibilisations on ne peut pas mettre le couteau sous la
288 gorge des établissements en les obligeant à faire quelque chose parce que c'est leur
289 liberté académique de créer leurs programmes et leurs cours. Alors vous demandiez
290 aussi exactement ce que c'était des conseillères et conseillers dans les
291 établissements, donc se sont des gens qui ont été embauchés ou qui étaient déjà dans
292 l'établissement mais dont une partie de la charge est dévolue à la réforme de la FIE,
293 donc on a des profils super variés. On a des établissements où il y a un conseiller ou
294 une conseillère pour tout l'établissement qui a été embauché totalement de l'extérieur
295 et qui a ce poste-là. On a des établissements où la charge de conseillères ou
296 conseillers est divisée sur la tête de 5 personnes qui travaillent toujours, qui donne
297 toujours cours ou qui font un emploi administratif dans l'établissement et qui ont en
298 plus une partie de cette charge-là, donc on a vraiment des profils extrêmement variés,
299 on a des personnes qui sont du monde pédagogique, des personnes plus du personnel
300 administratifs, on a des personnes totalement extérieures, c'est vraiment un public
301 assez varié et la petite particularité c'est qu'ils sont renouvelés d'année en année, donc
302 ils sont toujours en embauché pour un an, puis leur contrat est prolongé etc. Donc là
303 on est sûr qu'ils sont financés jusqu'en décembre 2022, on ne sait pas si en janvier
304 2023, il va continuer de les payer donc c'est un peu particulier ils sont un peu sur une
305 place éjectable dans les établissements ce qui n'est pas vraiment évident, mais donc
306 voilà ils sont vraiment là pour coordonner dans l'établissement la réforme. Alors à
307 nouveau ils la coordonnent chacun à des degrés totalement différents. Il y a des
308 établissements où le conseiller à totalement la voie libre et peut avancer, rencontre les
309 partenaires etc. Il y a d'autres établissements où le conseiller à plus un rôle
310 administratif d'accompagnement des directeurs ou des recteurs donc ils sont tous à
311 chaque fois à des niveaux assez variés. Et dans les écoles supérieures des arts, c'est
312 encore plus compliqué parce que ce sont des plus petites structures donc ils
313 chevauchent vraiment avec beaucoup de rôles différents donc voilà, mais ils ont
314 vraiment des profils et des fonctions très différentes malgré qu'ils aient le même nom
315 d'emploi, mais voilà je pense que ça peut être des alliés pour vous dans la mesure où
316 ils servent quand-même pas mal de relais dans l'établissement. Nous, en tout cas,
317 c'est par eux qu'on passe systématiquement quand on doit faire par d'une
318 communication, quand on invite pour des événements etc. C'est par ces conseillers
319 qu'on passe donc je pense que ça pourrait être de chouette relais pour vous. On avait
320 d'ailleurs fait le webinaire de base en se basant uniquement sur ces conseillers puis
321 au final ils l'ont envoyé à gauche à droite donc on n'a pas eu que ces personnes-là.
322 Donc je pense que ça pourrait être assez chouette pour vous d'avoir un contact avec
323 ces personnes.

324 NP : Oui tout à fait, oui je pensais à ce webinaire que vous avez organisé qui
325 s'adressait effectivement aux conseillers conseillères, ça a eu du succès ? Il y a eu du
326 monde ? Ça a marché ?

327 CB : De mémoire, je pense qu'il y avait une quarantaine de personnes connectées,
328 sachant que le webinaire, l'enregistrement se trouve sur YouTube donc il peut être
329 visionné par n'importe qui qui se baladerait sur la page de l'ARES, il n'y a pas
330 beaucoup de gens mais bon. Mais donc voilà il est disponible, je ne sais pas s'il y a eu
331 beaucoup de vus après le webinaire je pourrais me renseigner. Ça avait eu un succès
332 quand-même assez mitigé par rapport à l'ensemble des thématiques transversales
333 parce que ça s'inscrivait dans tout un module, il y en avait d'autres. Celui sur le genre
334 a relativement bien marché, donc celui sur le genre et d'éducation aux médias c'est
335 les deux qui on eut le plus de succès parce que je pense que ce sont les thématiques
336 qui parlent le plus aux établissements, qui sautent le plus aux yeux quand on parle de
337 thématiques transversales. Maintenant quand on compare à d'autres webinaires qu'on
338 a pu faire comme par exemple sur les référentiels de mathématique du tronc commun
339 ce n'est pas comparable, on a eu 4x plus de personnes à ce webinaire-là donc le
340 problème c'est comme à chaque fois qu'on fait des webinaires sur des thématiques
341 transversales ça n'intéresse que ceux qui sont déjà sensibilisés, ce n'est pas vraiment
342 eux qu'il faudrait réussir à toucher, mais ça on n'a pas encore réussi à trouver la
343 recette.

344 NP : C'est le même problème de la formation continue, à l'IFC, c'est la même chose.
345 Il y a certaines formations qui attirent beaucoup plus de gens parce que les gens
346 considèrent que ce sont des véritables problèmes, alors que... oui, ok.

347 MD : Moi j'ai encore une question mais ça fait suite un peu à tes questions Nadine,
348 toujours pour chercher les bonnes personnes à qui parler. Donc il y a les conseillers
349 conseillères mais moi j'avais nommé la CoGES parce que voilà c'est, on va dire, dans
350 les échelons, on va dire, un peu plus au niveau de l'institution même de l'ARES mais
351 je voulais savoir par rapport à la COCOFIE, dans le décret il est noté que la COCOFIE
352 a la possibilité de remettre un avis au gouvernement quant à la cohérence entre les
353 référentiels de compétences pour chacune des formations envisagées et ça colle au
354 décret et du coup est-ce que ces personnes-là, la COCOFIE aussi pourrait être des
355 alliés ? Pourrait être sensibiliser à ces questions-là pour intégrer ça dans la remise
356 d'un avis par rapport par rapport à ce qui a été produit plus en aval ? Je ne sais pas si
357 toi tu penses que ça serait une piste ou pas ?

358 CB : Là pour le moment la COCOFIE c'est assez flou parce qu'elle n'existe pas.

359 MD : Ok ! Elle n'est pas encore constituée en fait ?

360 CB : Elle n'est pas encore constituée. Donc ici l'ARES en décembre a proposé les 8
361 membres qu'elle devait proposer, on attend toujours l'arrêté de désignation pour voir
362 l'ensemble de la COCOFIE, parce que c'est bien beau on a en 8 sur 24 donc on ne
363 sait pas trop les autres qui ils seront, mais ce qui est sûr c'est que la COCOFIE pourra
364 remettre des avis, et pour remettre ces avis pourra faire appel soit à des groupes de
365 travail soit renvoyer par exemple à la CoGES pour demander « là on voudrait vraiment
366 analyser sur le plan du genre par exemple est-ce que c'est en adéquation ». Alors là
367 je pense qu'ils feront de manière relativement logique à la CoGES pour demander un
368 avis. Nous, on aimerait à titre administration de l'ARES on aimerait beaucoup que la
369 CoGES donne son avis sur la FIE, on trouverait ça extrêmement intéressant.
370 Maintenant voilà on a nous, administration, on n'a pas le mandat donc il faut voir si la
371 CoGES veut s'imprégner de ce dossier-là qui n'est pas toujours évident non plus, mais
372 c'est vrai que ça serait très intéressant d'avoir l'opinion de cette commission qui est
373 quand-même hébergée à l'ARES pour avoir un peu une idée de si c'est bien en

374 adéquation, mais la COCOFIE pourra faire appel je pense sans aucun problème à la
375 CoGES. La COCOFIE, le secrétariat se sera l'administration de l'ARES donc on pourra
376 aussi faire à ce moment-là « si vous voulez analyser ça ok bah il y a la CoGES ne
377 l'oubliez pas », et on pourra aussi un peu rediriger à ce niveau-là quoi.

378 MD : Donc il y aura moyen d'avoir des leviers à un niveau aussi plus institutionnel, plus
379 en amont, ok.

380 NP : Oui ça c'est bien, et alors il y a aussi le comité femmes et science qui pourrait
381 rappeler aussi la question du genre dans la FIE. Il y a eu un groupe, le GTO4 c'était
382 au niveau du comité femmes et science qui a travaillé sur la question de la FIE.

383 MD : On ne s'est plus réunie mais voilà je sais que ces questions-là ont aussi été
384 travaillées au niveau du comité femmes et science donc oui il y a moyen aussi que
385 leur attention soit attirée quoi.

386 NP : Mais une petite question Cathy, il y a déjà eu une COCOFIE avant ?

387 CB : Elle ne s'est jamais réunie.

388 NP : Jamais ?! Avec tous ces paragraphes qui existent, tous ces textes etc. elle ne
389 s'est jamais réunie ?!

390 CB : Attendez c'est pire il y a eu un arrêté de désignations en 2019 avec de gens qui
391 ont été désigné pour siéger à la COCOFIE...

392 NP : Je croyais que ça avait siégé moi !

393 CB : Non ça n'a jamais siégé en fait, la COCOFIE a été créé par le décret, il y a eu
394 l'arrêté de désignations et elle ne s'est jamais réunie parce qu'en septembre qui a
395 suivi...

396 NP : Donc en fait il n'y a pas de mise en œuvre de cette réforme pour le moment
397 pratiquement ?

398 CB : Ha si si ! Les établissements sont déjà bien avancés dans la mise en œuvre,
399 l'administration de l'ARES est bien avancée dans la mise en œuvre

400 NP : Donc en fait c'est un manque de coordination si je comprends bien ?

401 CB : Mais la COCOFIE c'est plus coordination à un niveau supérieur, là on a les mains
402 dans le cambouis, on est dans les aspects extrêmement complet, comme comment
403 faire une convention de co-diplomation entre deux établissements, on est vraiment là-
404 dedans. La COCOFIE ne va pas s'intéresser à ça. Ça va être un niveau beaucoup plus
405 macro de voir si la structure tient la route ou si la structure se casse totalement la
406 figure. Donc ils ne sont pas au même niveau donc c'est gênant qu'on n'est pas la
407 COCOFIE, vraiment, parce que typiquement les seuils de compétences que le futur
408 enseignant devra acquérir on ne les a pas. Sans la COCOFIE on n'a...

409 NP : On ne les a pas parce que les établissements travaillent à leur niveau et il n'y a
410 pas de coordination pour le moment.

411 CB : Mais parce que c'est la COCOFIE qui doit faire ce travail de coordination.

412 [Inaudible]

413 NP : ... déterminer le profil etc. et il n'y a pas beaucoup de...

414 CB : Non ils vont devoir se conformer aux balises que la COCOFIE leur donnera. Ils
415 ne vont pas pouvoir faire n'importe quoi de leur côté, ils vont devoir se conformer aux
416 balises. Le problème étant que les balises ne sont toujours pas là...

417 MD : Ils travaillent avant de recevoir des balises ?

418 NP : Oui c'est ça ! Ils travaillent avant de recevoir des balises, ils travaillent sur le
419 terrain les mains dans le cambouis comme vous dites pour la co-diplomation etc. mais
420 j'avoue qu'il faut avoir une certaine tournure d'esprit pour arriver à comprendre.

421 CB : Mais il faut devenir un peu fou je pense pour travailler sur ce dossier parce que
422 c'est alambiqué. On nous dit un jour on commence en septembre 2020, tout le monde
423 debout entrain de courir dans tous les sens pour mettre en œuvre en septembre 2020.
424 On nous dit « bah finalement on va encore reporter d'un an », donc là ça se tasse, on
425 nous dit à ce moment-là du report, on reporte et on va changer le texte donc les
426 établissements se sont mis totalement à l'arrêt alors qu'ils étaient vraiment fort
427 avancés, puis il y a eu un nouveau report parce que le nouveau texte n'arrivait pas. Ici
428 en septembre le cabinet de la ministre de l'enseignement supérieur nous maintenait
429 « ce sera pour septembre 2022, le texte arrive », le texte était censé arriver en juillet
430 2021, il y a eu un petit décalage horaire puisqu'il est arrivé en décembre 2021, mais
431 du coup les établissements ont dû relancer la machine sur base d'un texte non finalisé
432 parce que pour septembre 2022 il fallait vachement se dépêcher parce que c'était pas
433 possible, ils doivent sortir la communication pour les futurs étudiants, ils doivent prévoir
434 les locaux, enfin au niveau logistique juste septembre 2022, ils ont dû travailler peu
435 importe si derrière la COCOFIE n'était pas là. C'était un impératif. C'est le problème
436 de la FIE c'est que ça a souvent été fait à l'envers. On a travaillé pour avoir les balises
437 par la suite. Mais ça nous ne referont pas le monde.

438 NP : Oui... C'est encore pire que je ne le pensais... Ouais... Enfin on a quand même
439 quelques petits...

440 MD : Bon évidemment il y a un report mais ça laisse du temps aussi pour agir et pour
441 qu'on puisse... Bon après je dis du temps mais tout va toujours très très vite aussi
442 donc... Mais pour qu'on puisse voir aussi où on peut agir pour...

443 NP : Où sont les leviers.

444 MD : C'est ça, pour que les leviers puissent être activés quoi.

445 CB : Mais je pense que là maintenant il faut passer à l'étape sensibilisation dans les
446 établissements eux-mêmes ou via les consortiums qui travaillent à plusieurs autour
447 d'une université souvent, de les cibler directement comme ça vous n'allez pas dans
448 tous les établissements parce que ça va prendre pour vous beaucoup de temps. Pour
449 faire des sensibilisations après, je pense que la thématique du genre ne sera pas la
450 plus compliquée et ne sera pas celle qui sera mise de côté. C'est trop important et
451 c'est trop dans la tête et dans l'esprit des gens pour qu'elle soit mise de côté. Quitte à
452 ce que dans 2, 3 ans il y ait un avis de la COCOFIE qui aura fait appel à des experts
453 et qui dira « bah voilà il faudra accentuer », mais là je pense que dans la réalité du
454 moment de maintenant ils ne vont pas révolutionner par rapport à ce qu'ils faisaient
455 avant. Il y avait ce cours, ils vont reprendre ce cours, ils vont le retaper dans la grille.

456 NP : Vous croyez ça ? Ils vont retaper ça dans la grille ?

457 CB : Je pense oui.

458 NP : C'est possible hein, mais ça pourrait aussi ne pas se faire. Et quand vous dites
459 que ce qui est important maintenant c'est de sensibiliser les établissements, la
460 question c'est de savoir comment via les consortiums, ok, mais comment agir sur ces
461 consortiums, comment leur rappeler que dans le décret il y a ceci, ceci et cela, que ça
462 doit faire partie de leurs réflexions quand ils établissent les profils etc. donc qui pourrait
463 faire ça ? La ministre évidemment ! Mais...

464 CB : Mais la ministre l'a déjà fait. Ça a déjà été fait, l'ARES l'a fait via les webinaires
465 et...

466 [Inaudible]

467 NP : Les webinaires comme vous l'avez dit ça s'est adressé à des personnes qui
468 probablement étaient déjà intéressées.

469 CB : Oui c'est comme d'habitude hein, on s'inscrit aux choses qui nous intéresse, on
470 ne va pas... Donc c'est un peu problématique.

471 NP : Oui c'est dès qu'il y a un choix.

472 CB : Maintenant on ne peut pas imposer non plus qu'ils suivent un webinaire à ce
473 sujet-là mais je pense que soit vous passer par les consortiums, soit par les conseillers
474 FIE mais vraiment je ne m'inquiéterais pas de trop, pour moi dans le calendrier, parce
475 que là on ne sait pas s'il y aura un report. On touche du bois, on espère parce que ce
476 n'est vraiment pas jouable en 9 mois. S'il n'y a pas de reports c'est pour septembre,
477 ils ne vont pas inventer un programme, ils ne vont pas inventer des cours, ils vont
478 reprendre de l'existant. Ils forment des enseignants depuis des dizaines et des
479 dizaines d'années, ils ne vont pas réinventer la roue. On ne va pas se mentir, ils ne
480 vont pas réinventer la roue. En agrégation il y a des cours tout fait aussi, ils vont
481 gentiment les reprendre, les mettre dans le programme. D'une part par économie
482 parce que les cours existent déjà et d'autre part parce qu'il y a des emplois derrière
483 ces cours et qu'on ne voudrait pas voler le travail de l'un ou l'autre collègue, donc je
484 ne m'en ferais pas de trop. J'ai rencontré juste avant les vacances de Noël des acteurs
485 et actrices de l'éducation aux médias qui avaient les mêmes interrogations et les
486 mêmes craintes que vous, et là pour le moment dans l'urgence de la mise en œuvre
487 je crains qu'à part faire de la sensibilisation qui a déjà été faites maintes et maintes
488 fois il n'y a pas grand grand-chose à faire.

489 NP : Et concrètement Cathy, actuellement par exemple le cours continent à être
490 donnés comme depuis 2005 ?

491 CB : Oui oui.

492 NP : Tous les cours ? On n'a pas encore du tout changé la manière... Les profils des
493 cursus etc. ? Ça n'a pas été fait encore ? Ha ok donc ça continue comme ça.

494 CB : Oui, c'est ça que je dis, qu'à mon avis ils vont quand même se baser sur l'existant.
495 Je ne les imagine pas dire « on bazarde tout ce qu'on fait depuis 2001, on met tout à
496 la poubelle et on part d'une page blanche », je pense que ça n'arrivera jamais. La
497 seule chose peut-être qui peut rentrer dans la balance, c'est que maintenant ça va être
498 en co-diplomation donc c'est plus la haute école de son côté et l'université de son côté
499 et l'école supérieure des arts de son côté, ils vont être mélangé mais chacun avait déjà
500 ses cours là, chacun avait déjà...

501 NP : Pas dans les universités hein !

502 CB : Bah les universités en didactique et en agrégation il avait un cours, fort peu
503 poussé, mais ce n'est pas écrit dans le décret mais ils ont une introduction en genre.

504 NP : Ha bon.

505 CB : Mais ça à nouveau, vu que les agrégations il y a une sorte de voile sur ce que
506 chaque établissement fait, le décret est très peu complet mais dans chaque
507 établissement il y avait un focus sur le genre au moins à travers un cours.

508 NP : Mais pas du tout de manière institutionnalisé au niveau des universités hein dans
509 l'agrégation...

510 [Inaudible]

511 CB : Il n'y a rien dans l'agrégation qui est institutionnalisé, même au niveau des heures
512 de stages, on ne sait pas combien d'heures de stages font les étudiants entre une
513 agrégation à l'UMons ou à l'ULB.

514 NP : Ok ! Est-ce qu'il y a encore des questions ? Réactions ?

515 N : Moi j'ai peut-être une question, donc ok depuis 2005 il y a la dimension de genre
516 qui est censée être prise en compte mais dans les faits, on sait que ce n'est pas
517 toujours le cas, du coup, est-ce qu'il y a quelque chose qui va être mis en place par
518 rapport aux enseignants, enfin les titulaires de cours qui donnent normalement le cours
519 de genre ? Est-ce que c'est quelque chose qui va être pris en compte dans le décret
520 ou vraiment pas encore pensé ou pas du tout envisagé ?

521 CB : Alors ce qu'il y a dans le décret, c'est que pour les futurs enseignants en Haute
522 école, il va y avoir un master de spécialisation qu'ils vont devoir suivre pour pouvoir
523 enseigner en Haute école, qui va être un peu l'équivalent du CAPAES mais avec 60
524 crédits et vraiment un approfondissement et où la mention du genre est de nouveau
525 citée. Pour les enseignants en fonction le problème étant qu'il n'y a pas de formations
526 en continue des enseignants du supérieur, alors on essaie à petite échelle. Il y a le
527 projet FREMA en Haute école où c'est de la formation par et pour les pairs où là ils
528 font des formations mais encore faut-il que quelqu'un propose une formation sur le
529 genre et que les autres s'inscrivent. Donc voilà tout ça se fait toujours sur base de
530 volontaire et sur base individuelle. Donc petit à petit, on essaie d'instaurer une culture
531 de la formation continue dans le supérieur mais ce n'est pas gagné. Et ce n'est
532 vraiment pas gagné de dire, enfin c'est un peu un stéréotype mais de dire à un prof
533 d'unif « il faudrait peut-être revoir un peu vos compétences parce qu'elles ne sont plus
534 trop à jour », enfin moi personnellement je ne m'y risquerais pas des masses ! Donc il
535 y a toujours cette difficulté là mais en Haute école en tout cas ça commence à se
536 développer d'avoir cette culture de la formation continue notamment à cause de la
537 RFIE qui cause quand-même un gros chamboulement à cause des référentiels du
538 tronc commun qui vont quand-même sensiblement changer la matière des cours, mais
539 ça va se faire petit à petit, je pense qu'il faut laisser le temps au temps pour le
540 supérieur.

541 N : Mais du coup le master de spécialisation pour donner cours en Haute école c'est
542 un des masters qui va être mis en place dans 10 ans c'est ça ?

543 CB : Non celui-là il commence en septembre 2022, il commence en même temps que
544 le début de la réforme mais dans le décret, il y a un article assez conséquent sur ce
545 master là mais voilà, à nouveau on n'a toujours pas les référentiels de compétences,

546 on n'a pas non plus les contenus minimaux donc on ne sait pas vraiment dire à l'heure
547 actuelle ce qu'il y aura précisément dans ce master. On ne sait même pas quels
548 établissements vont l'organiser quoi.

549 N : Ok, mais la mise en œuvre est censée être en même temps que la mise en place
550 de la réforme ?

551 CB : Oui, dans le but d'avoir des enseignants directement prêts pour accueillir les
552 nouveaux futurs enseignants. Ce qui n'est pas toujours évident. Mais il y a une prise
553 de conscience en tout cas de manière générale que les enseignants n'étaient pas
554 forcément prêts aujourd'hui à accueillir les futurs nouveaux enseignants parce qu'ils
555 se sont dit voilà il y a des nouvelles compétences, des nouveaux contenus avec les
556 référentiels etc. Il y a eu une prise de conscience de ça, ce qui explique notamment la
557 mise en route du projet FREMA. Donc on espère que ça va faire des petits et qu'ils
558 vont tous faire de la formation continue !

559 NP : Et ce projet FREMA ça veut dire quoi ?

560 CB : Oui c'est un acronyme qui n'a rien à voir en plus, c'est formation réciproque des
561 maîtres assistants. Donc ça ne vise pas que les maîtres assistants.

562 NP : Donc c'est un projet qui s'adresse à toutes les personnes qui sont dans
563 l'enseignement supérieure ?

564 CB : En Haute école.

565 NP : Et dans l'enseignement artistique aussi ?

566 CB : Non.

567 NP : Uniquement en haute école.

568 CB : Haute école et promotion sociale. Ça a été mis en place par une des commissions
569 de la chambre des hautes écoles et de la promotion sociale de l'ARES.

570 NP : OK. Et c'est quoi, c'est un programme de cours ? En quoi ça consiste ?

571 CB : C'est un catalogue de formations. Donc si vous voulez, il y a un appel qui est
572 lancé d'abord pour savoir qui voudra organiser quelle formation, donc chacun y va de
573 sa propre proposition genre « moi j'ai envie d'organiser une formation sur Excel » par
574 exemple, il s'inscrit, tout ça va former un catalogue de formations qui est ensuite
575 envoyé à tous les enseignants de Hautes écoles et de promotion sociale et alors ils
576 peuvent s'inscrire. Et alors ils font selon des thèmes et donc ça fait deux ans que les
577 thèmes sont le pacte pour un enseignement d'excellence, la formation initiale des
578 enseignants et le fait du distanciel et du présentiel, tout ce qui est enseignement
579 hybride etc.

580 NP : Et donc il y a déjà un catalogue, ce catalogue existe ?

581 CB : Oui, je pense avoir vu un mail à ce sujet-là, qu'il a été distribué aux Hautes écoles.
582 Mais c'est vrai que ça serait intéressant si vous avez des contacts avec 2-3 personnes
583 qui font parties d'une Haute école, de les lancer sur faire une formation ça pourrait
584 attirer pas mal de gens.

585 NP : Tout à fait.

586 CB : De s'inscrire dans le catalogue FREMA, rien n'empêche la personne de la Haute
587 école beh je viens avec 2-3 experts.

588 NP : On pourrait dire par exemple que dans le catalogue on pourrait avoir les certificats
589 genre et sexualité par exemple ?

590 CB : Ce ne sont pas des certificats, se sont vraiment des petites formations gratuites
591 de parfois 4-5h maximum.

592 NP : Ha bon ! Mais ce sont des formations qui ont quand-même un certain niveau ?
593 Puis il y a des exigences par rapport à ces formations ?

594 CB : Je vous avoue que je ne travaille pas du tout sur ce dossier mais je pense qu'ils
595 ont peut-être juste une attestation d'avoir participé, ça ne mène pas à un certificat.

596 ? : Est-ce que vous pourriez nous envoyer ce catalogue ? Parce que j'organise chaque
597 année un partenariat avec SOS Viol, des sessions d'informations, et cette année par
598 exemple on a eu pas mal d'enseignants de l'Académie Royale des Beaux-Arts
599 enseignement supérieur. Donc ça typiquement, c'est quelque chose qui peut
600 intéresser les enseignants du supérieur et c'est très spécifique hein c'est lié à la
601 gestion des violences sexuelles etc. mais en même temps c'est indispensable que les
602 enseignants soient formés à tous les niveaux d'enseignements par rapport à ces
603 questions-là.

604 CB : Bien-sûr. Maintenant attention que FREMA c'est vraiment particulier, c'est une
605 formation par les paires par les paires donc ce sont les enseignants de Haute école
606 ou de promotion sociale qui donnent une formation pour leurs collègues. Donc vous
607 ne seriez pas vous inscrire pour donner une formation. Maintenant ce n'est pas
608 compliqué de trouver 2-3 profs un peu motivés.

609 ? : Oui on travaille par exemple avec les catégories paramédicales donc on a des
610 contacts, on pourrait aborder ces thématiques-là de cette manière-là aussi. Et par
611 exemple les membres du groupe genre et ESNU pourraient faire des propositions de
612 formations puisque Mathieu il travaille sur ces questions-là.

613 NP : Oui on pourrait imaginer ça. On va avoir une réunion bientôt, on va discuter de
614 ça c'est une très bonne idée. Est-ce qu'il y a encore des questions, commentaires
615 réactions ? Je vois qu'on est presque au bout de notre timing donc je ne vais pas vous
616 retenir plus longtemps. Je voudrais remercier beaucoup Cathy de nous avoir
617 abondamment informer ! A bientôt.

4. Entretien avec Alice Nucci – Université des femmes – 26/11/2022

1 *N : Je te contact sur suite aux conseils de Nadine Plateau.*

2 A : Oui je comprends, je ne sais pas si elle t'a un peu parlé des sites que la fédération
3 Wallonie-Bruxelles a lancé ?

4 *N : Non ça ne me dit rien.*

5 A : En gros c'est un site qui s'appelle « égalité fille-garçon » et qui est un outil
6 d'accompagnement pour les enseignant.es et c'est un plus dans la réforme de
7 l'agrégation pour introduire la notion de genre dans l'enseignement et il est divisé en
8 3 parties... Ha mais de toute façon tu verras à la soirée, et en gros il y a une partie qui
9 est « à l'école » et ça, ça touche l'institution scolaire de manière générale. Ça va par
10 exemple de la cour de récréation : souvent il y a un terrain de foot en plein milieu qui
11 va occuper beaucoup d'espace et qui va contraindre les autres, non seulement les
12 filles mais aussi tous les petits garçons qui ne rentre pas dans la catégorie garçons qui
13 jouent au foot et qui veulent restreindre à la périphérie de la cour et ils ne vont pas
14 pouvoir occuper l'espace de la même manière ce qui a aussi des répercussions pour la
15 suite, ça a été prouvé. Et sinon il y en a d'autres, par exemple il y a des sous-thèmes
16 comme la mixité, les outils donc tout ce qui est manuels scolaires, comment les rendre
17 inclusifs pour qu'il n'y est pas que des hommes blancs hétéro riches, pour avoir
18 d'autres images à proposer. Puis une deuxième partie « en discipline » donc là ce
19 qu'ils proposent c'est revisiter les matières qui sont enseignées en cours. Par exemple,
20 je vais prendre histoire parce que j'ai fait histoire, je suis un peu plus à l'aise là-dedans.
21 C'est enseigner l'histoire autre de l'histoire nationale du 19^{ème} et essayer aussi
22 d'introduire la question d'histoires de femmes, et donc en gros c'est voir comment
23 l'enseignement, le contenu peut plus contribuer à une égalité hommes-femmes dans
24 toutes les matières ; philo, math, sciences, ... il y a de tout dedans. Et puis la dernière
25 partie c'est « en société », et là c'est un peu introduire comment introduire aux élèves
26 la vie après l'école, donc ça touche des questions qui ne sont pas juste à l'école mais
27 qui sont aussi hors de celle-ci et ça touche aussi toutes les questions de violence par
28 exemple violence conjugale : ce qui permettrait donc à l'enfant qui vit dans un milieu
29 pareil de pouvoir déjà réaliser ce qu'il se passe et déjà aussi introduire la question. Et
30 dans ces 3 volets il y a plein de sous thématiques et celle-ci vise à comprendre et à
31 agir : comprendre, donc, on explique la problématique et agir on propose des
32 solutions, et souvent on renvoie en fait à d'autres sites ou à des personnes ressources
33 Ou bien des outils aussi qui permettent aux enseignants d'aller plus en profondeurs et
34 donc le site existe depuis 2018 et il sort cette année Inch'Hallah ! On espère quoi, et
35 du coup il n'y aura pas l'ensemble du site qui sera visible mais surtout la partie école
36 et puis au fur et à mesure on va introduire le reste et effectivement du coup s'il
37 accompagne la réforme de l'agrégation, enfin il était temps !

38 *N : Et du coup, là c'est pour l'agrégation, donc pour les professeurs qui font la*
39 *formation des enseignants à l'université c'est ça ?*

40 A : Ça s'adresse aux futurs et actuels enseignants parce que c'est quelque chose qui
41 leur seront à disposition et qui par exemple si tu es touché par la question du rapport
42 aux femmes mais tu ne sais pas du tout puisque voilà l'agrég en math qu'est-ce qu'il
43 y a d'inégalitaire là-dedans, et du coup le site il dit ce qui peut être inégalitaire en math
44 c'est ça et ça et ça, ce que nous on te propose c'est de faire ça et ça et ça. Des leçons
45 types, par exemple, avec des outils qui prennent en compte, bon je ne touche rien en

46 math donc je ne serais même pas te dire un exemple concret mais du coup c'est pour
47 les futur.es enseignant.es, les actuel.les et toutes personnes qui est intéressées aussi,
48 en fait aussi les éducateurs spécialisés, toutes personnes qui travaillent avec un public
49 jeune qui va des maternelles jusqu'à l'université.

50 *N : Ok trop bien, chouette projet !*

51 A : Oui c'est un chouette projet. Et il est financé par 3 cabinets ministérielles et je pense
52 qu'ils insistent pour qu'il sorte cette année parce qu'avec la réforme ils aimeraient bien
53 que voilà.

54 *N : Oui si la mise en place de la réforme est prévue pour septembre 2022 donc*
55 *effectivement ça ferait sens.*

56 A : C'est ça, mais bon c'est depuis début 2000 hein je pense qu'ils réfléchissent à cette
57 question, et on est en 2021 et voilà.

58 *N : Oui la question de genre a vraiment été intégrée par un décret en 2005 ; enfin... il*
59 *y a un cours prévu mais il n'y a pas eu de formations des enseignants ni rien du tout,*
60 *donc bon, mais c'est une petite avancée !*

61 A : Oui tout à fait ! Mais parce que je trouve que c'est inutile de continuer de parler de
62 genre si on ne sensibilise pas à ça, les gros soucis ce que, par exemple moi j'ai lu des
63 religions pour mon mémoire et du moment où on adapte, en fait, l'angle de genre, on
64 est directement dans la non-objectivité puisque politique. Alors qu'on part du principe
65 que c'est une clef pour la question sociale par exemple, ou aussi la question ethnique,
66 et encore ces questions-là c'est politique aussi, la question de genre c'est directement
67 lié au militantisme et du coup non objectif et non académique. Comme si le master
68 genre c'était encore autre chose à part, on l'a fait parce qu'on devait le faire mais ça
69 ne signifie pas que l'université doit prendre en compte tout l'angle et du coup pour moi
70 c'est ça qui est compliqué et on ne peut pas en vouloir aux profs.

71 *N : Non bien sûr, c'est au-dessus c'est sûr, ça a été mis de côté, on a hiérarchisé les*
72 *choses et on a mis en avant d'abord la citoyenneté par exemple. Et c'est une bonne*
73 *chose qu'ils l'ait mise en avant mais donc la citoyenneté a été mise en avant et*
74 *l'écologie, des choses comme ça et puis le genre c'est un peu la petite sœur oubliée*
75 *des avancées de notre société.*

76 A : Et en plus c'est comme si on parlait du principe qu'on a la mixité donc c'est bon.

77 *N : Oui, alors que le nombre d'études qui prouve que la mixité...*

78 A : Oui parfois c'est même pire en fait ! Parce que du coup, elle crée encore plus une
79 ségrégation en fait, elle crée encore plus une lecture qui est complètement binaire de
80 la chose. Moi j'ai une pote qui est prof de math à St-Luc, c'est une école secondaire
81 d'art et elle m'expliquait que, par exemple, là il y a les élèves qui ont demandé des
82 toilettes non binaires parce qu'il y a des élèves trans et que c'est une question qui est
83 fortement développée, fortement remise en jeu et donc c'est une initiative des élèves
84 mais donc c'est aussi une autre génération, ils sont beaucoup plus à l'aise aussi je
85 pense avec ces concepts-là, et ma pote elle a mon âge donc ça va mais ses autres
86 collègues plus âgés c'est déjà des réalités qui les dépassent complètement. Il y a ça
87 aussi qui est en jeu et en plus à l'unif c'est des vieux dinosaures qui sont là en mode :
88 « ça a toujours fonctionné comme ça donc on ne va pas en sortir », c'est compliqué
89 quoi.

90 *N : Oui, c'est pour ça que moi je crois que l'intégration de la notion de genre dans la*
91 *formation initiale des enseignants mais aussi bien maternelle, primaire et secondaire*
92 *pour que ça commence comme ça. Je me dis que si les enseignants sont formés, ça*
93 *va être des futurs élèves qui vont être sensibilisés aussi indéniablement. Et puis voilà*
94 *ça va s'immiscer, ça va être un cercle vertueux pour moi. La base c'est vraiment la FIE*
95 *je crois.*

96 A : Oui c'est sûr, surtout que là je t'avoue que j'apprends sur le tas parce que tout ce
97 qui est agrégé, éducation, ça n'a jamais été mon truc donc c'est plein de choses que je
98 découvre aussi maintenant et énormément de recherches montrent que les profs en
99 fait ne s'adressent pas du tout de la même manière aux garçons qu'aux filles, on laisse
100 beaucoup plus les garçons prendre la parole sans demander, tu vois ce genre de
101 choses. Mais qui du coup les enseignant.es ont un comportement qui ne fait que
102 reproduire les stéréotypes donc si ils ne sont pas au courant de ça, on va pas s'en
103 sortir en fait. On a beau parlé de genre, d'égalité ça ne sert à rien si on continue nous-
104 même de reproduire des stéréotypes.

105 *N : Oui c'est vraiment un des nœuds du problème et c'est pour ça qu'il faut continuer*
106 *à se battre je pense.*

107 A : Oui à fond !

108 *N : Il y a des petites avancées mais comme disait Nadine, donc tu vois en 2005 le*
109 *décret qui a été mis en place c'est vraiment l'obligation d'avoir un cours avec un objectif*
110 *de cours concret. Contrairement au décret qui a été voté actuellement, c'est pas une*
111 *obligation de cours, c'est des compétences transversales et doivent apparaître mais*
112 *sans objectif d'évaluation finale, du coup comme il y a la liberté pédagogique dans*
113 *toutes les Hautes écoles ils peuvent interpréter ça comme ils le veulent. Il y a une*
114 *Haute école qui peut décider de faire une après-midi de séminaire, ou d'autres Hautes*
115 *écoles qui sont plus touchées par ça vont mettre un cours hebdomadaire pendant les*
116 *3 années par exemple, mais du coup ça reste problématique parce que c'est pas du*
117 *tout équitable et on ne sait pas ce que ça va donner concrètement, donc c'est une*
118 *avancée ça c'est sûr mais, il y a un mais !*

119 A : Oui c'est ça comme il n'y a pas de cadre en fait.

120 *N : Oui voilà il n'y a pas de cadre.*

121 A : Et c'est vraiment pour dire que, pour dire qu'effectivement voilà, il y a un plan des
122 droits des femmes qui est sorti puis il y a la réforme et donc bon aller on va faire
123 ça comme ça, elles ferment leurs gueules, elles ne vont plus nous faire chier ! Et pour
124 te dire, il y a un mois j'étais invitée à la Haute école de Liège pour présenter les sites
125 internet, et juste avant moi il y avait une dame, que j'espère à la retraite parce qu'elle
126 a l'air d'avoir 300 ans, qui en fait était prof de romane et qui a rédigé avec une autre
127 prof de romane un guide qui s'appelle « inclure sans exclure », et c'est abominable.
128 En gros c'est un guide qui est contre l'écriture inclusive, donc qui fait toute la liste du
129 pourquoi il faut pas utiliser l'écriture inclusive et le problème c'est qu'il y a le logo de la
130 fédération Wallonie Bruxelles dessus. Même si le ministère de l'égalité des chances
131 n'était pas tout à fait d'accord avec ce guide mais bon ils ont quand même obtenu le
132 logo donc elles le distribuent comme des petits pains, tout le monde les prend mais
133 comme une bible en plus « tant mieux on ne doit pas faire d'efforts du style bonjour à
134 tous et à toutes ! T'imagines le temps que ça prend » ... Et du coup elle était avant moi !
135 Mais évidemment que le site que moi j'ai fait est en écriture inclusive donc comme tu

136 dis c'est des séminaires et tout le monde intervient et ça n'a pas de logique ! Parce
137 qu'elle crachait sur l'écriture inclusive alors que moi mon power point était en écriture
138 inclusive, et je sais qu'il y a des réticences, qui du coup, ils ont juste calé par rapport
139 à ça donc j'étais là « bon est-ce que tu as un peu écouté le reste de ce que je t'ai dit
140 ou bien ? ». C'est parce que voilà il y avait enseignants-enseignantes : « comment
141 voulez-vous qu'on lise ça ? c'est quand-même compliqué, c'est pas évident, on a
142 toujours dit enseignant, moi je ne me suis jamais sentie exclue je ne vois pas pourquoi
143 maintenant je dois le rajouter », enfin voilà vraiment des discours qui n'ont ni queue ni
144 tête...

145 *N : Oui il y a encore du boulot ! Mais j'ai confiance en la nouvelle génération. C'est*
146 *compliqué je crois que les anciens nommés qui sont intouchables. Je ne sais pas si*
147 *on va pouvoir les sauver, mais si on arrive à s'immiscer dans la prochaine génération*
148 *c'est déjà pas mal !*

149 A : A fond, le problème c'est qu'il y a une réticence entre génération quoi.

150 *N : Oui clairement, il y a un manque d'écoute et d'empathie de la part des deux au*
151 *final, il y a un choc des générations énorme. [Hors sujet]*

152 A : C'est un choc qui malheureusement se trouve même au sein des mouvements
153 féministes. Et qui est horrible parce que du coup quand tu proposes un dialogue
154 intergénérationnel qui moi je trouve extraordinaire, parce qu'évidemment celles qui
155 nous ont précédé ont fait beaucoup mais maintenant... C'est un autre monde en fait.
156 La lutte a changé, par exemple l'écriture inclusive il y a 20 ans qui en parlait ? Mais
157 alors que maintenant c'est prouvé, on a montré que ça peut être utile en fait, il y a la
158 question du genre quoi, mais elles ne veulent pas entendre parce qu'elles disent que
159 la nouvelle génération ne fait que dénoncer mais elle n'a pas d'attente précise. Donc
160 elles ne font que parler mais après c'est tout, alors que non. Par exemple je ne sais
161 pas si tu as été aux premiers rassemblements #BalanceTonBar ?

162 *N : Non j'avoue qu'avec ma grossesse je n'ai pas osé. [Hors sujet]*

163 A : Ha oui ! Je comprends. En fait en 2 jours elles ont su rassembler 1500 personnes
164 c'est énorme donc ok elles ne font peut-être que dénoncer mais elles sont entendues
165 quoi.

166 [Hors sujet]

167 *N : Ha oui c'est énorme, mais en même temps ce n'est peut-être pas la priorité des*
168 *décideurs.*

169 A : Et ils n'ont pas d'intérêts.

170 *N : Effectivement, pour moi aussi un des gros soucis de l'enseignement c'est qu'on*
171 *oublie l'apprentissage de l'esprit critique, on n'apprend plus aux élèves à penser par*
172 *eux-mêmes et à simplement se poser des questions et aller voir par eux-mêmes. [Hors*
173 *sujet]*

174 A : En plus les disciplines qui justement encouragent et enseignent une critique d'esprit
175 et des sources, ce sont toutes des disciplines littéraires et des sciences humaines qui
176 sont complètement considérées comme étant pas du tout important donc il n'y a pas
177 beaucoup de personnes qui y vont et personnellement j'ai vu la différence entre histoire
178 en secondaire et histoire à l'unif, ça n'a tellement rien à voir ! En secondaire on nous
179 enseigne que dalle ! A l'unif la première chose qu'on t'enseigne, c'est d'où elle vient

180 l'info ? C'est quoi la source, c'est qui qui écrit, dans quel contexte, à quel moment,
181 pourquoi, et surtout ne jamais se baser sur une seule source, il en faut toujours
182 plusieurs pour vérifier et c'est quelque chose qui ne doit pas être utiliser qu'en histoire,
183 et tout le temps ! Tu as un article, ok ça parle de ça, qui l'écrit, comment, quand,
184 pourquoi, qu'est-ce que je vais trouver ailleurs, c'est ça qui va aider à prendre du recul
185 et faire la part des choses quoi, pas avaler la première info que tu lis ou qui passe
186 devant, mais du coup il y a un univers aussi entre tout ce qui est produit à l'unif et ce
187 qu'il y a en secondaire, c'est abominable. J'ai analysé du coup des manuels scolaires
188 pour mon mémoire, [hors sujet], donc des manuels scolaires qui n'ont pas été réédités
189 en 20 ans t'imagines ! C'est immense, c'est « construire l'histoire », tu connais ?

190 *N : Oui je pense que c'était le manuel que j'avais en secondaire.*

191 A : Oui moi aussi. 20 ans ! Et il n'a pas été réédité, et dans ma défense de mémoire il
192 y avait un des auteurs du manuel et qui donc a insisté pour que je rate et à la fin il a
193 accepté à condition que mon mémoire ne soit pas public à la bibliothèque... Tu
194 imagines ? Et lui c'est un prof d'agrégation par exemple. Enfin comment tu veux... Il y
195 a encore beaucoup de choses à faire mais il faut y croire, et il y a des choses qui
196 bouges.

197 [Hors sujet]

198 A : Regarde la master genre, il y a encore 15 ans on n'imaginait pas ça et maintenant
199 on y est quoi, on arrive quand même quelque part. Et aussi le fait d'en discuter pour
200 moi c'est déjà beaucoup.

201 *N : Oui tout à fait, on apprend des autres, je pense que ça ne passe clairement pas là
202 aussi, le positif attire le positif.*

203 A : Oui, même si pour moi ce qu'il faudrait aussi rappeler c'est évidemment la formation
204 des enseignants mais c'est aussi les programmes scolaires en fait, les contenus.

205 [Hors sujet]

206 A : Et du coup j'ai un peu regardé tes questions pour voir ce que je pourrais répondre...

207 [Hors sujet]

208 A : En tout cas le site, il sort au mois de janvier donc on pourra se tenir au courant si
209 jamais j'ai d'autres infos aussi parce que pour le site je dois faire des recherches et
210 trouver du matos, je peux aussi te l'envoyer.

211 [Hors sujet]

212 A : Et j'y pense aussi j'ai une collègue qui a fait une brochure pour les écoles primaires,
213 en gros c'est une prof qui n'a pas eu de formation sur le genre mais qui a eu l'initiative
214 elle-même.

215 *N : C'est super intéressant ce genre de démarche, ça montre qu'il y a une demande
216 de la part des enseignants c'est super intéressant, avec plaisir merci.*

217 A : Et sincèrement quand j'ai lancé un évènement facebook et, à la base, on a envoyé
218 à tout ce qui est échevins, échevines, conseillères pédagogiques et tout ça, puis je l'ai
219 mis sur facebook et les $\frac{3}{4}$ des gens qui sont intéressés ce sont des profs en fait. C'est
220 qu'il y en a énorme pour qui la question les touche en fait, vraiment et qui veulent
221 vraiment introduire la question mais ils ne savent pas comment quoi. Ils manquent

222 d'outils donc c'est comme tu dis il y a une pure demande qui existe de la part des
223 enseignants quoi.

224 *N : Aussi, pendant mon premier mémoire en sciences de l'éducation j'ai découvert*
225 *qu'il y a une demande de la part des étudiants de la formation initiale, j'avais interrogé*
226 *des étudiants d'AESI de plusieurs HE et la majorité m'ont dit « mais oui pourquoi on*
227 *n'a pas ça, pourquoi on n'aborde pas ça, nos futurs élèves sont des adolescents en*
228 *construction identitaire c'est hyper important qu'on puisse aborder avec eux n'importe*
229 *quel sujet qui soient en rapport avec ça sans être maladroit », donc il semble y avoir*
230 *une demande des profs mais aussi des étudiants.*

231 A : En plus c'est à l'école qu'on passe le plus de temps, et moi je me souviens aussi
232 moi-même il a énormément de choses qui me questionnait ou plein de trucs que tu
233 trouvais injuste ou que sais-je et en fait à l'école tu n'as pas quelqu'un à qui t'adresser
234 alors que tu passes 8h de ta journée là-dedans quoi. C'est d'une tristesse abominable
235 quoi. Et cette histoire aussi par exemple, tu vois ça me fait penser à ça cette génération
236 qui se plaint du règlement vestimentaire du fait qu'il soit beaucoup trop vieillot, en fait
237 ça m'est arrivé au moins 4-5 fois qu'ils me renvoient chez moi mais en fait j'avais une
238 heure de trajet pour arriver à l'école, donc une fois arrivée ils me renvoyaient chez moi
239 donc ça fait 2h aller et retour donc c'était un cours de perdu donc il fallait un billet
240 d'absence, et du coup moi je perdais des heures de cours que je devais rattraper parce
241 que j'avais par exemple une jupe un peu trop courte ou un trou dans les jeans. Et en
242 fait c'est avant ce mouvement des jeunes ça ne m'étais jamais venu à l'esprit qu'ils
243 m'étaient mon apparence avant mon éducation. C'est quand-même dingue ! C'est
244 comme on disait tantôt sur l'importance des discussions intergénérationnelles, ils ne
245 se laissent pas faire les jeunes là maintenant et ça j'adore !

246 *N : Oui c'est vrai, j'ai l'impression que la génération actuelle elle est en plein dedans,*
247 *ils en ont marre et ils osent prendre la parole, ils s'en foutent ils y vont et c'est génial.*

248 A : C'est super important qu'ils disent tout, mais du coup pour ta question sur l'histoire
249 ça je laisse répondre Nadine Plateau parce ça je ne sais pas.

250 *N : [Hors sujet] Ok aucun problème.*

251 A : Du coup, les avancées et les prises de décisions, tu es plus au courant que moi
252 parce que j'ai un peu été mise sur le projet comme ça parce que j'avais commencé au
253 mois de janvier comme bénévole avec la précédente chargée de projets et puis c'était
254 un mandat de 3 ans et elle est partie et donc elle m'a formée quand j'étais bénévole
255 et du coup j'ai repris au mois d'août mais du coup c'était pas trop mon sujet de
256 prédilection. Et comment s'organise la lutte pour répondre à ta question je pense que
257 c'est en rapport à tantôt, c'est aussi la demande, les initiatives comme ma collègue
258 Alice Primi, donc des gens qui mettent en place des choses. Il y a aussi le Carhif, c'est
259 un centre d'archives juste en dessus de l'unif des femmes et il y a une employée qui
260 écrit un manuel sur comment introduire l'histoire des femmes, « La place des femmes
261 dans l'histoire, une histoire mixte ». [Hors sujet] Donc ça c'est plus spécifique histoire
262 du coup, et c'est donc une historienne qui a pris cette initiative et puis maintenant c'est
263 la mode aussi des histoires de femmes, mais du coup pour moi c'est hyper intéressant
264 parce que c'est pas du tout des gens qui sont dans l'enseignement mais qui
265 considèrent qu'il faut que l'enseignement prenne ça en compte, donc il y a une
266 demande dans les mondes scolaires mais aussi extrascolaire. C'est comme cette
267 journaliste qui a vulgarisé, qui a écrit un bouquin sur la question de l'histoire des
268 femmes donc elle reprend toutes des recherches des grandes historiennes et elle dit

269 un truc que moi je me répète depuis un certain temps, c'est « comment ça se fait qu'on
270 se soit jamais dit tient c'est bizarre il n'y a pas de femmes », on a tellement intériorisé
271 ce masculin neutre et soi-disant universel qu'en fait ça ne vient même pas à l'esprit le
272 fait que tient c'est vrai en fait il n'y a pas de femmes c'est quand même bizarre. Quand
273 on parle de la préhistoire il n'y a que des hommes, c'est relou quand-même, puis la
274 préhistoire c'était tellement immense mais on ne se dit pas qu'il y avait peut-être des
275 sociétés matriarcales, enfin tu vois toute une série de question que tu ne te poses pas
276 du tout quand tu es dans l'enseignement et ce n'est pas normal qu'on ne se demande
277 pas ça.

278 *N : On revient peut-être à l'esprit critique dont on discutait tout à l'heure. On ne nous*
279 *apprend plus spécialement à se poser des questions et si on n'a pas cette petite*
280 *flamme intérieure, cette curiosité qui est déjà là et bien on passe à côté quoi.*

281 A : Je trouve ça hyper chouette qu'elles se disent « je ne me suis jamais posé la
282 question et du coup je vais me la poser pour ceux qui peuvent encore se la poser et
283 avoir des réponses », tu vois ? Cette volonté de « ok moi j'ai eu mon éducation mais
284 c'est important que celle de maintenant change parce que ça pourra avoir un impact »,
285 je trouve ça super intéressant cette réflexion sur l'enseignement vraiment, pas juste
286 faire la gueule « ça ne va pas très bien » mais qu'il y est vraiment ce genre d'initiative.

287 [Hors sujet]

288 A : Oui pour moi la lutte elle s'organise comme ça, c'est les prises d'initiatives et je
289 pense que comme pour tout que quand il y aura toute une série de prise d'initiative on
290 va être entendu, et là du coup il y aura un changement aussi qui va s'effectuer quoi.
291 Et du coup actrices-acteurs pour moi c'est direct, donc enseignants-enseignantes,
292 élèves, pour moi c'est eux. Parce que surtout aussi en secondaire je trouve que ça
293 fonctionne beaucoup par relation, enfin de mon expérience personnelle en tout cas, tu
294 vois de profs qui t'ont marqué, qui t'ont dit des choses, qui t'ont poussés dans une
295 direction plutôt qu'une autre par exemple. Moi je me souviens la première fois c'était
296 en 4^{ème} où j'ai lu un article qui parlait de l'inégalité salariale et j'étais genre
297 « quoi ?! D'où les femmes gagnent moins ? », je ne comprenais rien et c'est un prof
298 en fait qui m'a dit que si ça m'intéressait il avait un livre, par-ci par-là, il m'avait parlé
299 de l'université des femmes et du coup petit à petit il m'a un peu poussée dans ce
300 monde-là et je trouve que du coup c'est à ce niveau-là quoi, c'est aussi dans les
301 relations enseignants-enseignantes et élèves quoi.

302 *N : Un rôle de mentor qui permet d'aller plus loin dans la réflexion et encouragé l'élève*
303 *justement à aller plus loin dans sa réflexion.*

304 A : C'est ça, mettre la puce à l'oreille puis dire vas-y révolte toi ! Pour les obstacles je
305 dirais les dinosaures à l'unif. C'est ce qu'on disait tantôt sur les obstacles ça n'arrange
306 pas tout le monde non plus de développer ça. Par où commencer aussi quoi, c'est
307 vaste. On parle de genre, en plus comme obstacle si on prend la question de l'écriture
308 inclusive bah c'est « oui mais on a toujours fait comme ça, pourquoi le changer
309 maintenant », c'est compliqué.

310 [Hors sujet]

311 *N : Pour la question suivante donc la 8, ton opinion tu me l'as donnée dans notre*
312 *conversation, et pour les autres je ne sais pas si pour la 9, la 10 et la 11 si tu veux*
313 *rajouter quelque chose ?*

314 A : Le problème c'est que tout ce qui est historique, je ne connais pas, donc la 9 je ne
315 serais y répondre.

316 *N : D'accord aucun souci, ce n'est vraiment pas un problème, tu m'as déjà apporté*
317 *beaucoup d'informations auxquelles je ne m'attendais pas forcément et c'est génial du*
318 *coup.*

319 A : Ha je n'ai pas du tout l'impression mais tant mieux !

320 *N : Ha si vraiment ne t'inquiète pas ! Chaque conversation apporte quelque chose en*
321 *plus, de la réflexion du coup d'office que ça aide.*

322 *[Hors sujet]*

323 A : La question 10, sur les attentes, c'est ça qui est aussi hyper intéressant parce qu'on
324 a des attentes mais c'est aussi en mode « bah pourquoi pas ? », à voir justement, on
325 n'en sait rien ça n'a jamais été appliqué donc on n'a aucune idée des impacts que ça
326 pourrait avoir, peut-être déjà aussi je pense que, enfin ce qui me frappe le plus c'est
327 par rapport à l'orientation scolaire, à ce qui est plus sexuée que ça, plus genré que ça
328 et à quel point ça a un immense impact sur le marché de l'emploi quoi. Tout ce qui est
329 question care, pris en compte par les femmes, tout ce qui est directionnel, les
330 constructions, l'urbanistique c'est masculin. Mais du coup les villes sont faites par des
331 hommes pour des hommes et tout ce qui est travail qui est complètement dévalorisé,
332 qui sont aussi du coup beaucoup moins payé c'est pris en compte par les femmes, à
333 nouveau ça c'est typique. Couple hétérosexuel, elle tombe enceinte, il y en a un qui
334 doit renoncer à un taff forcément c'est celle qui gagne moins ! Mais du coup ça crée
335 aussi un rapport qui est moins équilibré parce du coup il y en a un qui a la tune et pas
336 l'autre, enfin je veux dire ça part de l'orientation scolaire, ça part de quand ta 13-14
337 ans et là ça peut tout changer. Après évidemment tout le monde peut avoir une
338 reconversion professionnelle mais peut-être sur la trentaine ça prend peut-être un peu
339 plus de temps aussi.

340 *N : Et plus d'argent, etc.*

341 A : C'est ça ! J'ai une pote qui a fait histoire et là elle a envie de travailler dans tout à
342 fait autre chose et elle a 31 ans et on lui demande « pourquoi maintenant ? Qu'est-ce
343 qui nous confirme que tu vas apprendre facilement et qu'on ne va pas devoir te
344 former ? ». Enfin ça implique toute une série de chose qu'il n'y aurait peut-être pas eu
345 si dès le début elle s'était dit « bah en fait moi j'adore les sciences et j'ai envie de faire
346 physique et j'ai envie de devenir physicienne et c'est tout ». Du coup je trouve par
347 rapport aux attentes c'est se poser la question et autant le faire et on verra quoi ! Au
348 lieu de devoir tout le temps se justifier.

349 *N : C'est clair, je pense que tout ça c'est vraiment lié, je ne sais pas si tu as entendu*
350 *parler de ce concept en psycho, c'est ce qu'on appelle les représentations sociales,*
351 *c'est donc toutes sociétés, par exemple on va prendre la Belgique francophone. En*
352 *Belgique francophone de par l'histoire de la Wallonie, les wallons ont une certaine*
353 *représentation sociale de ce qu'est la Belgique, qui est différente par exemple de la*
354 *représentation de la Belgique des flamands. Les RS ça vaut pour tout, par exemple*
355 *quand je te dis une chaise, tu vas penser à une chaise et moi aussi, mais on ne va*
356 *peut-être pas penser à la même chaise. C'est lié à ton éducation familiale, à ton*
357 *éducation avec les ami.es, à l'école, au travail, etc. C'est toutes les sphères sociales*
358 *qui vont impacter tes représentations sociales propres, du coup on a des RS de tout*
359 *que ce soit de genre, de ce qu'est la famille, etc. Et du coup c'est un concept*

360 *psychologique assez complexe mais ça a été prouvé par exemple en ce qui concerne*
361 *le genre si tu abordes des notions de genre avec quelqu'un qui n'en a jamais entendu*
362 *parler, si tu l'abordes d'une certaine manière correcte et ouverte et bien tu peux venir*
363 *modifier ces RS de manière positive et donc elles vont évoluer. [Hors sujet]*

364 A : Et en plus on a vu qu'en introduisant les questions par exemple sociales ça a eu
365 un impact, il y a eu un changement, alors pourquoi devoir continuer de se justifier par
366 rapport à l'intérêt d'introduire le genre sans se dire que c'est plus au moins les mêmes
367 schémas de pensées, c'est plus ou moins la même interrogation en fait dans une
368 question de dominants, de dominés, dans un monde binaire, et pour la question du
369 racisme c'est la même chose, pourquoi pas juste l'appliquer quoi.

370 [Hors sujet]

371 *N : On revient à ce qu'on disait au début, je pense que c'est par la lutte et par la sororité*
372 *et la fraternité que ça va évoluer. [Hors sujet]*

373 A : Et pour la dernière question, si votre organisation a proposé des recommandations
374 d'amélioration, en fait c'est le cabinet ministériel, et ça a été plutôt bien accueilli. C'était
375 entre eux.

376 *N : C'est une demande de la part des cabinets le site ?*

377 A : C'est ça aussi qui est marrant, moi on m'a parlé de ce boulot il y a une convention,
378 enfin bref, on ne m'a pas vraiment expliqué les mécanismes, comment ça se fait que
379 ça a commencé. Du coup, ça a commencé en 2018 mais je ne sais pas, à la base
380 c'était les fonds sociaux européens qui ont lancé les machins et c'était du coup lié à la
381 fédération Wallonie Bruxelles qui a demandé à l'université des femmes de leur trouver
382 quelqu'un, une chargée de projet qui puisse travailler là-dessus, mais je ne sais pas
383 trop comment. Et du coup pour le tout dernier point observation-amélioration je peux
384 te dire quoi en 2022, parce qu'en fait à chaque fois que j'en parle autour de moi les
385 gens sont hyper emballés, donc voilà qui sait ! En plus ce qui est chouette sur ce site
386 c'est qu'il y aura une plateforme participative donc les profs pourront introduire soit des
387 idées soit dire « voilà il y a une leçon type que j'ai essayé d'utiliser c'était complètement
388 raté avec mes élèves, mais j'ai un autre collègue dans une autre école pour qui ça a
389 fonctionné de dingue ». Enfin tu vois ce que je veux dire, qu'il y ait un échange qui va
390 se faire ce qui sera hyper intéressant aussi c'est la partie violence en milieu scolaire
391 parce que c'est une réalité qui est hyper dangereuse et qui n'est pas assez prise en
392 compte et les « dsy » justement avec Nadine Plateau, je ne sais pas si elle te l'a dit
393 mais début décembre il y a un colloque à St-Gilles, c'est toute une journée de réflexion
394 sur les violences conjugales et violences de genre et au début il y a une pièce de
395 théâtre puis il y a plus de la théorie quoi des spécialistes qui viennent parler de ça et
396 puis l'après-midi c'est différentes tables de discussions et nous on sera là pour les
397 violences en milieux scolaires et ce qu'on se disait avec Nadine c'est que nous on va
398 parler le minimum possible, et le public c'est des éducateurs spécialisés, des profs, et
399 leur dire « voilà, quand vous parlez de ça, qu'est-ce que ça vous évoque ? Qu'est-ce
400 que vous faites ? Quelles solutions proposées ? C'est quoi vos attentes ? Quand vous
401 arrivez dans une école et vous êtes face à ça qu'est-ce que vous voulez comme
402 soutien ? », et je pense que c'est comme ça aussi qu'on pourra vraiment faire évoluer,
403 comme on disait tantôt : il faut du terrain quoi. Il faut du terrain et nous on a la chance
404 de pouvoir s'exprimer et d'être entendu donc comment se rendre utile quoi, comment
405 être allié.

406 [Hors sujet]

5. Entretien avec Noémie Kayaert – Monde selon les femmes – 23/11/2022

1 *N : Est-ce que tu as eu l'occasion de lire les questions en avance ?*

2 No : Non je suis désolée.

3 *N : Non il n'y a pas de soucis ! Aucun problème, je les envoie au cas où, pour un peu*
4 *plus de transparence. Je vais commencer par me présenter et t'expliquer un petit peu*
5 *ce à quoi je m'intéresse et pourquoi je t'ai demandé cet entretien. [Je me présente].*
6 *Est-ce que tu pourrais te présenter en quelques mots aussi pour commencer ?*

7 No : Oui, donc moi je suis Noémie, je travaille pour le Monde selon les femmes depuis
8 10 ans comme chargée de missions, donc ça veut dire qu'on fait de la formation, de la
9 recherche et un peu de plaidoyer. Moi je fais principalement de la formation, et depuis
10 que je suis au Monde selon les femmes je travaille pas mal avec justement les enfants
11 et les jeunes, c'est un peu la casquette que j'ai la plus prise ces dernières années en
12 donnant des animations dans les écoles, en travaillant sur des questions d'éducation
13 relationnelle, affective et sexuelle. Un travail sur comment le genre il s'intègre depuis
14 la naissance et voilà en réfléchissant sur cet angle-là. J'ai une formation à la base de
15 travailleuse sociale puis j'ai fait un master en gestion du non marchand. Voilà !

16 *N : Et comment c'est venu ton intérêt pour les questions dans le genre dans l'enfance,*
17 *les questions d'EVRAS etc. ?*

18 No : Ce qu'il y a c'est que j'ai toujours travaillé avec des enfants, même mes jobs
19 étudiants ça a toujours été avec des enfants et donc quand j'ai commencé dans le
20 Monde selon les femmes, puis je suis devenue féministe, j'ai commencé à m'interroger
21 sur ces questions-là puis le lien c'est fait assez rapidement parce que ça me semble
22 vraiment important et je pense qu'en fait je suis vraiment persuadée que c'est super
23 bon vecteur de changement en fait. Travailler avec des enfants et avec les jeunes
24 depuis vraiment très petit parce qu'après déconstruire des stéréotypes qui sont
25 construits et actifs c'est plus compliqué que de ne pas les construire quoi. Donc voilà.

26 *N : Est-ce que du coup par rapport à la formation des enseignants en particulier tu vois*
27 *un petit peu comment ça se passe ? Comment le genre est intégré là-dedans ?*

28 No : De ce que moi je sais, mais après je n'ai pas été regarder le programme scolaire
29 mais de ce que je sais en fait ce n'est pas intégré, enfin je veux dire parfois ça arrive
30 qu'ils aient quelques choses là-dessus mais ce n'est pas quelque chose qui est intégré
31 de façon transversale. Et donc voilà si on s'y intéresse en tant qu'élève c'est une
32 question qui peut être abordée mais il n'y a pas un cours ou une spécification qui est
33 faite sur ces enjeux-là.

34 *N : Ok, et d'après toi, tu penses qu'il existe justement des obstacles à l'intégration de*
35 *la dimension de genre dans la formation ?*

36 No : Je pense que c'est les mêmes obstacles que partout ailleurs, ça reste compliqué
37 et aussi pour le moment on oscille entre deux choses, soit des personnes qui n'ont
38 pas du tout envie de travailler ces questions-là parce qu'il continue à avoir vraiment
39 des gens qui n'ont pas envie en fait, qui pensent que ça n'est pas quelque chose
40 d'important et que c'est pas grave si c'est comme ça en fait. Et puis des personnes qui
41 pensent que c'est acquis, et que c'est ok il n'y a plus besoin de travailler là-dessus
42 donc je pense qu'on oscille souvent entre ces deux élans-là. Et donc ce n'est pas une
43 priorité dans ce contexte-là, et puis je crois que c'est une formation qui est déjà

44 relativement courte, avec déjà beaucoup de choses à acquérir donc je veux dire c'est
45 un truc un peu ... C'est une surcouches quoi. Donc je pense qu'il y a parfois un peu
46 cette impression pour les enseignants que « oui enfin bon il y a déjà beaucoup, on a
47 déjà beaucoup à faire », et je ne leur donne pas tort, c'est énorme ce qu'ils doivent
48 être capables de transmettre, donc du coup c'est peut-être pas la priorité pour eux,
49 alors qu'en fait sans doute c'est une erreur parce que c'est tellement transversale, ça
50 va tellement être présent dans toute leur vie en classe que de ne pas s'y intéresser
51 est une erreur mais voilà, je pense que le défi semble déjà grand quoi.

52 *N : Oui c'est ça. Justement par rapport à ça, tu as utilisé le terme « compétence*
53 *transversale » plusieurs fois, et si c'est ok pour toi je vais un peu t'expliquer comment*
54 *le genre est intégré dans la formation et on va un peu en discuter, tu vas me donner*
55 *ton avis sur la question si c'est ok pour toi. Donc depuis 2005 il y a dans la FIE*
56 *maternelle, primaire et AESI un cours obligatoire qui aborde la notion de genre entre*
57 *autres.*

58 No : Depuis 2016 ?

59 *N : Non depuis 2005.*

60 No : Ha bon !

61 *N : Oui ça a été ajouté au cours « Approche théorique et pratique de la diversité*
62 *culturelle » qui est devenu « Approche théorique et pratique de la diversité culturelle*
63 *et de la dimension de genre ». Mais dans les faits il y a plusieurs études qui montrent*
64 *que la majorité des enseignants titulaires de ce cours n'étaient pas au courant du*
65 *changement donc ils n'avaient pas reçu de formations par rapport au genre. Donc la*
66 *notion était abordée en fonction de l'intérêt de l'enseignant titulaire de ce cours. Si*
67 *cette personne était elle-même intéressée par la question elle allait l'aborder avec les*
68 *futurs enseignants ou pas. Mais depuis la réforme en cours de la FIE et dans cette*
69 *nouvelle réforme de la FIE ce cours a été supprimé et à la place la notion de genre est*
70 *abordée comme une compétence transversale justement et plus comme un cours*
71 *spécifique comme c'était le cas depuis le décret du 20 juillet 2005. Donc nous la*
72 *question ici qu'on se pose avec plusieurs autres organisations qui traitent ces*
73 *questions-là, c'est comment le genre va être intégré de manière transversale et quel*
74 *suivit il va avoir par rapport à ces questions-là. Et par rapport à tout ça je voulais avoir*
75 *ton avis spécifiquement en tant que toi en tant que militante, en tant que personne*
76 *intéressée par ces questions-là, qu'est-ce que tu penses de l'évolution de la dimension*
77 *de genre dans cette formation ? Est-ce que tu as l'impression qu'elle est suffisante ?*
78 *Et si tu avais une baguette magique qu'est-ce que toi tu mettrais en place dans la*
79 *FIE par rapport au genre, qu'est-ce que toi tu ferais ?*

80 No : Après c'est très compliqué pour moi d'avoir une réponse qui est une réponse très
81 objective. Moi j'ai la réponse de quand je vais dans les écoles, qu'est-ce que je ressens
82 avec les profs et je ressens que c'est très lié à l'intérêt et puis du coup très lié aussi à
83 l'âge des profs. C'est vrai que voilà je pense que quand les profs sont plus jeunes, il y
84 a un intérêt mais ... Voilà, il y a plein de profs qui ne sont pas intéressés puis il y en a
85 qui sont intéressés et ça dépend vraiment, ça dépend vraiment vraiment de sur qui on
86 tombe, c'est assez flagrant. Donc d'aller dire que ce qui est fait suffit il faudrait déjà
87 que j'ai suffisamment de recul, que j'ai vu assez de profs jeunes diplômés et ça, ça
88 n'est pas le cas. Donc c'est difficile pour moi d'avoir vraiment un avis sur la façon dont
89 s'est intégré. Après la question du transversale et du spécifique c'est un gros enjeu.
90 Nous on milite pour que les deux approches se complètent en fait. Enfin en tout

91 cas quand on travaille dans le secteur des ONG parce que c'est exactement la même
92 chose au niveau de la coopération au développement, il y a une demande qu'il y ai
93 une approche transversale, je pense justement que ça soit mis de façon assez
94 systématique dans beaucoup d'indicateurs mais le risque de ne faire que du
95 transversale c'est que ça soit que du saupoudrage, qu'il n'y est pas de réelle
96 compréhension des enjeux et qu'au final ça ne soit pas compris, que ça ne soit pas
97 intégré. Donc nous notre demande et ce pourquoi on milite c'est faire du transversale
98 et du spécifique. Oui ça doit être transversale, évidemment qu'on ne doit pas faire un
99 cours dans lequel on aborde la notion de genre et on explique c'est quoi les enjeux
100 pour les enfants, c'est quoi les enjeux dans la société au sens large et puis qu'après
101 par ailleurs on tient des propose hyper sexistes dans d'autres cours avec des
102 exemples complètement aberrant et hallucinants comme on en trouve parfois dans
103 certaines écoles par exemple au cours de français. Quand ils font du français
104 effectivement ça doit être dans les deux sens, il doit avoir une attention dans les deux
105 sens, mais voilà, l'un ne peut pas aller sans l'autre. Mais laisser tomber tout à fait le
106 spécifique pour le transversale alors que le spécifique n'a pas encore été vraiment
107 appliqué à ce que je comprends correctement, et puis je suis aussi très curieuse de
108 voir comment c'est donné, faire un gros mixte entre diversité et questions de genre,
109 enfin c'est quand même des enjeux qui sont différents. Donc oui on peut aborder tous
110 les problèmes intersectionnels, les questions de classes sociales sont quand même
111 ultra importantes aussi au niveau des écoles, et c'est aussi un enjeu majeur. Comment
112 remettre en cause les rapports de classes entre enseignants mais entre élèves aussi,
113 mais on ne va pas pouvoir tout faire dans un même et seul élan quoi, ce n'est pas
114 possible ça. Donc voilà moi je pense que là il y a quand même du boulot à ce niveau-
115 là.

116 *N : Ok, juste avant tu voyais une différence d'intérêt en fonction de l'âge des profs, tu*
117 *peux plus m'explique ça ?*

118 No : Je pense que les profs vraiment plus anciens, vieilles écoles, sont parfois un peu
119 plus réfractaires. Mais à la fois c'est pas non plus que c'est universelle. Ça dépend
120 vraiment des personnes, on tombe vraiment sur toute sorte.

121 *N : Ok je vois. Justement par rapport à tout ça, est-ce que tu trouves que... Toutes ces*
122 *notions de diversités, de notions de classes, stéréotypes de genre et tout ça, est-ce*
123 *que c'est des notions qui devraient être abordées, de par ton expérience tu as*
124 *l'impression que ça devrait être abordé dans la FIE ? Est-ce que les enseignants que*
125 *tu rencontres te semble suffisamment formés, sensibilisés en tout cas à ces notions-*
126 *là ?*

127 No : Ha non ça pas du tout. Non ça c'est complètement hallucinant. Et en plus c'est
128 un public hyper compliqué les enseignants parce que quand on vient en tant
129 qu'association donner des ateliers ils se sentent toujours hyper heurté quoi, comme si
130 on les remettait en cause. Ils ont énormément de mal en plus à se remettre en cause,
131 énormément de mal à s'interroger sur leurs pratiques, c'est vraiment très très très
132 compliqué quoi. Et oui avec des stéréotypes énormes qui sortent, mais à la fois être
133 persuadé en fait il n'y a rien à remettre en cause, enfin c'est très compliqué. Moi je
134 trouve vraiment que là oui il y a vraiment un travail hyper important à faire sur ces
135 questions-là. Parce que c'est au moins aussi important dans leur job que le fait de
136 savoir enseigner à écrire, à lire, enfin je veux dire ça fait partie vraiment intégrante de
137 ces questions-là. Je veux dire tout ce qui se passe entre les élèves, se prémunir contre

138 les violences et tout ça, enfin je veux dire se sont des référents et des cadres de
139 références en permanence pour les enfants donc c'est essentiel.

140 *N : Oui ok. Donc toi tu vas donner des formations dans les écoles.*

141 *No : Des animations aux enfants sur la déconstruction des stéréotypes de genre.*

142 *N : C'est ça. Et quand tu vas dans les écoles, comment sont les enseignants ? Est-ce*
143 *qu'ils sont réceptifs ? Comment est leur comportement si je peux dire ça comme ça.*

144 *No : Alors ça dépend parce qu'en plus il y a toujours plusieurs niveaux. Il y a ce qu'ils*
145 *nous disent à nous, puis il y a ce qu'on réentend par la bande qui n'est souvent pas*
146 *souvent la même chose. J'ai eu l'exemple récemment dans une école où on a été*
147 *donner toutes des animations déconstructions des stéréotypes de genre de la*
148 *première à la 6^{ème} primaire, on a fait toutes les classes, et les enseignants trouvaient*
149 *que vraiment c'était dépassé, que ce n'est plus nécessaire, que les enfants ils*
150 *n'avaient plus besoin de ça, que vraiment ils étaient ok là-dessus, alors que nous ce*
151 *n'est pas du tout ça qu'on a ressenti dans les animations en fait, pas du tout ! Et puis*
152 *après moi ce que j'ai eu, ce que je n'ai pas souvent, là j'ai eu une réunion avec les*
153 *profs pour après débriefer et tout ça et ça a été un enfer ! Parce qu'ils étaient tous*
154 *heurtés parce qu'on était venus dans leurs classes, et qu'en fait eux ils faisaient ça*
155 *tout le temps donc ils n'avaient pas besoin de nous pour faire ça, et puis on discutait*
156 *et en même temps qu'on discutait il y avait des énormes stéréotypes de genre qui*
157 *ressortaient donc j'étais là « oui vous n'en avez pas besoin mais à la fois-là vous êtes*
158 *en train de dire des trucs qui sont énormes en fait, vous ne savez pas ce qu'est la*
159 *différence entre le sexe et le genre », enfin je veux dire vraiment une méconnaissance*
160 *totale du sujet et en plus avec ce truc où ils étaient sûr qu'ils le faisaient déjà et qu'ils*
161 *le faisaient bien. Et directement pris sur le vif que directement si on vient ça n'est pas*
162 *bien et qu'on ne peut pas se dire que nos propos pourraient se compléter et que c'est*
163 *chouette, non vraiment vu de façon super négatif donc voilà ça c'est très compliqué.*
164 *Après on donne des animations sur le consentement et ça c'est beaucoup mieux*
165 *accueilli. Ça passe beaucoup mieux parce que ça je pense qu'ils se sentent plus à*
166 *distance quoi, eux ils ne sont pas là pour de l'EVRAS quoi. Par contre déconstruction*
167 *des stéréotypes de genre c'est trop basique quoi, il y a un peu un côté comme ça. Et*
168 *puis on a des enseignants avec qui on a des véritables problèmes aussi à certains*
169 *moments. C'est pas une majorité mais on a eu un enseignant complètement*
170 *masculiniste qui après démontait nos propos devant les élèves et qui démontait de*
171 *façon systématique nos propos après avec les élèves, c'était vraiment très compliqué.*
172 *Donc voilà il a quand même parfois des choses pas super évidentes. On a eu des*
173 *retours de profs hommes qui se sentent... Parce que voilà nous on est une ONG*
174 *féministe et qui du coup disent qu'ils se sont sentis un peu ostracisés, qu'ils ne savaient*
175 *pas comment faire alors qu'on appuie vraiment sur la question de genre et sur l'égalité.*
176 *Après on dénonce des discriminations mais l'idée c'est de coconstruire une idée avec*
177 *les enfants, de mettre en évidence aussi quelles sont les difficultés pour les garçons,*
178 *donc voilà. Tout ça c'est des choses qu'on a pas mal entendus aussi, c'est pas évident.*

179 *N : Oui j'imagine. Et comment réagissent les enfants pendant les animations ?*
180 *Comment tu les sens ?*

181 *No : Plutôt bien. En fait déjà ce qui est gai, c'est quand on va dans l'enseignement*
182 *classiques et pas dans les pédagogies alternatives. Déjà ce qui est gai c'est qu'on a*
183 *déjà des autres méthodes donc déjà c'est déjà chouette, ça les amuse. C'est plus*
184 *ludique et ce qu'ils ont en classes donc déjà ça ils aiment bien. Et puis voilà, en*

185 général, ça se passe bien. Il y a des stéréotypes qui continuent à émerger mais après
186 les choses évoluent quand même ces dernières années ont sens que les enfants ont
187 déjà peut-être plus entendu parler du sujet mais alors du coup ça devient parfois plus
188 compliqué notre boulot parce qu'on doit aller les gratter pour avoir des stéréotypes qui
189 sont liés plus à des comportements, enfin des enjeux qui sont des comportements.
190 Dans le discours ils vont dire "ha oui c'est égalité tout et pour tout le monde, on a tous
191 le droit de faire ce qu'on a envie de faire », mais après quand on gratte par exemple
192 est-ce qu'un garçon va mettre une jupe bah non, tous les autres garçons se marrent,
193 ce n'est même pas imaginable, quand on parle du foot dans la cour de récréation bah
194 voilà on sait quels sont les enjeux du foot dans la cours de récré et c'est toujours hyper
195 prégnant. On a eu dans une classe encore hier un petit garçon qui racontait qu'il avait
196 écrit, donc ils étaient ensemble sur des réseaux sociaux, et qu'il avait écrit à ses
197 copains « toute façon la place des femmes c'est à la cuisine » quoi, voilà c'était pour
198 une blague mais en attendant il écrit quand même ça à ces copains garçons donc on
199 voit que les trucs sont quand même encore... Il y a encore des ambivalences, et on
200 sentait que ce n'était pas juste une petite blague, il y avait quand même encore des
201 choses ancrés ou des choses hyper homophobes aussi dans la classe. Donc il y a
202 encore vraiment du boulot. Il y a un amalgame complet entre identité de genre et
203 forcément être gay ou lesbienne donc c'est encore beaucoup de choses qui sont forts
204 marqués quoi. Mais parfois avoir peut-être plus la facilité de faire semblant maintenant.
205 De faire ce qu'on attend d'eux.

206 *N : De faire semblant ?*

207 No : Oui, mais parce que les comportements ne sont pas changés.

208 *N : Ha oui c'est ça, ok. Eh bien je pense avoir fait le tour de mes questions déjà. Je ne*
209 *sais pas si tu veux rajouter quelque chose, ou si toi tu as éventuellement une*
210 *question ?*

211 No : Non mais après ça m'intéresserais de lire ce que tu as écrit parce que c'est vrai
212 que c'est un enjeu intéressant vu que nous on va quand-même pas mal dans les
213 écoles. Et voilà je sens très bien que la FIE devrait être améliorée mais voilà.

214 *N : Ok, je le note et je te l'enverrai quand il sera terminé ! Un grand merci pour cet*
215 *échange.*

**6. Entretien avec Matilda Delier – Attachée à la direction de l'égalité des chances CFWB
– 30/11/2022**

1 *N : Je voulais te remercier d'accepter de répondre à mes questions, ça m'aidera*
2 *beaucoup ! Et avant de commencer je vais un peu me présenter comme ça tu sais à*
3 *quoi je m'intéresse, le pourquoi du sujet de mon mémoire etc. [Je me présente]*

4 M : Je suppose que dans les différents acteurs-actrices évidemment il y a à la fois le
5 milieu militant, de terrain, le niveau institution public et le niveau politique etc. ?

6 *N : C'est ça, j'ai plusieurs personnes que j'ai interrogé dans différents secteurs.*

7 M : Oui parce que... Et merci de m'avoir envoyé aussi ton questionnaire, parce que du
8 coup je me suis un peu basée sur ça pour préparer et pour aller chercher quand-même
9 des éléments d'informations, et à un moment donné je me suis dit « ha mais il faudra
10 que je lui précise où je travaille », parce que c'est vrai que nous on est à un niveau...
11 On est plutôt une administration.

12 *N : Oui c'est ça qui m'intéresse aussi.*

13 M : Donc je me suis dit « ha est-ce qu'elle va interroger que le terrain ou voir aussi les
14 différents échelons décisionnels », enfin bien que les deux s'alimentent hein.

15 *N : Oui bien-sûr, j'interroge plusieurs personnes différentes donc je t'ai envoyé ce*
16 *questionnaire mais j'ai 2,3 autres questions supplémentaires plus spécifique au fait*
17 *que tu sois à la cellule genre de la fédération Wallonie Bruxelles.*

18 M : Je vais déjà du coup me présenter parce que je ne travaille pas vraiment à la cellule
19 d'appui en genre. Donc d'abord juste pour te dire, moi je suis Matilda Delier, et je suis
20 psychologue sociale de formation, donc j'ai aussi été dans la faculté de sciences
21 psychologique et des sciences de l'éducation, je suis à côté de ça militante féministe
22 et c'est ça qui est intéressant parce que le fait d'appartenir à une institution publique
23 et à la fois militer sur le terrain, c'est ça qui alimente. Et je travaille donc à la direction
24 de l'égalité des chances du ministère de la fédération Wallonie Bruxelles, qui est un
25 service transversal donc qui appartient au secrétariat général. Donc si tu veux au
26 ministère de la FWB, il y a différentes administrations générales par compétences et
27 nous la direction de l'égalité des chances, on est lié à la ministre des Droits des
28 femmes et du ministre de l'égalité des chances puisque ces deux compétences ont
29 été scindées pour cette législature. Et ce sont vraiment deux compétences qui sont
30 transversales qui pourraient être traitées dans les différentes compétences qu'on a en
31 FWB : la culture, l'enseignement, l'aide à la jeunesse, les maisons de justice et le sport.
32 Donc nous on est un service qui est au niveau du secrétariat général, on travaille sur
33 ces questions-là de manière transversale mais on n'a pas toujours un pied dans
34 chaque administration générale. Parfois ça complique un peu notre travail mais voilà
35 on essaie de développer des collaborations avec les autres services pour mener
36 vraiment une politique d'intégration de la dimension de genre au sein de toutes ces
37 compétences. On a aussi une cellule d'appui en genre qui est liée au décret du 7
38 janvier 2016 qui vise donc l'intégration de la dimension de genre dans toutes les
39 politiques de la FWB, c'est plus une cellule d'appui en interne si tu veux des différents
40 services de l'administration et voilà une cellule aussi qui est sensée évaluer le gender
41 mainstreaming, dans le cadre de ce décret il y a toutes une série de missions que cette
42 cellule est censée mettre en place. Et moi, en fait, je suis plutôt une attachée à ce

43 service. Donc la direction de l'égalité des chances, pas la cellule d'appui en genre, qui
44 travaille plus... Enfin c'est-à-dire que je ne suis pas liée à un décret moi. Je m'occupe
45 plus des compétences... Donc il y a l'enseignement obligatoire, l'enseignement
46 supérieur, l'EVRAS, et la compétence droits des femmes, donc il y a toutes une série
47 de projets qu'on a à la direction de l'égalité des chances notamment le module
48 « égalité entre les filles et les garçons » que je suis en charge de gérer. Donc moi, je
49 fais plus le lien par rapport à la cellule d'appui en genre avec les opérateurs extérieurs,
50 c'est-à-dire que le module égalité entre les filles et les garçons on collabore avec
51 l'université des femmes pour ce projet, et voilà je suis plus sensée faire le lien entre
52 les milieux militants qui traitent ces questions et l'administration. Et le politique du coup.

53 *N : Et tout ça, ça a été mis en place suite au décret que tu disais juste avant ?*

54 M : Non, avant que se crée une cellule d'appui en genre, on avait des attachés à la
55 direction de l'égalité des chances qui travaillaient ces questions. Après, il y a eu le
56 décret de l'intégration de la dimension de genre et donc une cellule a été créée mais
57 pour vraiment venir prendre en appui des politiques des services de l'administration
58 pour intégrer dans les... Donc, si tu veux, à chaque nouveaux décrets qu'un cabinet
59 ou qu'un attaché de l'administration rédige pour un cabinet, il est sensé remplir un test
60 genre qui est sensé évaluer l'impact que ce décret aurait sur les bénéficiaires et quel
61 impact il peut avoir en termes d'égalité entre les femmes et les hommes. Donc c'est
62 vraiment plus une cellule d'appui. Avant qu'elle soit créée, il y avait des agents-agentes
63 qui travaillaient ces questions-là mais de manière très transversale et pas toujours liés
64 à une politique, ça pouvait être un projet que le service même en collaboration avec
65 l'administration générale de l'enseignement etc. Et donc voilà pour te situer un peu,
66 me situer moi dans cette hiérarchie administrative. Et une administration est censée
67 mettre en place une politique décidée par son cabinet de tutelle. Donc le cabinet Linard
68 et la cabinet Dardenne. Mais là, on est plus en train de parler des questions de
69 l'intégration de la dimension de genre, c'est plus le cabinet Linard. Donc ça c'était pour
70 me présenter et je suppose que la question d'après, ha oui c'est fortement lié.

71 *N : Oui, pour moi tu as répondu aux 3 premières questions. Quoi que la 3^{ème} question*
72 *d'un point de vue personnel, comment est-ce que tu as commencé à t'intéresser à la*
73 *dimension de genre dans l'enseignement, pourquoi avoir choisi ce domaine-là ?*

74 M : En tant que psy sociale travaillant sur les questions de stéréotypes et de préjugés,
75 de discriminations, cette déconstruction doit se faire tout au long de la vie, et même
76 aujourd'hui en tant qu'adulte on le fait, enfin je veux dire même moi je l'ai fait au
77 quotidien, ce n'est pas parce que je travaille sur ces questions-là que parfois j'ai pas
78 des stéréotypes qui reviennent comme ça dans le cadre de ma profession. C'est
79 important de pouvoir les identifier. Et pour moi, l'école c'est un lieu de socialisation
80 important, et il y en a d'autres : les médias, la cellule familiale etc. mais l'école c'est en
81 fait même en travaillant dans une institution c'est là où on peut faire quelque chose,
82 on va pas aller dans les familles. Et après on a aussi la compétence médias dans la
83 FWB donc on pourrait, mais moi en tant que psy sociale, je me suis fortement
84 intéressée à me dire qu'on allait travailler les stéréotypes et rapports sociaux etc. entre
85 les filles et les garçons, et les femmes et les hommes dès le plus jeune âge. Pour dire
86 aussi que l'enseignement c'était pas tout de suite, au sortir de ma formation c'était pas
87 le secteur vers lequel j'allais, même en tant que militante avant, c'était pas le secteur
88 sur lequel j'étais le plus intéressée mais quand je suis arrivée à la direction de l'égalité
89 des chances c'est ces dossiers-là qu'on m'a confié et j'ai trouvé finalement un lien très
90 fort avec ma formation de base et même en tant que psy sociale, j'ai pas fait les

91 sciences de l'éducation mais on a eu des cours en bachelier sur les questions
92 d'orientation scolaire, et donc c'était aussi une porte d'entrée sur les différentes
93 disciplines de l'enseignement, les différentes filières donc ça m'a tout de suite remise
94 en lien avec ce que j'avais pu étudier au cours de mon bachelier. Et donc voilà, j'ai été
95 prise par ce domaine et ce secteur, sans te cacher que j'apprends encore beaucoup
96 parce que je suis moi-même pas enseignante du tout ! Je n'ai pas été formée pour
97 devenir enseignante donc à part avoir fréquenté l'école comme tout adulte, j'ai pu aussi
98 me rendre compte des choses qui m'avaient manqué et du coup se sont des choses
99 qui me motive dans mon travail au quotidien, de me dire mais ça je n'ai pas eu en fait
100 et j'aurai vraiment aimé. Pouvoir m'orienter vers des filières plus scientifiques parce
101 que c'est ça qui m'intéressais, j'aurais aimé, et voilà finalement que je me suis tournée
102 vers la psycho qui est une reproduction dans le care, ce sont toutes des choses
103 finalement qui sont réapparues à moi quand j'ai pris cette compétence-là dans le cadre
104 de mon travail.

105 *N : Je comprends tout à fait, j'ai vécu la même réflexion quand j'ai découvert tous ces*
106 *principes-là, je me suis demandée si j'avais fait les études que j'ai faite parce que ça*
107 *m'intéressait vraiment ou si c'était justement... Oui c'est assez perturbant quand on*
108 *se remet en cause comme ça, quand on remet en question nos parcours c'est assez*
109 *impressionnant !*

110 [Hors sujet]

111 M : Donc je me rends compte qu'il y a des choses qui m'ont manquées dans mon
112 parcours scolaire et je suis contente d'y travailler pour les futures autres petites filles
113 et petits garçons.

114 *N : Oui, c'est tout à ton honneur !*

115 M : Donc tu demandais aussi quand est-ce qu'historiquement... Donc comme on est
116 un service qui est censé travailler sur les questions transversales et sur les
117 compétences de la FWB, je pourrais dire que ça fait un petit temps qu'on travaille
118 dessus, bien avant même que j'arrive, donc j'ai quand même été regarder dans les
119 rapports d'activités et je dirais que c'est vraiment en 2008, en tout cas la direction de
120 l'égalité des chances, qu'on a commencé à bien travailler sur la question et que c'est
121 devenu des priorités et des actions. Je ne dis pas qu'avant ça il n'avait rien, mais c'est
122 vraiment en 2008 où il y a un appel à projet qui a été lancé. Ils se sont rendu compte
123 qu'il n'y avait pas assez de recherches qui avaient été menées entre les filles et les
124 garçons dans l'enseignement en communauté française et donc la direction de l'égalité
125 des chances avec la ministre de l'époque, ils ont décidés de lancer un appel à projets
126 pour financer des études et à ce moment-là il y a eu... Voilà ces études qui ont été
127 financé sur la question, j'ai listé ces études donc si jamais, ça ne concerne pas que la
128 formation initiale mais je pense que pour ton intérêt, voilà il y a toute une série d'études
129 qui ont été menées, je pourrais te les transmettre. Cette question a commencé à avoir
130 plus de prégnance dans le service et puis il y a eu aussi, et on est toujours occupé
131 aujourd'hui, la création d'un module. Donc là, ça concerne plus la formation initiale, la
132 création d'un module, c'était un site quoi, un site qui visait à introduire la question de
133 genre et à déconstruire les représentations stéréotypées dans la formation initiale et
134 continuée des enseignants-enseignantes et donc ça c'est quelque chose qui a aussi
135 été mis en place en 2008, même un peu avant donc finalement c'est même avant ça,
136 et là, on a travaillé avec l'enseignement à distance, et la DGFDR, mais avant c'était la
137 direction générale de l'enseignement non obligatoire et de la recherche scientifique qui

138 maintenant à changer de nom mais ils ont vraiment travaillé à ce moment-là pour créer
139 ce module, ce site, et puis on est toujours avec ce module aujourd'hui. Mais si tu veux
140 ce qui a été un peu dommage c'est qu'au fil des années, parce que si tu veux ce site
141 à été chaque fois réactualisé, remis à jour avec des nouvelles données, des nouvelles
142 infos pour évoluer avec la recherche sur la recherche sur le sujet et sur les avancées
143 aussi sur le sujet. Petit à petit, le lien avec l'enseignement et l'administration générale
144 de l'enseignement s'est perdu et aujourd'hui pour le module on essaie de recréer à
145 nouveau ce lien et on travaille cette fois-ci avec le secteur associatif donc l'université
146 des femmes pour alimenter ce module en nouvelles recherches parce que notamment
147 l'université des femmes avait mené une recherche ici dans le cadre de l'appel à projet
148 de 2008 et donc on le réalimente avec l'université des femmes en nouvelles données,
149 en nouvelles recherches.

150 *N : C'est avec Alice c'est ça ?*

151 *M : Oui c'est ça.*

152 *N : Oui je l'ai interrogé aussi.*

153 *M : Oui avec Alice Nucci maintenant et donc voilà ça c'est aussi un gros dossier, un*
154 *gros projet que la direction de l'égalité des chances porte. Donc avec en plus le secteur*
155 *associatif mais on recréait maintenant des liens aussi avec l'administration générale*
156 *de l'enseignement parce qu'à un moment donné ce module il va falloir l'utiliser, qu'il*
157 *soit vécu, qu'il se pérennise dans le temps et ça ne peut que se faire qu'avec les*
158 *utilisateurs à qui on le destine donc on a des liens avec e-classe aussi maintenant.*
159 *C'est la plateforme de ressources officielles je pense.*

160 *N : Ça va remplacer enseignement.be c'est ça ?*

161 *M : Alors pas tout parce que e-classe c'est une plateforme de ressources mais je*
162 *pense que pour tout ce qui est les informations plus d'ordre institutionnelles restera*
163 *encore enseignement.be. Mais là je te parle avec des si parce que c'est un projet de*
164 *l'administration générale de l'enseignement. Et donc pour le module on crée des liens*
165 *avec e-classe parce que ça nous semble important de ne pas créer quelque chose de*
166 *séparé non plus que les enseignants devront utiliser en plus d'e-classe. Et ce module*
167 *il fait partie aussi d'une mesure du plan droits des femmes, donc c'est qu'il y a aussi*
168 *une volonté politique, une volonté du gouvernement de la FWB de porter ce projet*
169 *parce que voilà il est inscrit dans ce plan qui est censé être la feuille de route en matière*
170 *de droits des femmes pour le gouvernement de cette législature. Alors à côté d'avoir*
171 *des priorités, de mener des petites actions, l'égalité des chances apporte de l'expertise*
172 *et donc on participe au comité femmes et sciences qui est hébergé au sein de l'ARES*
173 *mais qui est indépendant de l'ARES et on y participe depuis 2013 mais il a été mis sur*
174 *pied en 2008 et ce comité, il a permis la mise en place de réseaux de personnes*
175 *contacts genre donc au sein des universités en 2013, et je crois que tu sais les*
176 *missions des personnes contacts genre, je ne dois pas te les expliquer. Et donc là on*
177 *participe à ce comité et on a aussi apporter notre expertise lorsque a été réalisée une*
178 *étude de faisabilité pour créer le master genre. Cette étude, elle avait été menée par*
179 *Sophia en 2009 jusque 2010 et donc là on avait participé à ça, comme ça tu vois un*
180 *peu aussi théoriquement comment on a travaillé cette question. Le fait de créer aussi*
181 *ce master interuniversitaire ça dit quelque chose finalement de, est-ce que cette*
182 *question doit être traitée à part ou dans tous les cursus. Aussi juste pour te dire, on*
183 *participe depuis peu maintenant, je crois qu'elle a été mise en place en 2021 à la*
184 *commission genre en enseignement supérieure qui est, elle une commission de*

185 l'ARES qui dépend de l'ARES aussi, qui a été créé et pour lequel bientôt siégera une
186 personne contact genre qui sera consacrée à développer le réseau au sein des
187 établissements supérieurs non universitaires.

188 *N : Ok, du coup, je ne sais pas si tu sais répondre à cette question, mais étant donné*
189 *que la FIE va être un mixte entre HE et universités, est-ce que cette personne d'appui*
190 *aura un rôle dans la FIE ? Vu que ça sera considéré comme étant des études*
191 *universitaires.*

192 M : Mais pour l'instant, en fait, pour la mise en place de la FIE, c'est la COCOFIE qui
193 est aussi hébergée au sein de l'ARES mais la CoGES et le comité Femmes et
194 Sciences ne siègent pas à la COCOFIE, se sont des organes d'avis, l'une est plus
195 indépendante que l'autre, moins liée à l'ARES mais elles n'ont pas... à part remettre
196 des avis style voilà comment vous devriez intégrer... elles n'ont pas vraiment de
197 pouvoir décisionnaires sur comment concrètement ça va s'intégrer. Donc, c'est ça
198 aussi que j'allais répondre dans une de tes questions, après oui, il faut voir quelles
199 vont être ses missions aux personnes contacts genre parce que les missions vont être
200 redéfinies, que je pense que maintenant c'est l'équivalent d'un dixième de temps plein
201 donc ça reste... Donc voilà, elle est désignée mais qu'est-ce qu'elle pourra faire aussi
202 dans le cadre de cette charge de travail-la et c'est beaucoup pour mettre en place une
203 politique, mais pas que dans les filières, c'est aussi au niveau RH, aussi au niveau
204 représentativité des femmes dans les postes de décisions, donc elles ont différentes
205 missions. Au niveau des suivis des cursus et des programmes, ça je ne sais pas. Et
206 après je ne sais pas comment ses missions vont être définies encore, ça reste un peu
207 flou mais au comité Femmes et Sciences, ces personnes contacts genre pour les
208 universités qui avaient été désignées, mais dans le cadre du comité Femmes et
209 Sciences, il y avait des groupes de travail qui avaient été mis en place dont un groupe
210 de travail qui avait travaillé aux recommandations pour intégrer des articles dans le
211 décret de réforme de la FIE, des articles qui incluent la dimension de genre. Et ces
212 articles avaient été intégrés à la première mouture du décret qui a été à nouveau
213 modifié il y a peu, avec la mention plus de la notion de genre de manière transversale.
214 Donc il y a eu quelques modifications décrétales et malheureusement des articles ont
215 disparu pour intégrer de manière plus transversale la dimension de genre.

216 *N : Oui j'ai pu le constater. J'ai fait une analyse de contenus des différents décrets*
217 *pour voir comment le genre était traité et effectivement ça a diminué entre 2019 et*
218 *actuellement.*

219 M : Oui voilà. Pour ton info, les articles du décret de 2019 qui s'y retrouvent étaient
220 des articles de recommandations du comité Femmes et Sciences. À ce moment-là, la
221 CoGES n'était pas encore constituée mais ces groupes de travail qui siégeaient, et
222 d'ailleurs ils siègent toujours au comité Femmes et Sciences, c'est ça aussi qui les
223 rends conseillers-conseillères cabinets. Donc c'est pas la même chose, le comité
224 Femmes et Sciences et la CoGES ne sont pas constitué de la même façon non plus,
225 à la CoGES n'y figure pas les membres des cabinets, au comité femmes et science y
226 figure les conseillères cabinet de l'enseignement supérieur, des droits des femmes et
227 de l'égalité des chances. Mais tu vois ça change parfois aussi, dans la manière dans
228 laquelle tu peux travailler, quand les cabinets sont présents... Voilà. J'essaie de suivre
229 un peu ton questionnaire, mais après il y a des choses à laquelle j'ai déjà répondu,
230 mais quand tu dis quelles ont été les avancées et les prises de décisions perçues
231 comme étant des victoires, alors c'est pour moi la mise en place du master en études
232 de genre. Ça a pris du temps mais c'est une victoire parce que ça montre, en fait, qu'il

233 faut des études. Si tu veux, ça assoit le fait qu'il y a des études de genre qui sont
234 réalisées, qu'elles peuvent bien compléter le cursus universitaire, en tout cas en
235 formation initiale. Bon là c'est universitaire, mais je veux dire ça peut venir compléter,
236 à faute d'être intégré directement, donc toi tu es étudiante en sciences de l'éducation,
237 mais on peut se dire que ça pourrait être un bon précédent pour se dire qu'il faut aussi
238 former les enseignants. Bon ok qui ont fait un graduat mais idem pour ceux qui sortent
239 des HE. Et le fait qu'il y ait un certificat aussi qui a été créé, donc ça, c'est pour moi
240 quelque chose qui montre quand même qu'à force de, pour intégrer directement, il ne
241 faudrait pas que qu'une personne qui a fait par exemple la psychologie sociale doive
242 faire en plus un master en étude de genre pour intégrer cette question-là dans sa
243 pratique professionnelle, je pense que c'est quelque chose qui doit être tout au long
244 du cursus. Et autre victoire, c'est le fait qu'il y ait une mesure qui vise cette dimension
245 de genre qui est présente dans le plan droits des femmes. Et à la fois dans le plan
246 droits des femmes et dans le plan intra francophone des luttes contre les violences
247 faites aux femmes et que ça soit aussi toujours présent dans la déclaration politique
248 communautaire des gouvernements. Après c'est que des présences sur papier, c'est
249 comme il est intégré dans le décret mais après c'est comment... Bon il y a toujours le
250 step plus loin mais ça je pense que ça fait partie des obstacles rencontrés quoi.

251 *N : C'est ça, mais ça reste une petite victoire qu'il soit présent, c'est mieux que rien,*
252 *c'est ça que tu voulais dire j'imagine.*

253 M : Oui, que ça soit déjà là dans les textes parce que c'est des engagements, après
254 on peut toujours ne pas les suivre les engagements mais que ça soit dans un plan qui
255 est évalué de manière intermédiaire. Ça permet aussi au secteur associatif de se dire
256 ok, c'est ça sur lequel le gouvernement de la FWB s'est engagé, maintenant je veux
257 savoir où ça en est, quid de tous vos engagements pris au niveau de l'intégration de
258 la notion de genre dans la FIE. C'est peut-être juste les victoires dont l'administration
259 se réjouie mais après le milieu militant lui... Voilà il faut toujours aussi penser plus loin
260 mais pour l'instant c'est les victoires qu'on a. Il ne faut pas lâcher parce que voilà une
261 législature après l'autre ça peut disparaître. Et quand tu dis comment s'organise la
262 lutte, les acteurs les plus marquant, j'ai quand même envie de dire le secteur associatif
263 et militant. Parce qu'encore une fois c'est eux qui ont... Par rapport au plan droits des
264 femmes pour le constituer, il y a eu une large consultation de la société civile, et
265 comment elle s'organise, c'est le fait d'avoir aussi des acteurs-actrices de
266 l'enseignement sensibilisés, il y en a de plus en plus que ce soit dans les
267 établissements scolaires, que ça soit en tant qu'étudiants-étudiantes, que ce soit dans
268 l'administration. Voilà des AG avec des nouvelles générations aussi parce qu'il y a de
269 plus en plus de jeunes fonctionnaires qui sont prises par ces questions-là, qui en fait
270 qui ne peuvent pas ne plus entendre que c'est ce qui préoccupe aussi les jeunes. Voilà
271 je dirais que c'est comme ça que ça s'organise et la direction de l'égalité des chances
272 on est... On veille vraiment beaucoup à rester en lien avec les recommandations du
273 terrain, et c'est pour ça aussi qu'on participe à la commission enseignement du CFFB
274 parce que c'est historique, après ça pourrait ne plus être le CFFB parce que c'est là
275 aussi on peut transmettre des infos et inversement, vous nous transmettre des infos
276 aussi pour nous permettre de mieux travailler.

277 *N : C'est donnant-donnant, au final, il y a une relation qui se crée.*

278 M : Oui, en tout cas avant même que j'arrive, on était présent dans cette commission
279 enseignement, c'est quelque chose qu'on tient encore à garder parce que nous, on
280 est vraiment de la seconde ligne mais on a besoin d'être alimenté par la première

281 ligne, surtout parce que les thématiques qu'on traite ne peuvent pas être déconnectées
282 du vécu des femmes quoi.

283 [Hors sujet]

284 M : La question des obstacles à l'intégration de la dimension de genre, le plus gros
285 obstacle, mais bon c'est inscrit dans la constitution, c'est la liberté d'enseigner.

286 *N : Ha oui, la liberté pédagogique.*

287 M : Oui, c'est à la fois quelque chose qui est assez fondateur mais en même temps,
288 c'est quelque chose sous lequel parfois on se cache puis après il y a quand même un
289 autre principe de la constitution : l'égalité, donc voilà c'est un peu... Donc ça c'est un
290 peu le gros obstacle pour l'instant que je pense qu'on... Après sans être péjorative non
291 plus. Par exemple, dernièrement dans le cadre de la commission genre en
292 enseignement supérieure, on avait été contacté pour produire des recommandations
293 justement à destination de la COCOFIE pour la construction des contenus et
294 programme de cours. Notre rôle se limite à recommander mais après dans la création,
295 la rédaction de tous ces programmes, ça dépend vraiment du bon vouloir derrière cela.
296 Après la dernière réunion qu'on a eu avec la commission enseignement du CFFB tout
297 ce qu'on peut faire, c'est de dire tout ce qui existe, que vous pouvez... Il y a ces articles,
298 après ils sont très généraux, et au plus c'est général, au plus tu te demandes comment
299 tu vas être opérationnel après, voilà ce qu'on recommande comme thématique que
300 vous abordé. En tout cas pour la CoGES, ça s'est limité à : voilà ce qu'on recommande
301 comme thématiques dans vos contenus, pour pas aller jusqu'à influencer vraiment ce
302 qu'il doit avoir dans les programmes etc. et dire combien de ECTS parce que le décret
303 ne le précise pas seraient dévolus à cette notion. Tu vois, ils le disent transversale
304 mais en même temps on doit quand-même dire plus ou moins combien de ECTS
305 pourraient être mis pour traiter cette question mais pas que ça soit en cours non plus
306 à part ! Donc bref, présenter ce module comme le bon outil justement pour
307 accompagner ces programmes. Le gros obstacle de compter un peu sur le bon vouloir
308 de... et en tout cas l'implication des personnes qui sont à la manœuvre, qui sont dans
309 la construction et qui après vont enseigner. Ça rejoint un peu ta question sur comment
310 s'organise cette lutte, on espère qu'on sera de plus en plus sensibilisé à cette question
311 et de l'importance que ça soit vraiment enseigné aux futurs enseignants-enseignantes
312 mais qu'eux-mêmes puissent après y faire attention. Parce qu'en fait, se sont des
313 adultes, on a souvent l'impression... après il faudrait aussi un peu déconstruire cette
314 posture de l'enseignant qui sait tout et que l'école c'est un peu une bulle en dehors de
315 la société. Voilà les enseignants, comme toutes autres professions, ils ont des
316 stéréotypes et ils en véhiculent à travers de leurs pratiques mais de manière
317 inconsciente, je ne dis pas que consciemment ils veulent reproduire des choses mais
318 il y a des choses qu'on reproduit et sur lequel il faut être sensibiliser et travailler. Et ça
319 doit se travailler initialement. Mais pour tous ceux qui sont encore en exercice, bah
320 aussi de manière continue, et en fait aussi initiale et continue parce que je pense que
321 ça nous accompagne à chaque étape de notre vie. Ça c'était pour répondre à ta
322 question des obstacles, ceux qui mettent en place ces obstacles, ils sont parfois à
323 différents niveaux aussi. Parce que même si c'est mis dans les contenus et les
324 programmes est-ce que tout ce qu'on a appris on l'applique forcément... Voilà c'est
325 pas dit que ça soit un savoir qui s'imprime et que après dans la pratique on souhaite
326 plus le mettre en place ou en tout cas plus y faire attention par rapport à ce qu'on nous
327 a enseigné. Alors pourquoi il y a des obstacles ! Pourquoi, parce que ça vient
328 bousculer quelque chose chez nous, quelque chose qu'on a appris toute notre vie, ça

329 vient bousculer nos normes qui nous ont construit, donc il y a différents niveaux. Il y a
330 le fait de s'en rendre compte puis quand on s'en rend compte, être en situation
331 d'inconfort et ne vouloir pas travailler là-dessus et parfois avoir aussi des positions très
332 de défense par rapport à ces questions. Donc je pense que la grosse partie aussi, c'est
333 pas voir et de manquer de vision et de sensibilisation sur ce que ça peut nous apporter.
334 Et aussi je pense dans la manière d'enseigner, ça nous appelle à plus de créativité et
335 on n'est pas tous enclin à être flexible par rapport aussi, à être ouvert à être plus créatif,
336 à moins suivre un schéma prédéfini. Et puis le cerveau, là je reviens en psychologie
337 sociale mais ce pourquoi je te dis aussi que les stéréotypes nous accompagneront tout
338 au long de notre vie, c'est parce qu'en fait c'est un mécanisme que le cerveau met en
339 place pour ne pas peut-être qu'on tombe dans la folie mais je veux dire pour
340 catégoriser les choses. Et en plus, il y a le côté social, puis il y a le côté aussi qu'on
341 doit catégoriser pour savoir si c'est une menace ou est-ce que ce n'est pas une
342 menace, et donc le cerveau est toujours en train d'évaluer en termes de catégorie et
343 voilà, de survie ou de défense et/ou d'attaque. Et donc voilà, je pense que la
344 complexité ce n'est pas ce qu'aime le plus le cerveau quoi. On peut le faire mais voilà
345 c'est, je pense que c'est même ce que je suis en train de faire avec toi aujourd'hui ça
346 demande du temps, ça demande de discuter plus et ce temps-là parfois quand on est
347 dans des situations on ne préfère pas le prendre et on y va, catégories hop hop c'est
348 plus facile pour nous, donc voilà c'est quelque chose... on n'est pas tous et toutes
349 prêtes à faire ce travail-là.

350 *N : Peut-être pas le même intérêt non plus, peut-être une question de valeur aussi*
351 *intrinsèque à chaque individu, si ce n'est pas quelque chose qui rentre dans ses*
352 *valeurs...*

353 M : Priorités oui. Je pense que c'est multifactoriel, que ces obstacles peuvent être
354 divers, variés mais bon, je pense avoir souligné ceux-là mais ça n'est pas les uniques,
355 je pense. Pour ta question sur les opinions face à l'évaluation de l'intégration de la
356 dimension de genre, non elle n'est pas suffisante ! Qu'est-ce qu'il manque bah
357 d'opérationnalisation [pause imprévue].

358 *N : Donc on discutait de ton avis sur la manière dont le genre est intégré.*

359 M : Pour l'instant, comme je le disais, c'est une victoire. Comme je le disais que c'est
360 inscrit dans le plan droit des femmes dans un décret, dans la déclaration des politiques
361 communautaire, c'est une victoire mais ce n'est pas suffisant. Ce qu'il faut maintenant,
362 c'est que ça soit opérationnalisé et bon voilà rédiger des avis de comment ça peut être
363 opérationnalisé c'est un peu... en tout cas pour l'instant, les pistes qu'on a nous de
364 notre côté... Après on pourrait toujours aller plus loin mais voilà, on se heurte toujours
365 à comme je te dis la liberté académique et donc il faut trouver cette espèce
366 d'équilibre... Voilà c'est pas du lobbysme qu'on fait en fait, c'est ça qui me dérange
367 toujours un peu parce que pour intégrer cette question-là on nous dit « oui mais il faut
368 aussi intégrer d'autres questions, l'éducation aux médias, il faut intégrer ça et ça ». Enfin
369 voilà tout le monde fait du lobbyisme et moi je me suis dit « bon c'est pas du
370 lobbying là qu'on fait », il y a des articles dans un décret, donc maintenant, il faut
371 opérationnaliser et donc on peut vous dire comment parce que c'est ce qu'on nous
372 donne comme limite, proposer quelles thématiques vous pourriez aborder. Après
373 l'opérationnalisation doit se faire et on peut donner les outils en disant, voilà il y a un
374 module qui existe mais j'ai l'impression qu'il y a quelque chose qui de toute façon ne
375 sera pas dans nos mains pour le faire. Donc voilà, créer toutes les conditions pour que
376 ça soit fait au mieux et donc c'est ce que j'avais relevé. Et puis après évidemment

377 c'est, enfin pas pour donner une responsabilité aux étudiant.es non plus mais à exiger
378 de vouloir recevoir du contenu là-dessus ou en tout cas à poser la question aux
379 enseignant.es directement pour qu'ils poussent aussi leurs profs à aller étoffer les
380 contenus qu'ils donnent quand ils les forment. Mais la responsabilité, c'est des deux
381 côtés, c'est pas pour dédouaner la responsabilité pour que ça soit vraiment intégrer
382 mais je me dis que il y a quelque chose à jouer, chez les jeunes enseignant.es il y a
383 quelque chose. On les voit aussi les jeunes aujourd'hui, il y a quelque chose, à plus
384 exiger que ces questions soient prises en compte, rien qu'avec la mobilisation qu'il y
385 a eu avec les règlements d'ordre intérieur donc tout d'un coup ça suscite des questions
386 dans les établissements et mince on n'est pas formé ! Et donc du coup, pour ceux qui
387 sont en exercice, ça change leur manière d'enseigner parce que c'est pas figé.
388 L'enseignement c'est pas quelque chose de figé et on peut faire face à un ou une
389 enseignant.es qui va se dire « voilà moi j'ai que ma matière à enseigner mais c'est
390 tout ». Bon après, ils ont beaucoup de préoccupations différentes hein mais déjà
391 pourvoir suivre la matière déjà et faire tout dans les temps c'est déjà dingue, et en fait
392 on leur met plus la pression et qui devrait changer aussi tu vois. Voilà donc ça c'est
393 pour cette question-là. Et qu'est-ce qui a déclenché les décisionnaires à intégrer la
394 dimension de genre... Après je n'étais pas présente mais je dirais les
395 recommandations en fait. Les recommandations des milieux militants, des instances
396 d'avis sur tout décrets qu'ils mettent en place, les interpellations parlementaires au
397 parlement, donc les questions parlementaires, les médias, les journalistes. Je dirais
398 les jeunes qui demandent des comptes aussi, le plan droit des femmes qui doit suivre
399 sur lequel ils s'engagent, la déclaration politique communautaire, enfin se sont des
400 lignes qu'ils se donnent qui les poussent à aller dans cette direction, à suivre en tout
401 cas, à être cohérents avec ce qu'ils font parce que c'est noté, ils l'ont validé donc voilà.

402 *N : Ils doivent agir en conséquence, c'est l'idée ?*

403 M : Oui, tu vois c'est par exemple, ça aurait été mal écrits dans le décret ou ils auraient
404 supprimé les articles alors que dans le plan droits des femmes, la ministre s'engage à
405 ce que ça soit intégrer dans la formation initiale. Tu vois, ils ne peuvent pas aller à
406 reculons, ça fait partie des victoires mais ils sont obligés de faire ce choix. Mais après
407 je ne sais pas ce que tu n'entendais par décisionnaires, tu entendais les politiques ?

408 *N : Essentiellement les politiques oui.*

409 M : Voilà donc les milieux militants qui leur envoient des recommandations, des
410 instances d'avis qui se prononcent, et puis alors tous les engagements qu'ils ont fait
411 quoi. Alors ensuite...

412 *N : Alors la question suivante, c'est vraiment d'un point de vue personnel. Tu peux
413 évidemment faire des liens avec ton emploi vu que tu as un emploi en rapport ça mais
414 voilà d'un point de vue personnel.*

415 M : Je vois que c'est un point que je n'avais pas préparé donc du coup...

416 *N : Ha mais pas de soucis ! Donc toi, si tu avais une baguette magique qu'est-ce que
417 tu mettrais en place, l'idéal pour toi avec tes connaissances et en ayant un pied dans
418 le terrain clairement.*

419 M : Je parlerais du module du coup. Attends parce que du coup, je parlerais du module
420 mais je parlerais aussi d'avoir en face de moi une enseignante qui quand elle me parle
421 d'histoire puisse enrichir une période histoire de faits historiques pour lesquelles les
422 femmes ont pris part, mais donc qu'elle soit formée, qu'elle transmette cette histoire

423 avec passion aussi. Ça fait peut-être beaucoup à lui demander mais aussi peut-être
424 lui demander qu'elle utilise des outils pour transmettre ça, qu'elle aille sur le module
425 prendre les outils, qu'elle partage ces séquences pédagogiques avec d'autres
426 enseignant.es qui a leur tour disent que c'est une bonne pratique et que j'ai moi aussi
427 envie de faire ça dans ma classe avec mes élèves. Ouais, si j'avais une baguette
428 magique que tout le monde se rendent compte que c'est important d'intégrer la
429 dimension de genre, que quand on est en classe avec euh... Parce que moi j'ai des
430 très bons souvenirs... Qu'on ne mette pas systématiquement une fille à côté d'un
431 garçon pour le calmer, que ça ne soit pas toujours les filles qui doivent ranger, prendre
432 soin du matériel. Ouais que dans les disciplines où on est peu attendu qu'on nous
433 montre comme je le disais, et pas forcément des femmes inaccessibles non plus, pas
434 que des Marie Currie non plus, que je puisse rencontrer des femmes exerçant des
435 métiers dans lesquels on les attend peu et que je puisse m'imaginer à rêver de ça, à
436 m'orienter vers ça. Là c'est une grosse baguette magique ! Mais tout ça, tu vois ça
437 nécessite à la fois d'être formé, à la fois de savoir où aller chercher les ressources, à
438 la fois avoir envie parce que quelqu'un qui intègre mais pour qui ça ne passionne pas
439 bah voilà ça peut être pire aussi donc qui soit formé, que ça fasse vraiment partie des
440 matières. Par exemple moi, les mouvements féministes, je ne les ai pas vu à l'école,
441 c'est des choses qui manquent quoi, et ça nous enlève plein d'autres perspectives, ça
442 nous enlève nos histoires, ça nous enlève nos rêves de pouvoir se projeter dans autre
443 chose. Donc ouais voilà c'est un peu ce que j'aimerais, je ne sais pas... Mais donc, en
444 gros, qu'on ait des jeunes enseignant.es qui bousculent un peu ça, qu'on ait des
445 enseignant.es en formation qui sont curieux, ouverts à aborder ces questions, qui
446 s'intéressent en fait à ce que leurs élèves vivent au quotidien, que ce soit même pour
447 les médias d'ailleurs, puissent parler dans leur langage. Voilà, mais tout ça, je pense
448 qu'il faut aussi leur laisser l'opportunité parce que quand on sait qu'il y a des burn-out
449 partout donc voilà. Pour être vraiment très général parce qu'il y a encore beaucoup à
450 dire mais oui, je ne sais pas si tu as une autre question par rapport à ça ? Parce que
451 c'est vrai, tu mets l'exemple formation des titulaires, évaluation de la formation,
452 programmes des cours. Alors modalité d'évaluation tu pensais à quoi ?

453 *N : Je pensais par exemple...*

454 *M : Ah oui quand ils évaluent des élèves ?*

455 *N : Pas spécialement, plutôt l'évaluation de la formation des enseignant.es, si dans*
456 *quelques années, par exemple, je sais que l'ARES a prévu de faire une évaluation de*
457 *la réforme de la formation pour voir si ça fonctionne quoi, du coup je me demandais si*
458 *le critère genre va être pris en compte dans cette évaluation.*

459 *M : Ha ça serait bien.*

460 *N : Et sous quelle forme si elle est prise en compte. Et voilà comme on sait que ça va*
461 *être une compétence transversale, comment cette compétence transversale va-t-elle,*
462 *si c'est le cas, être prise en considération dans l'évaluation de la formation. Voilà c'est*
463 *une question un peu hypothétique, voilà je ne sais pas quand j'aurai la réponse à cette*
464 *question, mais voilà je me demande si ça va être pris en compte.*

465 *M : C'est une bonne question. Déjà on se demande comment elle va être intégrée*
466 *mais après il faudra effectivement que même si elle n'est pas intégrée qu'au moins*
467 *dans l'évaluation se soit pointé du doigt.*

468 *N : Oui c'est ça.*

469 M : Et que oui on s'attend effectivement qu'elle soit évaluée. Je ne vois pas trop de...
470 ça serait l'idéal, ça serait même de la bonne gouvernance dans l'évaluation de la
471 politique publique. Après parfois ce que je peux observer c'est quoi en amont c'est
472 déjà compliqué puis c'est souvent en aval qu'on évalue quelque chose qui n'a pas été
473 pensé en amont donc du coup je pense que ça sera un peu la même, ça serait
474 dommage d'arriver en aval et de se dire « bon bah, maintenant on va voir si c'est bien
475 pris si en amont c'est pas déjà pensé ». Donc, mais il faudra le prévoir, il faudra que
476 ça ne passe pas à côté quoi.

477 *N : Il faudra être attentif à ça dans le futur, que ce soit les organisations féministes ou*
478 *autre qui vont chercher ces informations-là.*

479 M : Oui comme le comité Femmes et Sciences, que la CoGES, qui devront rester
480 attentif à ça oui. À suivre !

481 *N : Oui c'est ça exactement ! L'avenir nous le dira !*

482 M : Parfois aussi on se sent un peu impuissant de se dire... ça serait dommage de
483 rater le coche quoi, de se dire « bon bin on constate que ça n'a pas été fait » alors qu'il
484 y avait certaines conditions qui ont été mises pour que cette question soit saisie mais
485 bon au moins s'il y a la possibilité de rendre des comptes. Aussi après c'est quelque
486 chose qui... et en espérant que d'ici-là les consciences continuent à évoluer !

487 *N : Oui tout à fait, une espèce de cercle vertueux dans cette direction.*

488 M : Et que, je ne sais pas, que même au niveau de... Que les équipes se renouvellent
489 qu'il y ait plus de charges, plus de sensibilisés. Et puis alors ta dernière question...

490 *N : Du coup, là c'est plus par rapport à comment le travail de la cellule genre est pris*
491 *en considération, est-ce que tu vois un réel intérêt ?*

492 M : Alors la commission genre ? Ha non la cellule d'appui en genre ? Nous, on est
493 toujours un peu dépendant d'un cabinet mais notre travail n'est pas toujours bien
494 accueilli. Là en l'occurrence, les recommandations qui ont été formulées par rapport à
495 la COCOFIE, notre service, il a contribué de par sa participation à la commission genre
496 et au comité Femmes et Sciences donc c'est à travers eux qu'on a participé à faire
497 remonter ces recommandations jusqu'à la COCOFIE. Alors à part accusé réception et
498 publication sur le site voilà les retours qu'on a sont... On n'en a pas, en tout cas jusqu'à
499 présent on n'en a pas eu. Après faire reconnaître ces recommandations dès qu'on en
500 a l'occasion on le fait. Après ça me donne l'idée qu'on pourrait aussi faire le relais via
501 notre site parce que là c'est... Mais bon, je pense que le site de la RFIE est le meilleur
502 endroit pour ces recommandations. Après il y a des choses qui doivent se discuter
503 pour les faire encore plus percoler autre que le mettre sur un site, les faire percoler...
504 L'avis est aussi disponible sur le site du comité Femmes et Sciences qui est aussi
505 indépendant mais on pourrait avoir un step plus haut qui serait de l'envoyer carrément
506 à toutes les personnes chargées à mettre en place tous ces programmes et ces
507 contenus de cours, donc ça, ça pourrait se faire. Ça n'a pas encore été mis en place
508 mais c'est quelque chose qui... Nous on y a pensé mais qui serait aussi à suivre je
509 pense, et dans ce cas-là les retours...

510 *N : Oui on verra ce que ça donne !*

511 M : Voilà ! Mais quand on traite de ces questions-là, et par rapport aussi à tous ces
512 obstacles qu'on a pu avoir, on n'est pas toujours bien reçu parce que voilà « qu'est-ce

513 que vous venez encore nous rajouter, on a beaucoup ». Et alors à côté de ça, notre
514 travail au niveau de la direction de l'égalité des chances par rapport à d'autres, parce
515 que tu parlais de la cellule d'appui en genre, là le travail qu'elle fait c'est beaucoup des
516 rapports du suivis de gender budgeting et gender mainstreaming donc ce sont des
517 rapports qui sont disponibles sur le site du Parlement de la Fédération Wallonie
518 Bruxelles donc accessibles pour le secteurs associatifs pour être des appuis, des
519 leviers, mais des retours voilà c'est toujours « on prend acte », des prises d'actes des
520 analyses qui semblent intéressantes, qui semble faire évoluer des politiques mais c'est
521 tout ce que je pourrais te dire, et c'est parfois bien accueilli, parfois pas bien accueilli,
522 toujours quand on traite de ces questions. Et donc voilà. Par rapport aux différents
523 partis politiques, je pense quand même que, vu que c'est une matière transversale,
524 c'est quelque chose qui est quand-même porté à l'attention de tous les partis avec des
525 partis qui avancent plus vite que d'autres, avec des partis qui accueillent mieux ou un
526 peu moins bien des analyses, des recommandations qu'on pourrait leur envoyer. Donc
527 voilà les retours... pour une prise en compte de ces recommandations, on le saura
528 plus tard, enfin on peut le savoir aussi quand par exemple un établissement revient
529 vers nous pour des outils ou quand on a l'écho qu'un cours a été mis en place et qu'on
530 nous fait prendre connaissance de la mise en place de ce cours et on est enthousiaste.
531 Je ne sais pas, par exemple que pour les violences, il y a un certificat qui s'est mis en
532 place donc on sait du coup que notre recommandation pour que cette question-là soit
533 intégréece traduit sous la forme de certificat donc on va dire que c'est une prise en
534 compte de quelque chose et donc voilà, à voir maintenant comment la FIE se mettra
535 en place, je pense que c'est 2023 ?

536 *N : Oui c'est ça, c'est pour 2023.*

537 M : Voilà donc on verra les programmes des différents établissements et je pense que
538 déjà on aura une bonne matière à voir si les recommandations ont été prises en
539 compte !

540 *N : Oui tout à fait, c'est vrai ! Eh bien un grand merci pour ces infos super précieuses,*
541 *ça m'aide énormément tu n'as pas idée !*

542 M : De rien ! Ecoute je suis ravie alors que ça t'aide, n'hésite pas si tu as encore besoin.

